

FÊTES
DE
PÉRIGUEUX

EN
SEPTEMBRE 1862.

COMPTE-RENDU.

(Extrait des *Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts.*)



Prix : 1^r 25.

PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE DUPONT ET C[°], RUE TAILLEFER

1862.

TABLE DES MATIÈRES

FÊTES DE PÉRIGUEUX (COMPTÉ-RENDU).

Introduction.....	1
Exposition horticole.....	2
— industrielle.....	6
— agricole.....	46
Distribution des récompenses aux lauréats des trois concours ci-dessus.....	83
Primes aux éleveurs de chevaux.....	131
Courses de Périgueux en 1862.....	155
Concours orphéoniques et de Fanfares.....	160
Réjouissances publiques. — Conclusion.....	169

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DE LA DORDOGNE.

Séance des assises du concours départemental.....	173
---	-----

La Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Dordogne a pour but le progrès de l'industrie, des arts libéraux et de la culture dans le département.

Pour y parvenir, elle fait appel à tous ceux qui aiment leur pays, peuvent et veulent lui être utiles. Elle réclame leur concours et leur ouvre ses rangs avec empressement.

C'est dire que tous les propriétaires, chefs d'usine et hommes d'étude, doivent se rallier à une association qui, pour mieux être un centre commun d'efforts en faveur de la prospérité de notre pays, s'interdit absolument toute discussion personnelle et toute dissertation politique ou religieuse.

Une vie notoirement honorable, du zèle et du dévouement à son œuvre, sont les seuls titres qu'elle demande à ceux qui désirent se faire inscrire au nombre de ses membres.

Une modique souscription de 10 fr. par an est l'unique sacrifice qu'aient à faire les sociétaires ; ils reçoivent gratuitement les *Annales*, paraissant chaque mois.

Adresser les demandes d'admission à l'un de MM. les membres du bureau ou à quelqu'un des sociétaires, qui les transmettra au secrétariat. Le bureau statuera sur leur acceptation ou leur rejet dans le courant du mois qui suivra la présentation.

Fête

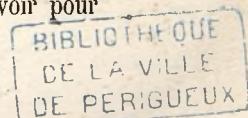
LES

FÊTES DE PÉRIGUEUX

En Septembre 1862.

Les fêtes agricole, industrielle et artistique de Périgueux ont eu cette année un long retentissement. Elles ont été comme un nouveau point de départ pour notre province vers le bon, l'utile et le beau. Plus complètes que jamais, elles ont donné le moyen de juger du degré d'avancement où se trouve maintenant le pays sous divers points de vue et de l'entraînement salutaire qui l'emporte vers chaque branche de travail productif, honorable et digne de lui. Aussi, pour constater les résultats qu'elles nous ont révélés, les besoins qu'elles ont mis en évidence, l'avenir qu'elles peuvent nous faire espérer, devons-nous leur consacrer un compte-rendu bien plus étendu que d'habitude. Elles seront donc l'unique sujet de cette double livraison. Ce fait est en dehors de nos usages; mais quand il s'agit d'une manifestation de cette importance, nous ne croyons pas devoir hésiter à lui accorder dans nos *Annales* toute la place que mérite une preuve aussi solennelle du progrès acquis déjà, et d'élan vers un progrès bien plus considérable encore, progrès qui, nous l'espérons, ne s'arrêtera plus un instant.

Nous ne regrettons qu'une chose, c'est notre insuffisance à remplir l'œuvre que nous allons entreprendre, sans avoir pour



nous aider tous les secours, toutes les lumières que nous avions sollicités et espérés, mais que nous n'avons pu recevoir par suite de diverses circonstances. Nous serons, en conséquence, simplement narrateur presque toujours, parlant quelquefois d'après les données de personnes compétentes dont nous aurons pu recueillir l'opinion, mais nous bornant à remplir d'ordinaire, pour ainsi dire, l'office d'un *cicerone* qui montre les détails d'un monument à des visiteurs, en général beaucoup plus instruits que lui-même.

Differentes expositions, des courses de chevaux, des concours divers ont occupé les journées des 31 août, 1^{er}, 2, 3 et 4 septembre; nous allons tour à tour les passer en revue, demandant aux faits leur enseignement et nous arrêtant de temps à autre pour écouter les observations d'hommes du métier.

I.

EXPOSITIONS.

Horticulture.

Les vastes allées de Tourny, ces témoins ordinaires des excréces guerriers, et où, lorsque le bruit du tambour et du clairon vient à cesser, le vétéran des anciens jours aime à raconter ses batailles, avaient été choisies pour théâtre de combats, pacifiques sans doute cette fois, mais toujours glorieux et avantageux à notre pays. Là devaient descendre dans l'arène le jardinier soigneux, l'industriel habile et le cultivateur intelligent, chacun luttant dans sa sphère avec des rivaux dignes de lui. Trois enceintes, vastes champ-clos, avaient donc été préparées, se reliant l'une à l'autre et ayant une grande entrée commune

au près de la statue de Fénelon, qui semblait sourire aux efforts de ses compatriotes, y applaudir et les encourager.

Cette porte principale s'ouvrait sous un élégant arc-de-triomphe. C'était reconnaître d'avance, ce que la suite a prouvé, que si tous ceux qui allaient engager l'action ne pouvaient rentrer chez eux avec des couronnes, la plupart d'entre eux étaient dignes de palmes, et qu'à aucun ne devait s'appliquer avec justice l'ignominie des Fourches caudines. Sous cette voûte glorieuse était installé le bureau du percepteur de la recette, car pour voir les belles choses exposées, il fallait payer la modique somme de 50 centimes. N'était-il pas juste d'aider un peu la ville à supporter plus facilement les frais de toutes sortes qu'elle s'était généreusement imposés à cette occasion ? Il nous semble que rien n'était plus équitable, d'autant mieux que les exemptions de cette contribution levée sur la curiosité publique étaient nombreuses, puisque ni les dames patronesses, ni les sociétaires appartenant aux corporations appelées à exhiber leurs produits, ni les exposants n'étaient assujettis à la supporter. De plus, lorsque, comme c'était ici le cas, un temps suffisant est ensuite laissé gratuitement à la disposition du public pour visiter le concours, un droit d'entrée en commençant offre l'avantage de faciliter pendant les jours payants la surveillance et le maintien de l'ordre, et de donner aux personnes qui veulent à loisir voir et étudier, plus de facilité pour parcourir l'exposition avec fruit. Et la critique donc, n'a-t-elle pas ses coudées plus franches lorsque l'on est obligé à un déboursé, quelque minime qu'il soit, puisque, d'après Boileau,

C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant ?

Il est vrai que cette fois elle a moins trouvé qu'elle ne l'espérait l'occasion de s'exercer ; mais nous ne croyons pas que per-

sonne se plainte trop de sa déconvenue, dont, pour notre part, nous nous consolons très facilement.

Le premier pas franchi, ce pas, le *seul qui coûte* réellement en pareille circonstance, l'on se trouvait au milieu d'un ravis-sant parterre formé de plates-bandes de gazon garnies de fleurs, orné d'un joli jet d'eau, bordé d'un côté de volières où l'on voyait de charmants volatiles de basse-cour, et, sur les deux faces nord et sud, accompagné de gradins couverts de fruits, de légumes et de graines potagères. Une tente élégante renfer-mait des plantes de serre, des collections curieuses, des oiseaux rares, tandis que des intruments et objets d'art horticoles étaient disséminés avec goût. Disposition générale, belle tenue, intelligence harmonieuse des détails et de la perspective de l'ensem-ble, fraîcheur et grâce, tout était réuni dans ce local, à l'orne-mentation duquel avait présidé le tact sûr que l'on est certain de retrouver toujours dans les créations de même nature de celui qui l'avait dirigée.

Sur ce fond si bien préparé brillaient des lots, auxquels il ne manquait qu'une abondance relative. En effet, contrairement à ce que l'on avait espéré, beaucoup des plus habiles praticiens du jardinage ne s'étaient pas fait inscrire; plusieurs même de ceux dont les noms figuraient au catalogue n'avaient rien en-voyé. Il y aurait bien aussi quelque chose à dire sur divers points qui, pendant la durée du concours, ont donné lieu à des récriminations, qui n'ont pas été toutes sans fondement; le *Bulletin* aura à revenir sur ce sujet; mais pour aujourd'hui ne voyons que les roses et réservons les épines, d'autant plus que les détails en question n'étaient pas de nature à préoccuper la foule, et que celle-ci, malgré l'abstention fâcheuse de plusieurs horticul-teurs de mérite, abstention qui ne peut s'expliquer sans doute, pour la plupart, que par une modestie exagérée, avait tout lieu d'être satisfaite de ce qu'elle voyait. Les légumes étaient

splendides, variés et nombreux dans les divers casiers, les graines intéressantes et bien choisies, les plantes d'ornement remarquables, les bouquets dignes de ceux qui les présentaient, et qui, pour cette partie, ont fait si brillamment la réputation de Périgueux à Bordeaux, Limoges et Orléans. La coutellerie horticole portait l'empreinte du progrès ; les autres instruments méritaient une sérieuse attention. Les fruits eux-mêmes, la partie la moins bien représentée par suite de la chaleur de l'été, et qui depuis trois ans sont cruellement éprouvés par les brusques changements de température, offraient de très beaux échantillons.

Plusieurs notabilités de départements autres que la Dordogne avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé, car, suivant l'habitude, la *Société d'Horticulture* avait convié à prendre part à son tournoi tous ceux qui suivent en France la bannière sous laquelle elle marche elle-même. Orléans, Bordeaux et la Haute-Vienne avaient, entre autres, fait de magnifiques apports ; mais cette circonstance même n'a fait qu'accroître l'éclat du talent de nos compatriotes, qui ont souvent glo- rieusement triomphé et disputé partout ailleurs sérieusement la victoire à leurs redoutables émules, comme la liste des lauréats en fait foi. Comment n'aurions-nous pas été tous fiers de l'imposant et riche ensemble des productions envoyées par Bergerac hors concours, et auxquelles le jury a dû regretter de ne pouvoir attribuer, par cette raison, le prix éminent dont elles étaient si dignes ; des spécimens si complets de la culture des enclos des environs du chef-lieu ; de ceux venus des autres localités du département, qui auraient obtenu plus de récom-penses encore qu'on ne leur en a décerné, si quelques-uns, notamment ceux provenant de chez M. Sicard, d'Eymet, n'étaient arrivés trop tard pour pouvoir être soumis aux apprécia-tions des juges du camp, et aussi des objets sortis des mains

d'habiles fabricants et amateurs en divers genres, quoique cette dernière série ait eu moins de représentants pour plusieurs de ses divisions que les années précédentes ?

Aussi, les allées sablées de ce parterre improvisé étaient-elles sans cesse remplies de promeneurs attentifs et captivés, malgré la pluie, qui trop fréquemment venait inonder les passages et les rendre presque impraticables. On allait, on louait, on s'arrêtait tour à tour devant chaque corbeille, et quand tout avait été vu cent fois, on avait peine à se séparer de ce jardin, dont la durée devait être trop éphémère, et auquel ne manquaient même pas les pommes d'or de celui des Hespérides. Enfin, avec la pensée d'y revenir encore, on lui disait adieu pour visiter la seconde section de la place, à l'aspect plus sévère, mais qui offrait, cependant, elle aussi, le plus vif attrait, et sur le fronton de laquelle était écrit

Exposition industrielle départementale.

Ceux qui, suivant avec attention depuis long-temps déjà le mouvement d'accélération du progrès si manifeste par les grandes exhibitions, voyaient qu'aux assises solennelles du travail le Périgord se distinguait toujours lorsqu'il se décidait à y figurer, étaient convaincus que, sous le rapport industriel, notre département valait mieux que la réputation qu'on lui avait faite autrefois, que plusieurs même de ses enfants continuaient à lui maintenir hautement, et qu'il acceptait trop facilement. Contredits et accueillis par une incrédulité trop générale, surtout parmi leurs concitoyens, lorsqu'ils se hasardaient à exprimer cette opinion, ils désiraient que l'occasion fût donnée à nos travailleurs en tout genre de mettre au jour d'une manière incontestable des aptitudes, des talents, des mérites méconnus, et de nature à leur valoir une juste réparation. D'autres person-

nes encore, moins persuadées, peut-être, de l'existence du bien sous ce rapport, souhaitaient, néanmoins, aussi que l'on pût, pour ainsi dire, grouper et interroger à la fois nos usines et fabriques, afin de se faire une idée de l'état actuel de leurs produits, et de rechercher ensuite le moyen d'en assurer la prospérité en les élevant, autant que possible, à un rang éminent parmi leurs similaires qui couvrent et honorent la France.

Cependant, des esprits timides rejetaient cette idée, redoutant un échec inévitable pour notre amour-propre périgourdin, dans le cas où elle viendrait à se réaliser. En vain leur représentait-on l'excellence de nos fers, la bonté bien connue de nos préparations alimentaires, les succès obtenus par notre carrosserie, la haute valeur de la plupart de nos matières premières; en vain leur rappelait-on que les noms de plusieurs de nos concitoyens brillent au livre d'or des lauréats des grandes épreuves nationales et même universelles, ils répondaient obstinément par un sourire, et avec eux l'on voyait défendre le drapeau de l'inaction des hommes qui, comptant le nombre des feux de forges éteints dans notre contrée depuis deux ou trois ans, craignaient que le découragement, par suite des derniers traités de commerce, ne se fut étendu plus loin encore que l'on ne pouvait le voir en se bornant à l'étudier à la surface, et qui, connaissant le caractère généralement peu confiant en leurs forces de nos ouvriers, présumaient avec une grande apparence de raison, il faut le dire, qu'ils ne répondraient pas à l'appel que l'on voulait proposer de leur adresser.

Ainsi, deux camps étaient en présence, dont le second était, par le nombre, infiniment supérieur au premier. Si la victoire était toujours du côté des gros bataillons, il est certain qu'elle aurait dû se déclarer pour les partisans de l'inutilité, disons plus, du danger de la convocation à un jour donné, sur le même théâtre, des œuvres industrielles de la Dordogne.

Mais deux circonstances ont favorisé les adversaires de l'absention et assuré leur triomphe. La première a été l'initiative heureuse prise l'année dernière par la ville de Sarlat, devant laquelle Périgueux ne semblait pas pouvoir reculer ; la seconde, l'approche du concours régional agricole qui va se tenir en 1864 au milieu de nous. Presque à chaque solennité de ce genre les départements qui en sont le siège, joignent maintenant une exposition de produits fabriqués à celle de ceux de la culture ; des départements voisins l'ont fait déjà : comment songer à s'anéhiler sous ce rapport en reculant, quand on est au nombre des grandes divisions administratives de France, quand son chef-lieu prospère et grandit chaque jour, quand plusieurs autres de ses villes brisent leurs vieilles enceintes et débordent dans leur banlieue, quand de hautes cheminées se dressent de toutes parts et montrent que le travail est actif au milieu des 500,000 âmes qui peuplent nos coteaux et nos belles vallées ? Ce n'était pas possible, et il était cependant bon d'éprouver ses forces, de les connaître décidément avant de se résoudre à les appeler à un tournoi devant les nombreux étrangers accourus de toutes les contrées voisines, tournoi où les champions de notre pays pourront peut-être avoir à rompre des lances avec des adversaires renommés.

Ce double motif poussa quelques personnes à insister pour qu'un essai fut tenté dès cette année. Peu à peu leurs vues à cet égard gagnèrent du terrain ; la *Société d'agriculture, sciences et arts* les prit sous son patronage en les défendant dans ses *Annales* ; la presse, qui s'honore et se rend service à la fois en se faisant l'interprète des besoins locaux, et qui s'assure une clientèle d'autant plus nombreuse, une estime d'autant plus grande, qu'elle répond mieux à un intérêt général, moral et vrai, soutint leurs idées. Le conseil municipal de Périgueux, sur la proposition du maire, vota des fonds spéciaux ; le com-

merce de la même ville accueillit le projet avec faveur et ouvrit une souscription , promptement remplie , pour augmenter le nombre des récompenses à décerner, et une commission spéciale eut à organiser l'ensemble et les détails de l'institution nouvelle , dont les résultats étaient attendus avec une vive curiosité par ceux qui l'avaient provoquée , non moins que par ceux-là mêmes qui l'avaient jugée imprudente et prématuée.

La commission , une fois régulièrement formée et installée sous la présidence du premier magistrat de l'édilité du chef-lieu, ne perdit pas de temps. Elle fit un appel aux cinq arrondissements, elle répandit les circulaires et les instructions, elle s'entendit avec les présidents et les secrétaires des sociétés qui devaient avoir des fêtes en même temps que la sienne; elle forma avec eux un comité général qui combina l'ensemble des différentes parties du programme arrêté en commun, de sorte que chaque réjouissance prêtât de l'attrait aux autres par leur agencement mutuel. Elle mit à profit chaque moment du peu de temps qui lui restait , trois mois à peine , jusqu'à l'ouverture de la carrière où elle convoquait les travailleurs, pour exciter l'émulation et réunir un nombre imposant de suffrages.

Elle fut entendue. Le gouvernement voulut bien, pour l'encourager, mettre à sa disposition une grande médaille d'or et deux d'argent , en témoignage de sa sympathie; le commerce de Bergerac vota une médaille de vermeil; la municipalité de Nontron chargea une sous-commission de stimuler le zèle des fabricants de la circonscription sous-préfectorale dont cette ville est le chef-lieu; celle de Sarlat fit de même, et, de plus, prit à sa charge les frais de transport des envois de ses concurrents à l'aller et au retour. La compagnie du chemin de fer abaissa ses tarifs en faveur des objets qui seraient présentés. Déjà le département avait accordé une médaille d'or. Seul l'arrondissement

de Ribérac garda, officiellement parlant, un silence incompréhensible.

Pourtant pendant plusieurs semaines il y eut de l'hésitation parmi ceux que l'on conviait ainsi de toutes parts à se montrer glorieusement au grand jour. Ceux qui avaient blâmé cette entreprise triomphaient : ils assuraient qu'un local très restreint serait bien plus que suffisant pour l'exposition; ils déclaraient que les intéressés ne se résoudraient jamais à accepter une invitation faite trop tard pour qu'ils pussent y répondre en expédiant des objets spécialement destinés à leur faire honneur et préparés en conséquence de longue main. A leurs pronostics, à leurs épigrammes même, les personnes qui avaient confiance dans le succès, parce qu'elles voyaient sous cette froideur apparente la trainée d'enthousiasme gagner peu à peu, répondaient, comme le roseau de la fable au chêne, qui se croyait sûr de son fait : « Peut-être...

Mais attendons la fin. »

Comme elles disaient ces mots, il plut des déclarations ; dans les derniers jours ce fut une avalanche, on fut obligé d'en refuser bon nombre de trop tardives, et il y eut environ 250 admissions.

C'était énorme pour un début.

Il fallut éléver des constructions supplémentaires, et malgré de nouveaux fonds accordés par le conseil municipal dans ce but, on n'aurait encore pas pu tout loger, si quelques articles annoncés n'étaient venus à manquer.

Presque tous les arts et tous les métiers dont on s'occupe en Périgord ont été représentés et très convenablement, beaucoup même avec une grande supériorité, quoique plusieurs maisons puissantes n'aient pas cru devoir venir prendre part au combat, peut-être pour quelques-unes par suite de difficultés de trans-

port, peut-être pour toutes afin de ne pas en décourager de plus faibles. En effet, on ne peut pas admettre en pareille circonstance le dédain pour le théâtre borné où devait avoir lieu la lutte. Quand il s'agit de faire par ses apports honneur à son pays, le dédain n'est pas de mise dans les cœurs périgourdins. Comment prévoir d'ailleurs ce qui doit arriver ? Ne peut-on pas en un champ-clos, quel qu'il soit, trouver un digne adversaire qui n'aurait pas cru devoir, pour la première fois, paraître sur un plus vaste terrain, et qui, jusqu'alors inconnu, se montrera du premier coup émule très redoutable de jouteurs fameux ? Dans de pareilles rencontres on ne sait jamais ce qui va se passer. Le puissant quelquefois y apprend à ne pas trop présumer de ses forces, et celui qui se croyait faible, à avoir plus de confiance dans les siennes. Tous en sortent avec une émulation nouvelle, avec le désir bien arrêté de ne pas déchoir, de ne pas se laisser atteindre, mais de monter, au contraire ; de là le progrès dont tous profitent.

Pourquoi, parmi les industries importantes du département, la papeterie est-elle restée obstinément à l'écart, quand toutes les autres ont cru devoir comparaître ? Sans doute parce que ses habiles directeurs n'ont pas voulu que leurs produits même nous servissent à écrire leurs louanges, sentiment très délicat sans doute, mais exagéré. Le public, qui ne demande pas mieux que d'avoir l'occasion d'applaudir à tous les mérites, espère bien qu'ils ne lui obéiront plus à ce point une autre fois.

M. Lagrange, architecte de la ville, avait dressé les projets d'installation et dirigé avec beaucoup d'habileté les détails de l'exécution des bâtiments dont la construction a été effectuée avec plein succès sous sa surveillance par M. Focké; ils se composaient d'un vaste parallélogramme couvert en toiles, et d'une annexe ayant une toiture en planches; l'un et l'autre en bois et de grande longueur. La salle principale offrait au milieu un

vaste passage correspondant à l'arc-de-triomphe placé à l'entrée de l'exposition d'horticulture et ouvert aux deux extrémités, de manière que la vue se prolongeait à travers l'édifice provisoire jusqu'à l'horison, ce qui produisait un bel effet de perspective. De chaque côté de cette allée intérieure étaient placées des tables, puis venaient des couloirs, et enfin les cloisons de clôture, le long desquelles régnait encore des plats-bancs, et dont les parois présentaient une vaste surface à l'étalage d'une foule d'articles, qui paraissent avec avantage quand ils sont suspendus. L'annexe était simple et fermée seulement en arrière et latéralement; une contre-allée de la promenade était en outre destinée à recevoir les objets qui ne redoutaient pas les intempéries de l'air.

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, l'arrondissement de Périgueux avait fourni la plus grande partie des concurrents. Après lui venait celui de Sarlat, qui avait l'année dernière, avec un véritable instinct de la situation, donné le signal des expositions industrielles dans le département en organisant une, fort bien réussie, à l'occasion du concours départemental agricole qui se tenait à cette époque dans sa ville principale, et qui devait brillamment enlever dans nos murs bon nombre de récompenses dont plusieurs des principales. Ceux de Bergerac et de Nontron avaient moins d'envois; mais quoiqu'ils aient été loin de montrer l'élan désirable, ils n'en ont pas moins recueilli des palmes glorieuses et bien méritées. Celui de Ribérac avait à peine un ou deux casiers, méritants du reste, et qui faisaient regretter son indifférence en pareille occurrence, où il aurait pu noblement détromper ceux qui lui dénient avec une conviction injuste toute avance et toute capacité manufacturières.

En pénétrant dans le principal édifice, sur le fronton duquel on avait placé une statue de M. Lavergne, représentant la ville de Périgueux, tenant une couronne, et faite pour être vue

à distance, si l'on prenait vers la gauche on se trouvait tout d'abord en présence d'une sorte de petit salon dont le contenu prouvait de suite au visiteur qu'il n'est pas besoin d'aller hors de la Dordogne chercher au loin talent, luxe et bon goût. Les ornements d'église, brodés avec une rare habileté, une grande richesse et dans un style très pur, suivant la manière du siècle dont on avait voulu imiter les dessins et le faire général, les autres articles de la même maison suffiraient à réhabiliter Périgueux dans l'esprit des plus prévenus. C'est un véritable service rendu au pays par MM. Puipeyroux et Lafaye, les possesseurs de ces belles étoffes si merveilleusement ornées par des doigts de fée.

Venaient ensuite la cordonnerie et la saboterie, dont les vitrines accusaient un bon travail et une élégance incontestable. Pourquoi près des étagères bien garnies dont nous parlons n'y en avait-il pas de praticiens que tous connaissent et apprécient aussi, et dont quelques-uns jouissent dans cette partie d'une réputation bien établie ? On aurait aimé à comparer leurs œuvres avec celles de leurs confrères, distingués presque tous par des récompenses méritées, et aux produits desquels on était heureux d'applaudir, tant il était évident que ces chaussures étaient dans la bonne voie. Que l'on ne s'attende pas d'ailleurs à nous voir citer tous les noms de ceux qui fixaient particulièrement l'attention, cela nous entraînerait bien au-delà des bornes que nous ne devons pas franchir, et ferait de plus double emploi avec la liste des récompenses. Que l'on ne suppose pas non plus que nous voulons nous livrer à une appréciation étendue des qualités et des défauts de chacun. Nous sortirions de notre rôle, qui est simplement d'être en général l'écho de la voix publique et du jury, sans nous appesantir sur des détails qui nous conduiraient trop loin. N'oublions pas d'ailleurs que nous ne sommes pas de la spécialité et que nous nous exposerions

très facilement, en voulant prendre un air docte, à voir le lecteur saisir l'occasion de retourner contre nous le proverbe : *Ne ultra crepidam sutor.*

Ce que nous disons ici nous le disons autant pour ce qui va suivre que pour ce qui précède.

Au-dessus de l'espace que nous venons de voir si convenablement rempli, l'on remarquait un écusson en plâtre de grande dimension. C'était le premier d'une série qui en comprenait quatre autres; chacun d'eux représentant les armoiries d'une des villes chefs-lieux d'arrondissement dans la Dordogne. Ces écussons offraient les modèles exécutés par M. Latour, jeune sculpteur de Périgueux, de ceux qu'il doit ciseler sur pierre pour le grand fronton du nouvel hôtel de la préfecture. M. Latour a du talent et de la verve. Avec de l'étude et en suivant les conseils de gens de goût, versés dans les connaissances architecturales et archéologiques, il arrivera, ce n'est pas douteux, à un bel avenir.

Un lot solide et bien fait, composé d'un carnier et de guêtres de cuir, fixait ensuite les suffrages des amateurs d'articles de chasse commodes et intelligemment appropriés à leur destination. M. Brizon, sellier-carrossier à Périgueux, en était l'auteur. En considérant la coupe, la combinaison et le fini de l'ensemble, impossible de s'y méprendre; on reconnaissait immédiatement à la facture qu'elle était due à un zélé partisan de l'exercice cher à Nemrod, et que M. Brizon n'est pas moins redoutable à ses rivaux d'adresse devant une compagnie de perdreaux que devant son établi.

Des peintures sur bois en divers genres et réellement dignes de plus grandes scènes que la nôtre, se voyaient dans la même direction; les décorateurs, dont elles sont l'œuvre, ont présenté des travaux qui auraient été certainement distingués dans des villes d'une importance bien autre que Périgueux et Sarlat, d'où ils nous sont arrivés.

On peut en dire autant des teintures sur soie de M. Pécout, placées tout à côté, et de celles de M. Grondin, qui, avec peut-être un peu moins d'éclat, avait plus de variété dans la nature de ses apports, qui comprenaient aussi des apprêts et des laines peignées.

Voici l'imprimerie : Celle de Périgueux figure seule, et l'on regrette que Bergerac, Sarlat, Ribérac et Nontron n'aient rien envoyé en ce genre. Mais telle qu'elle est, ce petit groupe a droit qu'on s'arrête avec attention devant lui. Nous y voyons, en effet, figurer M. Rastouil, dont l'exécution se signale par sa correction et sa netteté, non moins que par son bon marché, et qui a pour contre-maître un des plus anciens et des plus capables ouvriers de la partie. M. Boucharie, sans cesse à la recherche d'inventions utiles qui facilitent et accélèrent le travail, et qui en a déjà trouvé quelques-unes. Une *forme* d'impression, placée sous les yeux du public, est là pour prouver ce fait à tous ceux qui connaissent les secrets du métier. M. Bounet, qui, récemment installé, plein du feu sacré, aspire au premier rang et y arrivera. M. Dupont et C^e, une vieille et solide réputation qui ne veut pas décliner, qui a fait ses preuves depuis long-temps dans les grands concours, qui montre avec orgueil les échantillons qui lui ont valu d'éminentes couronnes, et qui entend s'élever encore, par les soins de son chef et de son proté, dont nous ne ferons pas l'éloge, parce qu'il doit lire ces lignes avant qu'elles soient livrées à la publicité, et qu'il *le corrigera*. Les deux maisons Bounet et Dupont avaient aussi de la lithographie; toutes les deux l'avaient traitée de main de maître; on voyait qu'une lutte sérieuse est engagée et que l'une et l'autre visent aux perfectionnements les plus grands. Toutes deux ont des aides et des graveurs capables, et il n'est pas douteux que, grâce à cette rivalité pour le bien, elles ne conservent et n'acquièrent des droits à une répu-

tation déjà faite pour la seconde et qui commence à s'étendre pour la première.

N'oublions pas, au milieu des cartes, des épreuves de tout genre, un petit instrument, un rouleau d'impression combiné par M. Ranvaud, de Nontron, de manière à rendre plus prompt le service des presses, et qui a, nous assure-t-on, mérité les éloges d'un des plus éminents typographes de France, M. Plon, de Paris.

Après l'imprimerie et la lithographie, la photographie. Différents spécimens prouvaient que là aussi l'on cherche à réaliser le progrès et à se mettre au niveau des grands établissements. On y parviendra.

Les regards se portaient ensuite sur les modes et tapisseries de la maison Lacoste, dont quelques pièces avaient été exécutées hors du département, mais sur ses dessins, et les autres avaient été brodées ici même. On n'a pas besoin de louer cet établissement, il est assez connu. Les tapisseries de M^{me} Mas se faisaient remarquer par une bonne exécution, une grande égalité de point et beaucoup de variété. Il ne manque à l'artiste, pour satisfaire les plus exigeants, que de donner à certains ouvrages un peu plus de souplesse et de charger quelquefois un peu moins ses couleurs. Avec le talent dont elle fait preuve, ce ne lui sera pas difficile. M. Desmartin, au Petit-Change, près Périgueux, avait un tapis de table en mosaïque, bien exécuté, et M^{me} Laterrière, de Vergt, une descente de lit en plumes d'oiseaux de basse-cour fort curieuse.

Les tapisseries une fois vues, l'on rencontrait des toiles de fil de chanvre uni et façonné, de M. Chaussier, de Saint-Georges de Périgueux, le seul tisserand qui eût songé à exposer, ce dont il faut le remercier comme d'un bon exemple, sans compter que sans avoir tout le fini possible, son travail était loin de manquer de qualité.

M. Léon Barret était venu s'établir à la suite de M. Chausier avec ses draperies, qui couvraient un vaste espace s'étendant de là jusqu'à l'extrémité du bâtiment et excitant l'admiration générale. M. Barret est à la tête d'une manufacture dont les débouchés s'agrandissent de jour en jour. Le mérite intrinsèque de ses produits, ses prix d'une surprenante modicité pour sa bonne confection et le choix des matières premières, lui assurent une clientèle de plus en plus considérable. Aussi partout où il a voulu concourir a-t-il obtenu des triomphes précurseurs de celui qui ne pouvait lui manquer ici.

Tout-à-fait au fond de l'allée s'appuyaient contre la cloison une cheminée et un magnifique autel en marbre, sortis des ateliers de MM. Clément et Mazeau. C'était là aussi l'une des pièces capitales du concours. Ces deux objets étaient vendus d'avance, et leurs destinataires n'ont qu'à se louer d'en avoir fait l'acquisition sous le rapport du fini de l'exécution et du bon marché.

Ils étaient éclairés par des fenêtres ornées de vitraux peints, et la cheminée portait sur son manteau des émaux sur cuivre. Vitraux et émaux, ces derniers surtout, ont valu à leur auteur, M. Audoynaud, à Périgueux, une médaille d'or, le jury ayant voulu reconnaître par une haute récompense des recherches d'une grande valeur, des essais qui, s'ils ne donnent pas lieu pour le moment à une exploitation étendue, prouvent l'amour et l'intelligence de l'art, et permettent, par les succès incontestables obtenus déjà, d'espérer qu'une industrie renouvelée et d'une considérable importance pourra devenir bientôt pour nos contrées une source de légitime réputation.

Redescendant maintenant par le grand passage vers l'entrée, le long de la première rangée de tables qui bordait cette avenue, on saluait d'abord les vêtements confectionnés de M. Torrès, le directeur de l'entreprise connue sous le nom des *Cent Mille Paletots*, dont la maison est à juste titre connue de tous

ceux qui aiment à être confortablement et élégamment vêtus à peu de frais. Cet étalage formait un digne pendant à celui de M. Barret, et était très heureusement continué par les belles étoffes de laine de M. Martial, de Piégut, près Nontron, auquel on ne pouvait réellement reprocher que de vendre un peu cher d'excellentes choses.

Des cages, des pièges en fil de fer, précédiaient la vannerie de M. Chervet, qui, médaillé deux fois par la société d'horticulture, est venu demander au jury de l'industrie une distinction nouvelle, qui ne lui a pas été refusée.

Vis-à-vis MM. Pécout et Grondin, dont nous avons parlé, M. Sauveroché exposait des teintures sur laine et sur soie. M. Sauveroché ne sait pas ce que c'est qu'échouer dans sa spécialité; aussi, quoiqu'il se soit décidé tard à concourir à l'exhibition, et que, par suite, le temps lui ait un peu manqué pour se préparer, a-t-il été de nouveau reconnu dans cette circonstance comme l'un de nos bons praticiens dans un art où le département n'a guère de rivalités à redouter, à ce que l'on nous assure, en ce qui touche les genres d'un usage habituel.

Des savons à détacher, un système de dégraissage recommandé par des administrations compétentes, ont fait honneur à MM. Moncelle et Mespoulède ainé.

Nous avançons dans notre course. M. Michel jeune, boulanger à Périgueux, qui a eu la pensée d'essayer de surmonter la difficulté qu'offre la cuisson d'un gâteau des Rois de dimensions phénoménales, a eu de plus, après avoir réussi, une autre idée non moins bonne, celle d'apporter son chef-d'œuvre et de le soumettre à l'appréciation. Reconnaissions son mérite en lui décernant, à l'exemple de MM. les jurés, une mention honorable.

Il n'y avait que l'espace du bureau des ordonnateurs, de ce point aux chapeaux de feutre de M. Lapeyre, de Saint-Astier, et

l'on restait convaincu, en examinant ceux-ci, que la fabrication bien entendue n'est pas le privilége exclusif des villes. Le moëlleux, la souplesse de ces couvre-chefs, faisaient regretter de ne pouvoir les comparer avec ceux des ateliers d'Excideuil et de Ribérac. Nous ne savons si la victoire serait restée à ces derniers, mais elle leur eût peut-être été plus difficile qu'on n'aurait pu le croire avant la convocation à laquelle M. Lapeyre a fait sagement de répondre dans son intérêt.

Les articles de voyage de M. Labarthe, nouvellement installé à Périgueux, étaient aussi traités d'une manière fort convenable.

Il ne faut pas que M. Dorigny, qui avait, non loin de là, une collection complète et intéressante de dentiers, s'imagine que son mérite ait échappé à qui que ce soit. Si son nom ne se trouve pas parmi ceux des personnes qui ont été primées, c'est très certainement parce que, n'appartenant pas à nos contrées, où il n'a pas encore peut-être entièrement pris racine, et n'étant parmi nous que depuis peu de temps, ses pièces ont été considérées comme ayant été fabriquées dans son cabinet de Paris, ce qui le plaçait hors concours, d'après le règlement. Son talent, du reste, n'a pas été mis en doute un seul instant.

Des reliures appartenant à M. Mespoulède prouvaient que là aussi le souffle qui pousse aux améliorations se fait sentir, et produit déjà des fruits qui doivent donner lieu à de flatteuses espérances, dont la réalisation ne se fera pas attendre et commence même à se manifester très ostensiblement. Courage, persévérance et constantes études des maîtres de l'art, tel est le programme que suivra M. Mespoulède. Son passé répond du futur. M. Thomas, son voisin, montrait, dans l'emplacement qui lui avait été assigné, quelques volumes reliés d'une manière convenable, et qui dénotaient le soin de l'ouvrier.

Nous passons devant des modèles de tableaux de lecture ou

d'étude et de table d'école, dus à des instituteurs primaires qui cherchent à rendre plus facile l'instruction des enfants et la surveillance de leurs turbulents subordonnés. Ce sont là des entreprises dont on doit souhaiter le succès et qu'on ne peut constater sans intérêt.

Dès classes, allons à la récréation. Les cartes de M. Lapeyrière nous en donnent le moyen. Elles sont réputées pour leur bonté, souhaitons que tous ceux qui s'en servent soient aussi loyaux qu'elles, et n'abusent pas plus d'un plaisir honnête en soi et de la confiance de leurs adversaires du tapis vert, que M. Lapeyrière n'abuse de la confiance de ceux qui s'adressent à lui pour être bien servis.

Que de fleurs ! étaient-elles naturelles ou bien artificielles ? Elles ne pouvaient être qu'artificielles, car sans cela elles n'auraient point été admises céans. D'ailleurs, en y regardant de plus près, quelques corolles et quelques feuilles trahissaient un peu trop leur origine. C'est qu'il n'est pas de lumière sans ombre, et c'est le cas de dire ici que l'ombre faisait encore ressortir la lumière. M^{me} Blanchard est une de ces travailleuses d'élite qui font vite la réputation de l'endroit qu'elles habitent. Il est à croire qu'avant peu, grâce à elle, Périgueux jouira pour les fleurs artificielles du renom qu'elle a déjà tant contribué à lui conquérir pour les bouquets de fleurs naturelles. Même à côté de M^{me} Blanchard, M^{me} Boissel a su se faire apprécier dans la même partie ; ceci suffit à prouver ce qu'on peut attendre dès maintenant de son habileté.

Aux fleurs artificielles on avait fait succéder les fleurs jetées par l'aiguille sur les tissus de lingerie fine, les modes et les tricots. Il y avait foule d'objets et foule d'admirateurs. Le jury, embarrassé pour donner des palmes au milieu de tant de concurrentes dignes les unes des autres, a fait appel aux connaissances d'une commission de dames, tribunal dont les arrêts ont

dicté les siens tant pour cette triple catégorie que pour les autres broderies de l'exposition.

Aller de ces gracieux objets aux perruques ! *Infandum !* Avoir caressé successivement du regard tant d'articles charmants de toilette, avoir rêvé pour les siens et pour soi tout ce qu'il y avait de mieux, et arriver brusquement en face d'un faux toupet ! hélas ! Mais n'est-ce pas là qu'il faut en venir tôt ou tard tous tant que nous sommes ? N'est-ce pas à cela que plusieurs d'entre nous sont réduits déjà, car le temps passe vite sans qu'on y pense. Oh ! sagesse des ordonnateurs, d'avoir si bien placé ces salutaires protecteurs de nos crânes, de manière à nous avertir que de la jeunesse et de l'âge mûr à la vieillesse il n'y a qu'un pas ! Et d'ailleurs ces funestes nécessités sont si artistement travaillées, qu'elles deviennent presque un ornement au moyen duquel, aux grands jours de gala, aux fêtes, on semble rajeuni. Nos coiffeurs nous les offrent

Pour réparer des ans l'irréparable outrage,

autant que possible, bien entendu, et pour nous garantir plus sûrement des rhumes de cerveau. Acceptons-les avec reconnaissance pour nous, signalons-les à ceux qui vont en avoir besoin, et bénissons tous ensemble les noms de MM. Houssard, Richard et Barrier, qui ont aussi dans leurs vitrines de jolis ouvrages en cheveux.

Cependant nous détournerons nos regards, car malgré son fini, la perruque est toujours pénible à celui qui pense qu'un jour ou l'autre il y faudra recourir. Aussi bien l'inspection de la première moitié des objets exposés était terminée par cette mélancolique apparition, d'où l'on faisait naturellement volte-face vers le premier banc de droite que l'on suivait en remontant.

On le voyait d'abord tout chargé d'étaux, de haches, d'articles de taillanderie et de serrurerie, chose remarquable, presque

tous arrivés du Sarladais. Un seul ouvrier de Périgueux, M. Din nicher, employé chez M. Chazotte, carrossier, avait placé au milieu de ces envois un compas de charron et un modèle d'avant-train de voiture en fer poli, qui lui ont valu des suffrages précieux. Les autres travailleurs en fer du département n'avaient pas voulu présenter de petites pièces détachées, c'était sans doute chez plusieurs pure indifférence ou modestie outrée, chez quelques-uns peut-être la supposition qu'ils laissaient un triomphe plus facile par leur absence à ceux qui voulaient courir les chances du sort. *Cette compassion part d'un bon naturel*, mais à voir ce qui a paru, il est possible qu'elle ait été simplement de la prudence. C'est à ceux qui ont déserté le combat à réparer promptement et résolument à la première occasion le tort qu'ils se sont fait ainsi à eux-mêmes.

Au-dessous, reposant sur le sol et appuyée contre la rampe, était une belle grille style Louis XV, signée par M. Périer, serrurier à Périgueux, et destinée au château de Fayolle.

Des échantillons de marbres, de chaux, de ciment, de kaolin, se pressaient sur les tables à côté des objets en fer dont il vient d'être parlé. Sarlat et Périgueux les avaient presque tous envoyés. On y voyait aussi les beaux plâtres bruts et préparés de M. Brian, de Bergerac, et ceux prêts à être employés de M. Brachet, plâtrier à Périgueux. Les récompenses n'ont pas manqué à cette section : pure justice en vérité.

C'est ici que devait figurer la collection des minéraux de la Dordogne, provenant du laboratoire de chimie du département. Malheureusement, cet ensemble, qu'il eût été si intéressant d'étudier, n'a pas été déplacé par suite de la crainte qu'on a eu qu'il s'en égarât une partie, et les visiteurs qui le cherchaient partout, sur l'annonce qu'en avait faite le catalogue, ont été privés du plaisir de le voir.

En son lieu, s'est alignée une longue file d'étagères resplendis-

santes de la gloire gastronomique du Périgord. Quels objets et quels noms ! Salut, jambons fameux, saucissons célèbres, pâtés, truffes, volailles, légumes et poissons, fiers des lauriers gagnés dans vingt batailles ou qui noblement aspiriez à la victoire ! Salut, liqueurs, dragées, chocolats et compotes ! Oh ! comme on se pressait autour de cette armée intrépidement rangée en ligne devant ceux qui auraient aspiré à l'anéantir par estime pour elle ! Comme chacun *demeurait quelque temps muet à son aspect !* C'est que les rivaux les plus redoutables étaient là, sollicitant à la fois par leurs séduisantes productions, l'odorat et le goût. Il en était venu de Sarlat, de Bergerac, de Périgueux. Seul parmi les illustres, M. Morelon, de Nontron, faisait défaut. Triomphateur à la dernière grande exposition nationale de Bordeaux

Quand peu manque à sa gloire, il manquait à la nôtre !

Ils étaient présents les vainqueurs des joutes universelles de Londres et de Paris, et à eux s'étaient mêlés fièrement de bouillants novices des exhibitions, prétendant hautement aux premières places, forts de la conviction de leurs droits , sans crainte d'être éclipsés par les rayons de l'auréole de leurs voisins.

Le jury, comprenant la grandeur de sa tâche en face de pareils athlètes, les a divisés en trois groupes dont il a successivement parcouru les rangs, en goûtant les raisons palpables et puissantes que chacun apportait pour s'assurer la prééminence dans son opinion. Partout il a trouvé des chefs et peu de soldats dans ces bataillons de volontaires, où c'est à peine si quelques-uns, qu'on aurait vivement applaudis ailleurs, ont pu être maintenus à un degré comparativement inférieur, d'où ils vont avant peu s'élancer au premier rang.

On a commencé par l'examen des liqueurs, examen sévère et prolongé, à la suite duquel une médaille d'or a été remise à la

maison Dujarric, de Périgueux, qui rend à cette branche de commerce, dans nos pays, le lustre ancien que lui avaient mérité les Forestier, et qui avait semblé diminuer un instant. Cette médaille est un témoignage d'intérêt dont tous les liquoristes périgourdins se sentiront flattés en comprenant l'importance qu'on attache à leur industrie, à laquelle trois médailles en argent très bien gagnées ont dû être attribuées, outre celle d'or accordée, comme nous venons de le dire, à une fabrique déjà signalée par les récompenses que lui avaient votées les commissions du concours régional de Périgueux en 1855, de Paris à l'exposition universelle de 1855 et de Londres aux grandes assises internationales qui viennent d'être closes. MM. Requier, de Montignac; Deschamps, de Périgueux; Severin, de Bergerac, ont dignement soutenu le nom de nos distillateurs.

Le second bataillon, celui de la confiserie, avait pour porte-drapeaux deux Périgourdins chers aux gourmets, MM. Pécou et Lestang, dont les bannières sucrées ont été décorées l'une et l'autre avec enthousiasme de la médaille d'argent.

Restait le corps de réserve, composé de pièces relativement de résistance, à l'attrait desquelles on cède toujours, car quel est l'estomac bien né qui, s'il savait parler, ne répèterait ce vers célèbre de Berchoux dans son poème sur le beau sujet qui nous occupe :

Du sol périgourdin la truffe nous est chère?

Long-temps, long-temps, assure-t-on, la victoire est restée indécise. A plusieurs reprises, les juges, voulant s'éclairer sur la question dont la décision leur était soumise, ont fait plaider la cause à leur palais. Enfin, dans une séance mémorable, après une épreuve solennelle, où les terrines apportées sur la table du conseil ont circulé de main en main, dégustées tour à tour avec soin et enveloppées d'une épaisse couverture qui cachait leurs

étiquettes, le numéro 2 proclamé comme devant recevoir la médaille de vermeil, premier prix, a laissé, après le vote qui lui donnait la palme, voir à la lueur des bougies le nom de M. Capretz, de Sarlat, salué par les applaudissements de ses compatriotes et de l'assemblée entière. Deux médailles d'argent ont été d'un commun accord données à MM. Lasalvétat, notre heureux représentant à l'exposition du centre à Limoges et à l'exposition universelle de 1855, ainsi qu'à M. Bardon, dont les débuts promettent une carrière brillamment fournie. Tous deux ont serré de près leur émule couronné cette fois, mais qu'ils se proposent de détrôner au plus tôt. Deux médailles de bronze sont venues se placer sur les vitrines de deux autres braves combattants: MM. Blanc, honorablement mentionné à l'exposition universelle de Londres cet été même, et Rouchard, qui, comme M. Bardon, voyait pour la première fois le feu des concours.

Près des comestibles truffés, deux boulangers, MM. Lafosse et Michel ainé, avaient apporté du pain, chose fort nécessaire. Ces pains de différentes sortes étaient bons. Il est fâcheux que l'exposition de la boulangerie se soit bornée là.

Pour les boissons gazeuses, trois marques connues avantageusement par les consommateurs ont reçu des médailles. Ce n'est pas un mince avantage pour elles que d'avoir su se faire ainsi favorablement noter après les liqueurs. Il en est de même des bières, dont deux brasseries de Périgueux ont fait constater la bonté. A titres divers, chacune des deux concurrentes pour cette spécialité s'est retirée avec une couronne de même valeur que celle conquise par sa rivale.

Les huiles de noix sont moins agréables au goût de l'immense majorité, mais elles ont leur importance même dans la consommation ménagère, particulièrement dans nos campagnes et pour divers usages industriels. Elles forment une branche considérable du commerce de la Dordogne, principalement dans

le Sarladais, où elles sont fabriquées sur une vaste échelle. La maison Allard et C^e, qui occupe un grand nombre d'ouvriers dans une huilerie qui est, paraît-il, une usine qu'on a tout lieu de considérer comme déjà de premier ordre dans cette spécialité, et M. Magne, de Montignac, en offraient plusieurs litres, accompagnés de cerncaux et de tourteaux pour M. Allard, qui a obtenu la médaille de vermeil. Une médaille de bronze a été la part de M. Magne, qui travaille de manière à prouver qu'avec lui on peut s'attendre à une marche certaine en avant.

Enfin la série des objets destinés à l'alimentation publique était terminée par plusieurs boîtes, paquets et sachets pleins de farines et de minot. Encore une médaille d'or tombée de l'écrin du jury, celle-là pour les magnifiques produits de M. Aubier. Deux médailles d'argent pour reconnaître les succès de M. Grenier, de Bergerac, qui en est encore à son début; deux mentions honorables pour encourager les travaux de MM. Loubet et Séguy.

De la nourriture du corps allons à celle de l'esprit. Le classement fait sous la direction de M. Lagrange par MM. les ordonnateurs, Privat, Béraud et de Valbrune, y invitait tout le monde, et les sons harmonieux d'un orgue conviaient puissamment le public à continuer sa promenade dans ce sens, en oubliant un peu ce qu'il était permis à chacun de désirer pour sa table, mais interdit aux promeneurs de savourer séance tenante. M. Bessodès, facteur de musique à Périgueux, était l'auteur du bel instrument qui, touché tour à tour par des maîtres habiles et par M. Baptiste, l'éminent organiste de la paroisse Saint-Eustache de Paris, a reçu de ce dernier des louanges bien flatteuses. M. Bessodès exporte déjà, même au loin. Il est à souhaiter que ses orgues qui, au mérite de la sonorité et du bon travail au point de vue musical, joignent celui de la solidité et d'un prix

modique, puissent se répandre dans un grand nombre de paroisses du diocèse.

Nous voguons maintenant vers l'art pur ; c'est à peine si, malgré leur utilité réelle, les services en faïence de MM. Dubourdieu, de Thiviers, pouvaient engager la foule à les considérer. Cependant, quand on les avait entrevus, on voulait les revoir. Les deux frères avaient chacun leur part dans l'approbation des ménagères, comme ils l'ont eue dans les prix distribués.

On faisait un instant halte devant la coutellerie de M. Brillet, qui n'a pas eu à se repentir d'avoir fait à la fois des envois à l'exposition d'horticulture et à celle de l'industrie, puisque deux médailles d'argent sont venues de la part des comités d'examen l'encourager à persévérer dans le chemin qu'il s'est tracé vers l'utile et le beau. On avait un regard pour celle de M. Monié. On appréciait celle de M. Queyroul, l'un des anciens de sa profession à Périgueux, dans le compartiment duquel, outre les instruments d'une consommation usuelle, il y avait notamment une clef de garangeot qui charmait ceux qui, par état, sont appelés à s'en servir. S'il est quelqu'un des exposants qui ait conservé une dent contre le jury, qu'il s'adresse à M. Queyroul, celui-ci la lui extraira à la minute et sans douleur avec sa clef perfectionnée, nous en avons pour garants tous les docteurs qui ont vu sa vitrine.

D'autres instruments pour les opérations chirurgicales succédaient à ceux dont nous venons de parler. Ils étaient l'œuvre d'un jeune homme de Sarlat, M. Arthur Monméra, qui y avait joint des articles destinés aux boîtes de mathématiques, et la plupart de son invention. M. Monméra, par ses explications claires et précises, accompagnées de démonstrations de l'utilité de ses compas divers et autres objets de même ordre, a captivé l'attention des hommes sérieux, qui ont en lui reconnu des

aptitudes supérieures, de nature à faire augurer que sa carrière sera féconde et pourra laisser après elle des traces lumineuses dans les sillons des sciences abstraites que creuse énergiquement déjà son intelligence.

M. Hallade, conducteur des ponts et chaussées, avec ses règles à coulisses pour calcul, perfectionnées et construites par lui-même, avait aussi sa part dans les louanges de ceux qui ont souvent affaire à des mesures de précision.

Nous avons dit que la papeterie s'était refusée à venir à l'exposition. M. Carrié, de Bergerac, s'était chargé de réveiller nos regrets à cet égard, en nous montrant des rouleaux pour papier à cigarette d'un bon faire. Un malheur de famille arrivé à cet exposant l'a empêché de compléter son exposition comme il le désirait, ce qui lui aurait sans doute valu plus encore qu'il n'a reçu.

Un cercle toujours compacte de curieux indiquait à tous les belles épreuves de gravures sur métaux dues à M. Müller, et ceux qu'attrait ce rassemblement, comprenaient de suite qu'on s'empressât en cet endroit. Dans un coffret discret qui ne s'ouvrirait pas indifféremment devant le premier venu, M. Barrat, de Sarlat, avait déposé un travail de bijouterie et diverses pièces gravées, qui frappaient par leur mérite; M. Barrat possède une imagination pleine de verve et de bon goût, qui commande à des doigts agiles et à un coup-d'œil sûr; comment ne réussirait-il pas? Son orfèvrerie, qui partout eût été bien classée, était l'unique preuve du savoir-faire en ce genre de nos compatriotes. Dans le même compartiment, on avait donné l'hospitalité à la seule montre faite peut-être tout entière en Périgord, et dont l'auteur était M. Dhenin, également Sarladais. Comme pendant à cette pièce d'horlogerie, M. Dufraisse, de Périgueux, avait un système particulier de mouvement qui semble mériter une étude spéciale.

Des bustes et des statuettes en nombre assez considérable succédaient à ce que nous venons d'énumérer. Plusieurs étaient envoyés au nom de MM. Lavergne et Veyssiére, élèves à l'école des beaux-arts. La plupart portaient le cachet d'un talent réel; mais que leurs auteurs y prennent garde : qu'ils évitent le genre facile où poussent trop aisément de complaisantes flatteries et de fâcheux exemples ; qu'ils s'inspirent au contraire, sans hésiter, des conseils et des modèles des maîtres de la grande école. Alors s'ouvrira devant eux la route qui conduit à des hauteurs où l'on ne parvient pas sans peine, mais d'où l'on plane comme il convient à ceux qui ont, comme eux, des ailes qui ne peuvent complètement se développer que dans l'air des régions élevées au-dessus des lieux communs où elles s'obliteraient. Ils sont doués de tout ce qui peut les faire réussir, qu'ils aillent hardiment vers les sommets qui les attendent. Ils feront bien pour eux et pour leur pays qui, dès leurs commencements, s'est senti autorisé à attendre d'eux un essor vaste et noble en tous points. L'afféterie, partage des médiocrités, ne saurait leur convenir.

Les sculptures sur bois se composaient d'une très remarquable exposition d'un amateur, M. le marquis de Saulnier, qui, dans ses loisirs, exécute en se jouant de petits chefs-d'œuvre auxquels plus d'un artiste en vogue porte envie; et d'une châsse en noyer due à un ébéniste de Bergerac, travail distingué que nous avons revu depuis avec plaisir dans la chapelle du château de Montréal, appartenant à M. le comte de Montferrand.

Un pas de plus, et l'on atteignait le bout de la table, après avoir interrogé du regard une baignoire d'un système particulier à chauffeur et double réfrigérant plongeur de M. Desnoyer, puis considéré un alambic perfectionné avec fourneau et un vase en cuivre battu de grande dimension, l'un et l'autre ouvrages de M. Mandavy, poêlier à Périgucux, chercheur infatigable, travailleur habile, qui, déjà couronné pour ses thermosiphons par la

Société d'horticulture, devait l'être encore cette fois par elle en obtenant de plus une récompense qu'il était venu solliciter ici à titre d'industriel.

Comme du côté gauche, le fond du bâtiment était dissimulé de celui-ci par un autel et une cheminée de MM. Clément et Mazeau, surmontés d'une fenêtre garnie de vitraux coloriés par M. Audoynaud. On ne pouvait s'empêcher d'accorder encore quelques minutes à ces beaux travaux, puis, en s'éloignant pour prendre le couloir qui longeait l'édifice, on découvrait de belles glaces sortant de chez MM. Frachet et Gauthier. Les cadres des unes, l'étamage parfait des secondes démontraient victorieusement qu'au chef-lieu du département, les glaces brutes peuvent être montées et garnies d'une manière extrêmement satisfaisante.

Des pièces de verre peint les accompagnaient, coulées en lames, tournées en vases et en fontaine, par MM. Vallée et Freyfond, de Terrasson. Les décors ainsi façonnés ont un éclat particulier, et qui ne manque pas d'élégance et d'originalité.

Un autre habitant de la même ville, M. Darnis, a introduit en Périgord la fabrication des cabinets d'horloges comtoises, qu'il livre à prix très bas ; il lui a été décerné une mention honorable pour leur menuiserie.

M. Gabani, fumiste, nous présentait un calorifère à air chaud pour lequel il lui a été accordé une médaille de bronze, pendant que M. Gaubert exhibait une cheminée de marbre, dont plusieurs parties étaient remarquablement traitées.

Toujours en descendant vers l'entrée, MM. Lachaud et Mérou avaient édifié un autel gothique en plâtre, vrai bijou de travail délicat, et qu'il serait à désirer de voir copier sur d'un peu plus amples dimensions et avec quelques légères modifications pour une chapelle, où l'on voudrait avoir sans grandes dépenses un objet de bon goût. Les figures en plâtre de MM. Lucquesi et

Garraud ont obtenu le second prix dans la même catégorie.

M. Ritouret avait dressé sa tente vis-à-vis M. Queyroul. Que d'espoirs, disons mieux, que de certitudes de rétablissement pour les mâchoires endommagées, dans cette collection de râteliers et de pièces réparatrices, dans le génie observateur de cet infatigable antagoniste des maladies de la bouche, bien connu de tout le Périgord ! C'est à la fois effrayant et rassurant à voir.

Pour nous faire oublier les maux de l'humanité, des dessins et des peintures couvraient de vastes panneaux tout à l'entour. On applaudissait d'abord aux travaux des élèves de M. Dupuy, professeur à l'école gratuite de Périgueux, travaux au milieu desquels ressortait un portique fort bien exécuté en matière dure par le jeune Frachet. Les succès des écoliers font l'éloge de leur maître. M. Constant, conducteur des ponts et chaussées, mérite aussi que l'on cite son plan topographique de Périgueux, que tous louaient hautement. De nombreux tableaux, dont plusieurs presque improvisés pour la circonstance, étaient placés dans un jour peu favorable, qui a nui certainement à leur effet, et cependant, quoique le milieu d'un concours industriel ne leur convînt pas, il est resté de leur apparition la conviction bien fondée qu'un sentiment artistique rayonne dans l'âme de presque tous leurs auteurs, et que parmi ceux-ci, plusieurs, avantageusement connus déjà, jouissent d'une réputation qui s'étendra certainement; le goût de l'étude dont ils sont animés et la facilité d'exécution dont ils font preuve ne permettent pas d'en douter.

Si l'on veut, quand leur renom atteindra son apogée, boire à leur santé, l'on peut dès aujourd'hui, dans les deux colis qu'avaient dirigé sur Tourny les verreries du Lardin, près Terrasson, et de Rottersack, près Lalinde, choisir les bouteilles pour enfermer les grands vins qui seront destinés à inspirer les toasts des orateurs. N'importe la caisse sur laquelle se fixera la préférence des amateurs, on aura lieu d'être content. A la fabrication des

bouteilles, Rottersack a joint celle de briques et de tuiles creuses de qualité solide.

Le plateau qui touchait ceux de cette usine soutenait les préparations nombreuses de M. Theulier, pharmacien : de la pâte pectorale de baobab, arbre géant du Sénégal, dont il a eu le premier l'idée d'utiliser les fleurs et les fruits pour notre santé ; du kirsch indigène de deux ans, glorieux de sa médaille gagnée à l'exposition horticole de 1860, alors qu'il sortait à peine de l'alambic, et de l'eau de rose parfumée. Ainsi, M. Theulier butine de l'équateur à nos champs et cherche à nous démontrer le grand parti que l'on peut tirer de nos mérissiers sauvages et des suaves ornements de nos parterres.

Déjà quelques personnes commencent à exploiter ce nouveau filon des richesses de notre sol. Le kirsch périgourdin figurait sur plusieurs étagères, soit à l'exposition de l'industrie, soit à celle de l'agriculture, et l'on nous a cité une dame intelligente qui d'un terrain aride retire déjà chaque année des sommes importantes, après l'avoir complanté de rosiers qui lui fournissent une essence recherchée par le commerce.

Dans sa carte des personnages célèbres de France, qui s'était égarée au milieu des bocaux entre lesquels elle était modestement blottie, M. du Burguet a fait preuve de recherches patriotiques et d'un esprit porté aux études sérieuses.

MM. Porcher, de Périgueux, et Brian et Dubois, de Bergerac, ont jeté une vive lumière, avec leurs cierges, bougies et chandelles, sur leur aptitude à traiter la cire et les graisses. Le jury a constaté ses sentiments à leur égard par des distinctions flatteuses, dont la première a été à M. Porcher. Le public a sanctionné chaleureusement la décision favorable à ces deux maisons, comme la plupart des autres arrêts qu'il a rendus.

La tannerie, sous divers aspects, s'était emparée, depuis M. Porcher jusqu'à près de la grande porte, de presque tout l'es-

pace disponible. Elle ne s'était pas fait la part trop large, car il est bien peu de communes un peu importantes du département où elle n'ait un ou deux ateliers. Un certain nombre des plus considérables de ceux-ci, par le chiffre des ouvriers employés et par la réputation, n'étaient pas sur les rangs, et cependant, de l'avoué de tous, cette section était magnifique. Il a semblé juste d'accorder à une branche si considérable de notre travail départemental, branche qui fournit à tant d'autres des matières de choix à mettre en œuvre pour leurs confections diverses, une des médailles d'or disponibles. Elle a été le partage de M. Bardonnaud, de Vergt, qui a conquis d'emblée un rang éminent par des envois que des hommes d'un jugement sûr, experts émérites en son art, ont proclamés supérieurs. L'ensemble des produits de M. Brut, de Périgueux, et les cuirs blanches de bœuf, spécialité très prisée, de M. Durand et de M^{me} veuve Ville-regnier, qui en font des fournitures sur tous les points de la France, ont été mis en relief par des médailles d'argent. MM. Tixier frères, de Périgueux, et Colinet, de la même ville, ont obtenu, les premiers une médaille de bronze, le dernier une mention honorable pour des œuvres qui, dans des localités réputées même pour la préparation des cuirs, auraient été déclarées méritantes. Leur classement cette fois n'est pas une défaite; il ne déprécie nullement leurs procédés de travail; il prouve seulement le point de perfection auquel est arrivé parmi nous l'appât des dépouilles animales cutanées.

Les colliers pour chevaux de trait de MM. Bordas, Avoustin et Prioleau, colliers dont plusieurs témoignaient du zèle d'amélioration dont sont animés leurs auteurs, donnaient une opinion favorable de notre bourrellerie. M. Prioleau, de Montignac, outre ses colliers, avait un système ingénieux de harnais de sûreté, qui, mis à l'essai, a fait concevoir l'espérance d'un bon résultat lorsque des perfectionnements y auront été introduits.

Si nous allons nous promener ayant en main une des cannes ouvragées de M. Delbos, de Condat-sur-Vézère, pour examiner à loisir la façon dont cet exposant procède, il est très possible que nous nous dirigerons vers le bord de la rivière, et si la fantaisie nous prend de rapporter un plat de perches ou de tanches, à qui nous adresser pour nous procurer les filets nécessaires ? Nous en avons vu de très bons en fil de chanvre dus à M^{me} veuve Valade, du faubourg des Barris, et en fil de fer faits par M. Perchaud, de Cubjac. Nous nous approvisionnerons probablement chez l'un d'eux, mais nous tâcherons de ne pas nous laisser séduire par le projet de dépeupler, pour la plus grande satisfaction de notre amour-propre, le cours d'eau que nous voudrons explorer, et nous demanderons que les mailles ne soient pas trop étroites, afin que le fretin puisse s'échapper. Sans doute quand l'on tient en son pouvoir les destinées d'un jeune barbot, d'une traite inexpérimentée vu son basâge, ou d'une carpe encore enfantine, on peut se montrer magnanime et rendre à ces intéressants captifs la liberté. Mais combien qui ne le font pas ! et nous-mêmes le ferions-nous toujours !... Hélas ! peut-être fermerions-nous les yeux à l'évidence, nous obstinerions-nous à voir en eux des goujons d'une forme particulière, et serions-nous jaloux d'en connaître le goût. Le pêcheur n'est que trop souvent aveugle et sourd quand il s'agit de voir la taille et d'entendre les supplications de sa proie. Il se dit, comme dans la fable qui sera toujours vraie :

Petit poisson deviendra grand,
Pourvu que Dieu lui prête vie;
Mais le lâcher en attendant,
Je tiens pour moi que c'est folie !

Comment le progrès peut-il se faire sous les eaux au profit de l'alimentation publique avec de pareilles maximes ? Souhaitons donc que les filets laissent échapper la jeunesse des populations aquatiques, et ne nous apportent que son âge mûr.

Nous avons dit que les chasseurs avaient lieu de se féliciter en voyant les guêtres et le carnier de M. Brizon. Un autre sujet de joie les attendait à l'endroit où nous sommes parvenus. Les armes si bien montées par M. Mazeau ne pouvaient pas, en effet, les laisser indifférents, tant le bois était artistement ouvrage, tant la courbe avait été combinée de manière à amener avec la plus grande précision et naturellement sur la même ligne, dès que l'on a couché en joue, l'œil, la mire et le gibier, assurant ainsi la mort infaillible de celui-ci; car quel est le chasseur, pourvu d'un bon fusil, qui ne tue pas la pièce qui se trouve devant lui, à moins qu'il n'y ait de la faute de son chien, de sa poudre, de son plomb, de la surprise, de l'éloignement, du vent ou de la pluie? Convenons qu'il en est peu. L'ancienne maison Roussely, qui jouissait avec raison d'une grande réputation dans l'arquebuserie périgourdine, a quitté sa profession. Deux de ses derniers rejetons sont maintenant, l'un officier dans l'armée, l'autre à l'École-Militaire en train de le devenir. Mais en ceignant l'épée, elle a laissé sa clientèle à un successeur qui continue ses bonnes traditions, à M. Rougier, de Saint-Etienne, dont les préoccupations constantes sont de dépasser l'attente de ceux qui ont le plus de confiance en lui. Sur son étagère, outre des travaux dans le genre ordinaire, il avait déposé un fusil système Lefaucheux, non-seulement parfaitement monté, mais encore muni d'un très ingénieux mécanisme qui se place et s'enlève à volonté, et qui a reçu de lui le nom d'arrêté-clef, parce qu'il a pour but d'empêcher le canon de s'abattre tout-à-coup, ce qui peut arriver aux armes à feu de cette espèce, si l'on n'y prend garde, et causer des accidents. L'invention de M. Rougier est donc d'une véritable importance. En voyant en quoi elle consiste, chacun de se dire : « C'est bien simple. » C'est simple, c'est vrai ; mais personne ne l'avait trouvé.

Afin de pouvoir écouter à son aise le récit des exploits cyné-

gétiques non moins innombrables que véridiques, pour la plupart, de ceux qui venaient en connaisseurs contempler les chefs-d'œuvre de MM. Rougier et Mazeau, on eût été heureux d'avoir à sa disposition les sièges moelleux de M. Beauville, ou ceux non moins commodes qu'élégants que M. Briaud avait réunis dans un charmant réduit, en face du carré de MM. Puypeyroux et Lafaye. De là, sous un petit plafond de M. Brachet, et protégé par lui contre la pluie qui filtrait trop souvent à travers la toile formant le toit du grand bâtiment, on aurait aimé, en jetant un dernier regard sur les trésors de la salle que nous venons de parcourir, à écouter les symphonies exécutées sur l'orgue de M. Bessodès. Mais on s'y serait oublié, endormi peut-être, et d'ailleurs il restait encore beaucoup à voir.

On s'éloignait donc pour ne pas céder à la tentation, et quand un rayon de soleil paraissait, on allait à l'extérieur, sur la gauche, examiner dans la contre-allée ce qui avait pu sans crainte être laissé dehors comme n'ayant pas à redouter les rigueurs de l'air. On passait d'abord au pied d'une belle croix en fer battu, destinée à dominer le clocher de l'église de Labachellerie. Elle portait le numéro correspondant sur le livret au nom de M. Tourenne, serrurier à Périgueux; puis, contre les parois extérieures du bâtiment en planches, humblement placés à terre, on apercevait des minéraux de fer. C'étaient des échantillons des riches gisements des cantons d'Excideuil et d'Hautefort; ils appartenaient à M. Couvrat, qu'un rapport de M. de Nerville, ingénieur en chef des mines, a signalé à la commission pour l'intelligente direction qu'il donne à ses fouilles; à M. Magueur, régisseur de M. le comte de Damas, dont nous aurons occasion de reparler tout à l'heure, et à M. Malafayde, juge de paix. Il devait en venir de Saint-Capraise, sur les bords de la Dordogne; nous n'avons pu les découvrir.

Des minéraux d'une autre nature se présentaient ensuite. C'é-

taient des pierres de taille tirées de quelques-unes de ces magnifiques carrières qui environnent la capitale de notre province. Les collines qui font cercle autour de la ville sont riches en admirables dépôts calcaires, dont beaucoup sont utilisés sur une vaste échelle, et quelques-uns à une grande profondeur, mais à peu près partout à ciel ouvert.

Tout Vézère est sorti de cette masse immense,
Et Périgueux encore y puise l'existence.

Assurément voilà de jolis vers! heureuse imitation de deux autres de l'abbé Delille, sur les Catacombes de Rome! Ils sont de circonstance, étant presque aussi lourds, mais à coup sûr moins beaux dans leur genre que ne l'étaient dans le leur les trois blocs de Léparat et de Saint-Georges, chargés de donner une idée des matériaux des roches de notre voisinage. Les échantillons de Léparat sont de bonne nature, celui de Saint-Georges vaut encore mieux. On sait que la veine d'où il a été extrait est très activement exploitée, et que c'est d'elle notamment que proviennent les dés énormes qui ont été employés dans la construction de l'église du même nom. On aurait, cependant, désiré que l'Arsault, Pronceau, la Combe-des-Dames, et les Isards surtout, eussent apporté leur contingent à cette exhibition trop incomplète sans eux. Chancelade, dont la pierre tendre est d'un emploi si général, avait, par les soins de M. Chaigneau, deux cubes d'un grand mérite, dont un a été dégrossi sur place. On s'attendait à ce que les Piles tiendraient à honneur de faire parade également de leurs pierres encore très appréciées, quoique un peu moins qu'autrefois. On a été déçu dans cet espoir.

Les environs de Domme ont fait sensation. Deux meules de M. Maury, qui a commencé l'exploitation régulière des silex du pays, ont ouvert la marche, et deux splendides collections des

entreprises Allard et C^{ie}, et Chassaing, Peyrot et C^{ie}, ont produit une vive impression chez tous ceux qui s'occupent de meunerie ou de broyage. M. Maury a reçu une médaille de bronze. Quant à MM. Allard et C^{ie}, et Chassaing et Peyrot, l'une et l'autre des maisons concurrentes, offraient une telle supériorité dans les détails de chaque pièce, étaient déjà chargées de tant de couronnes, qu'il était impossible d'hésiter un instant sur la nature de la récompense qu'on devait leur attribuer. Il ne pouvait y avoir de doute que sur la prééminence à donner à l'une d'elles. Celle de M. Allard avait un grand poids à jeter dans la balance, ayant été la seule qui ait obtenu à Londres une médaille à l'exposition universelle dernière; celle de M. Chassaing, dont les produits présents soutenaient bien la comparaison, avait, de son côté, de hautes approbations, et entre autres celles du ministère de la guerre, à faire valoir. Une médaille d'or *ex-aequo* leur a été décernée par le jury, qui n'a pas voulu, en plaçant l'un des deux adversaires au-dessus de l'autre, paraître indiquer, en quelque sorte, ce dernier comme indigne du premier rang où tous deux, dans son esprit, devaient être maintenus. A l'avenir à se prononcer! C'est aux deux compagnies à tâcher de fixer la victoire. Avec les chefs qu'elles ont à leur tête, on est certain que la suprématie sera long-temps et vivement disputée, que les imperfections de détail s'effaceront de plus en plus. Déjà la plaine de Domme a gagné du terrain sur la Ferté-sous-Jouare. Bientôt elle tiendra la tête. Honneur au Sarladais!

Le charronnage, avant-coureur d'une autre industrie capitale dans nos contrées, a valu une médaille de bronze à M. Gagnaire, de Léparat, commune de Boulazac, qui avait envoyé deux roues d'une bonne exécution, et des montants d'araire en bois bien travaillés. M. Abrieux, du faubourg Saint-Georges, à Périgueux, avait une très belle paire de roues de charrette ferrées et placées sur essieu, qui sont entrées en ligne de compte pour

lui faire obtenir le prix qu'il a remporté dans la classe suivante.

Il y a vingt ou trente ans, quand nos routes étaient rares, et mauvaises presque toutes, quand nos villes étaient moins peuplées, les voitures étaient peu nombreuses dans nos contrées. On peut se souvenir encore, sans être un Mathusalem pour cela, de l'époque où le passage d'un véhicule de famille à travers tel ou tel faubourg alors désert, maintenant bordé de maisons, bruyant et affairé, était un événement à Périgueux. Aujourd'hui, qui n'a pas son landau, son cabriolet, son coupé? Je pourrais répondre très pertinemment à cette question.... Mais enfin, il est certain que rien n'est plus commun à présent que de posséder un équipage grand ou petit, et, moyennant une faible rétribution, de se passer, quand l'on veut, la fantaisie de se faire conduire par un cocher comme si on possédait bêtes, caisse et gens. Le cheval de selle de nos pères est presque inconnu de la génération qui nous succède, et quant à aller à pied, on en a perdu l'habitude. L'ouverture de beaux chemins, la mode, la diminution de fatigue et la facilité qu'il procure de se déplacer commodément avec les siens, et ses bagages au besoin, devaient donner une supériorité marquée, prompte et décisive au moyen de transport en ce moment généralement adopté.

Cet état de choses rend plus indispensables que jamais la bonté, la force de résistance des voitures dont on se sert sans cesse, et comme l'élégance se glisse partout, il faut que le constructeur sache imprimer à son œuvre un cachet de bon goût. Il faut, en outre, que le prix ne soit pas trop élevé, car les fortunes sont en général modestes, et le bon marché est un appât de plus qui attire la commande. C'est ce que notre fabrication a très bien compris. Si l'*Américaine* de M. Pauliac, de Bergerac, malgré ses qualités incontestables, paraît un peu lourde et un peu chère, ce n'est que par comparaison. Il y a bien peu de temps on l'au-

rait trouvée légère et cotée bien bas. C'est que la voiture , moins brillante , il est vrai , mais , si l'on peut ainsi parler , robuste , et destinée à un petit propriétaire ou marchand , de M. Abrieux , bien établie pour sa destination , est de plus extrêmement avantageuse pour la bourse de ceux en vue de qui elle est construite. C'est que celles de M. Doirier , confortables et gracieuses , sont très abordables pour des personnes d'une position simplement aisée. C'est que celles de MM. Dufour la touchent , et leur voisinage est à redouter pour d'autres ! MM. Dufour sont de terribles adversaires ; leurs frères de Toulouse , de Bordeaux , de Limoges et de Nantes en savent quelque chose. A Londres même ils ont été remarqués. Ils ont donc emporté la médaille d'or dans leurs grands ateliers , qui s'épanouissent toujours , où ils reçoivent des commandes de tous côtés , et d'où ils font partir des voitures pour le chef du gouvernement , pour le comte de Chambord , pour la France , pour l'Allemagne , et même pour l'Amérique. Avec cela , leurs concurrents ne se découragent pas , au contraire. Les établissements s'élèvent et prospèrent , leurs directeurs gagnent sans cesse en habileté en même temps qu'en débouchés. C'est une course générale en poste vers le perfectionnement , vers l'égalisation des mérites. La carrosserie du Périgord , dont plusieurs des maîtres n'ont pas paru à l'exhibition , est une source de richesses et de renom pour notre pays.

Dans le cas où l'on aurait voulu atteler des chevaux à l'une des calèches exposées , on aurait trouvé dans l'endroit où elles étaient remisées d'habitude de très bons articles de harnachement dus à M. Gaulet , sellier de la rue Limogeanne , le premier inscrit sur la liste des exposants , le premier couronné dans sa série. Il paraît que M. Gaulet tient au numéro un. Il ne le cédera pas facilement à un autre quand il s'agira de bien faire.

Laissant à droite un petit canot modèle , construit par

M. Sergand pour M. de Valbrune, l'on allait de là vers l'annexe visiter les meubles et l'ébénisterie. Quels tentateurs que MM. Tenant et Périer ! Nous conseillons à ceux qui ne veulent pas faire de folies, de fuir leurs magasins. Il y a de si charmantes choses; comment résister au plaisir d'en acheter quelques-unes, d'autant plus que, pour leur mérite s'entend, on n'en demande que bien peu d'argent, de plusieurs du moins ! Les salons et les appartements des personnes riches peuvent, grâce à ces messieurs, être très convenablement remplis. L'assortiment de M. Jalinoux est encore digne d'une ville importante. M. Daubisse a de bons billards, et M. Charbonnel, de Nontron, un système bien imaginé de coulisses de tables.

Il faut mentionner aussi les ouvrages en bois tourné de M. Valade et la chaiserie de M. Boisset jeune, qui tous deux ont gagné très honorablement la médaille d'argent. M. Lapouge, de Nontron, donnait une idée favorable de l'Asie avec son fauteuil indien. Les habitants du Coromandel ou du Malabar ne mettent pas probablement tant d'élégance dans cette partie de leur simple mobilier.

M. Lassoutanie ne se reposera pas sur sa matelasserie, toute douillette qu'elle soit. Tout annonce, en effet, qu'il est bien décidé à prendre un grand essor dans sa partie.

Des pièces de tonnellerie, envoyées par MM. Chevalier, du Bugue, et Mercier, de Saint-Cybranet, ont donné l'idée la plus favorable des produits en ce genre de ces deux ouvriers. Il est singulier qu'aucun des trois arrondissements de Nontron, Périgueux et Ribérac n'ait songé à montrer une futaille.

Les vis de pressoir de M. Cordelier n'ont pas paru. Tous ceux qui s'occupent de vinification l'ont regretté.

La menuiserie avait présenté des ouvrages de différentes sortes. En général, le travail était bon et soigné; mais le mauvais temps, qui avait fait jouer le bois de certaines pièces, a pu

nuire à l'appréciation de ces objets. Ils auraient probablement beaucoup gagné à ce que la température fût douce et régulière.

On a constaté de l'amélioration dans la briqueterie , dans celle surtout de MM. Boissel et Chiquet. Parmi les autres exposants de la même espèce de terres cuites , quelques-uns ont envoyé des échantillons qui plaisent à l'œil et accusent de louables efforts ; mais cette section laisse encore à désirer sous le rapport de la cohésion de la pâte des produits , qui se rompent avec trop de facilité sous un choc un peu fort. Nous indiquons le défaut : on trouvera vite le moyen de le faire disparaître.

Il ne nous reste plus qu'à aborder la métallurgie , cette constellation radieuse au firmament de notre industrie. Notre vieille et noble terre , qui prodigue à l'architecte des matériaux de choix de toute espèce , recèle en ses flancs un fer de qualité supérieure , redoutable aux mains du guerrier , et qu'emploient avec un égal avantage l'agriculteur et l'ouvrier des ateliers. Ce sol , fort et fertile pour qui sait le cultiver , semble participer de la nature de la race qui l'habite , race un peu rude , mais généreuse et brave , dont la fière devise explique avec tant d'à-propos le nom que plusieurs auteurs assurent avoir été le sien dans l'antiquité :

« *Petra esto duris , cor amicis , hostibus ensis ,*
» *Haec tria si fueris , Petracorensis eris !* »

« Soyez de pierre pour les méchants , tout cœur pour vos amis , un glaive contre l'ennemi ; si vous êtes ces trois choses , vous serez Périgourdin ! »

Puissent nos populations mériter toujours que l'on parle ainsi d'elles ! Mais revenons à notre sujet , dont nous nous écartons un peu par patriotisme. Nous aurons lieu de nous féliciter de ce que nous avons encore à enregistrer.

Les fers à gouges que fabrique la forge de Coly , pour rem-

placer par une garniture posée à froid et serrée par des boulons qui permettent de l'écartier ou de la tendre à volonté, les garnitures actuelles, placées à chaud et clouées sur les roues, sont le produit de fontes anglaises, mais ils sont travaillés en Périgord et nous appartenient à ce titre. Une médaille d'argent a été la preuve que leur confection a satisfait le jury. Les minerais du département ont, à l'exclusion de tous autres, produit les fers, les fontes, les poteries de fonte et les aciers pudiés de MM. Doursout frères, à Périgueux, et les beaux fers en barres de M. Grenouillet, maître de forges à Mavaleix. Ces trois lots suffiraient à la réputation d'un département. Joignons-y les fontes variées de seconde fusion, coulées dans la Fonderie de Périgueux, appartenant à M. Pradier, dont l'exposition comprenait une foule de modèles et d'ustensiles. Une chaudière immense, pièce d'un seul jet, et pouvant contenir 640 hectolitres d'eau, devait figurer dans cet ensemble qu'elle aurait dominé par sa masse imposante; mais un accident, arrivé à la grue qui devait l'enlever, n'a pas permis de la changer de place.

Voici mieux néanmoins, voici le vrai couronnement de la belle exhibition dont la revue s'achève. Ce sont des fers de toutes grandeurs, de toutes espèces, des fontes, des fils de fer, des pointes avec accompagnement de blocs du minerai, dont tire un si excellent parti une direction savante. Le public s'étonne et applaudit; les hommes du métier se complaisent à ce spectacle. Londres a donné raison à MM. Durand et Guyonnet, qui, sans craindre la comparaison avec les similaires venus de l'étranger de tous les points du monde au rendez-vous universel, malgré la crise que traverse la fabrication des fers français, par suite de la situation commerciale actuelle, comprenant la valeur des produits de nos mines bien traités, seuls de la Dordogne, parmi leurs collègues, ont osé tenter la fortune aux bords de la Tamise, et ont triomphé. La grande médaille d'or de l'Empereur,

étoile la plus brillante de notre concours, est allée mêler son éclat au rayonnement des autres gloires des Forges de Périgueux.

Nous venons de présenter un aperçu, aussi exact qu'il nous a été possible de le faire, de la première exposition départementale industrielle qui ait eu lieu en Périgord. Nous regrettons de n'en avoir pu tracer qu'une esquisse trop faible et trop incomplète. Qu'on nous pardonne d'avoir entrepris ainsi une tâche bien au-dessus de nos forces; mais nous ne pouvions laisser s'éloigner de nous, sans que nos *Annales* lui eussent payé avec quelques détails un juste hommage, cette belle et attrayante solennité. Nous avons attendu long-temps pour en parler dans nos colonnes, espérant toujours l'arrivée du tableau que nous avait promis d'en faire un homme de talent bien plus à même que nous d'en mettre au jour les mérites, de signaler d'une main ferme et prudente les lacunes remarquées par le jury, les imperfections à corriger encore, les enseignements que tous nos industriels doivent y trouver, les motifs qui ont présidé à la distribution des récompenses. Des circonstances imprévues ont empêché la réalisation de nos vœux. Des obstacles sérieux n'ont pas permis à celui qui avait autorité pour raconter et apprécier de nous adresser le rapport officiel que nous désirions, et nous nous sommes vus contraints, ne voulant pas que le silence s'établît dans notre recueil, autour de cette manifestation importante, de faire en hâte appel à nos souvenirs, de remplacer par une torche fumeuse, qui ne jette qu'une lueur insuffisante sur la surface des objets, l'éclatant flambeau qui devait éclairer le fond des choses. Toutefois, nous croyons, en général, nous être rapproché, par suite de la position où le hasard nous avait placé dans ce concours, des opinions qui nous ont paru dominer parmi ses juges et ses visiteurs, et dont nous avons, autant qu'il a été en nous, tâché de suivre le fil conducteur.

Cette exposition, nous le répétons, méritait un autre historien. Pris, pour ainsi dire, à l'improviste, ceux qui ont contribué par leurs envois au succès de cette fête, nous ont montré à découvert l'intérieur habituel de leurs magasins. Ce que nous avons vu, c'est ce qui se fait d'ordinaire ; ce sont les articles de vente courante. Est-il beaucoup de départements qui, questionnés ainsi tout-à-coup, eussent pu faire une réponse aussi victorieuse ? Nous en doutons. Nos ouvriers, comme du reste nous l'avions toujours pensé, sont donc plus habiles qu'ils ne le supposaient et qu'on ne voulait bien l'affirmer. Le jury, devant tant de concurrents, devant tant d'envois dont on peut dire, à l'inverse de l'épigraphe connue, qu'il y avait beaucoup de bonnes choses, peu de médiocres, presque aucune de mauvaise, a dû se trouver embarrassé, le nombre des récompenses à distribuer n'étant pas en rapport avec celui des lots qui paraissaient en droit d'en recevoir. Aussi, après avoir décidé que les médailles d'or et de vermeil seraient réservées aux grandes industries d'une importance actuelle majeure pour le pays, et aux recherches artistiques et scientifiques pouvant donner lieu, plus tard, par leur application persévérande, à la création d'ateliers importants dans nos contrées, s'est-il vu dans la nécessité de reconnaître par des médailles d'argent, quelquefois même par des médailles de bronze, des services qu'il aurait voulu signaler hautement, comme ils en étaient dignes, par des prix d'un ordre supérieur. Les mentions honorables elles-mêmes sont donc des marques sérieuses d'estime, et ceux qui les ont obtenues peuvent et doivent s'en montrer fiers, en se promettant de monter rapidement au sommet, maintenant qu'ils ont franchi le premier degré.

Cette épreuve victorieusement soutenue donne pour l'avenir les plus légitimes espérances. Elle tiendra, nous l'espérons, le pays en éveil, et si, comme tout l'annonce, une nouvelle invitation lui est faite, à l'époque du concours régional, c'est-à-dire

dans dix-huit mois, nous le verrons accourir de nouveau calme et fort, sans que cette fois personne s'abstienne de venir prendre part au combat. Alors le champ de bataille sera plus vaste, les palmes à cueillir seront plus nombreuses, ceux qui auront été moins heureux en 1862 qu'ils n'espéraient l'être, soit que les circonstances ne leur aient pas permis de déployer toutes leurs ressources, soit qu'ils aient été victimes du sort ou d'une erreur possible de leurs juges, malgré les scrupuleuses investigations et les soins de ceux-ci, pourront reprendre le rang qui leur appartient. Les sommités qui se sont tenues à l'écart attendant l'effet d'un premier essai, apparaîtront aussi dans l'arène, comprenant que l'isolement est funeste dans le siècle actuel, qui veut, pour voir, que l'on se montre, et qu'elles doivent toujours tenir la tête du mouvement vers le progrès. Les plus humbles cantons seront représentés comme les villes. Le département tout entier se réhabilitera d'une manière imposante sous les yeux de la France, et il se trouvera une plume habile et digne de lui pour faire parvenir au loin le récit de son triomphe.

Passons maintenant à la troisième division de Tourny, d'intéressants spectacles nous y attendent.

Concours départemental agricole.

Ici notre tâche devient moins ardue, quoique laborieuse encore; nous retrouvons, en effet, le sujet de nos études habituelles. Aussi nous sentons-nous comparativement à l'aise, et nous réjouissons-nous de mettre le pied sur le seuil de cette nouvelle enceinte, d'autant mieux que nous allons avoir, cette fois plus encor que jusqu'à présent, de justes sujets d'orgueil pour notre pays.

La *Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne*, dont la sphère d'action embrasse tout ce qui peut être utile à

notre département, a compris que le nœud vital du Périgord est l'exploitation sage et bien conduite des domaines ruraux. Elle a donc mis tous ses soins à la faire progresser ; elle ne cesse de répéter aux habitants de nos campagnes, en les exhortant à tirer le meilleur parti possible de leurs champs, par des améliorations continues, le précepte du vieillard de La Fontaine,

Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fond qui manque le moins.

Labourez, leur dit-elle, fouillez, tourmentez sans relâche avec intelligence vos collines, vos plaines, vos vallées.

Un trésor est caché dedans.

Et les faits lui donnent raison. Déjà la sagesse de ses conseils se manifeste par des résultats, le sillon se transforme en riche *placer* pour ceux qui savent l'interroger et profiter des leçons de l'expérience, des avis des hommes instruits, des débouchés qui s'ouvrent à leurs produits multipliés par une bonne culture. La condition du paysan s'améliore et s'élève ; notre département prend une place chaque jour plus considérable parmi ceux qui fournissent à l'alimentation publique des denrées justement recherchées.

C'est surtout depuis que, donnant l'exemple du zèle et du dévouement actifs, la société s'est, si l'on peut employer cette expression, transformée en pèlerin de la science, que le mouvement s'est accéléré, que le bien est devenu apparent. En 1857, voyant que de nouvelles lois allaient changer le système douanier, que ceux qui poussaient à cette importante modification ne pouvaient tarder à l'emporter dans les conseils du gouvernement, et sentant combien il était urgent de préparer les esprits au péril et de leur enseigner les moyens de le conjurer, elle créa les concours départementaux, allant d'arrondissement en

arrondissement, répandre d'utiles leçons, montrer des modèles à suivre, encourager les timides, réveiller l'activité des habiles qui s'endormaient loin de son action.

Elle n'a été rebutée ni par les fatigues ni par les mécomptes qui l'attendaient quelquefois. Tour à tour, la circonscription particulière du chef-lieu, les bords fertiles de la Dordogne, la plaine de Mussidan, les plateaux de Thiviers, les gorges du Sarladais, ont entendu ses exhortations, ont vu récompenser leurs travaux, se sont sentis entraînés par elle vers un courant d'activité savante et expérimentale qui leur était presque inconnu ; les comices se sont multipliés sous ses pas ou à sa voix ; Sarlat a le sien, Nontron aussi, et Ribérac lui-même, sourd trop long-temps, cherche à grouper en association féconde ses agriculteurs épars.

Cette année, pour la seconde fois, la société plantait sa bannière à Périgueux, sur Tourny, et y passait l'inspection de ses forces notamment accrues et plus enthousiastes que jamais. Son programme s'était élargi comme ses rangs, et 320 inscriptions ont montré l'empressement avec lequel les populations ont accepté l'invitation de venir disputer les prix proposés.

Nous allons voir que la réunion nombreuse d'envois de toute nature, faits par les agriculteurs à cette fête, était, en général, aussi remarquable par la qualité que par la quantité des objets qui la composaient.

Sans nous astreindre à tout signaler dans l'ordre du classement établi par le règlement, prenons la route que suivaient en entrant les promeneurs, et examinons tour à tour les différentes sections à mesure que nous les rencontrerons.

A peine avait-on franchi la limite qui séparait cette exposition de la précédente, que l'on se trouvait en face d'une salle carrée placée sur l'axe de celle du grand bâtiment de l'exposition industrielle, et dont l'ouverture, correspondant à celle de cet édifice,

avait les mêmes dimensions de largeur, toujours pour que la vue pût embrasser Tourny dans son entier, depuis la porte de l'arc-de-triomphe de l'entrée générale jusqu'à l'extrémité opposée du cours. Dans ce local, étaient rassemblés les produits agricoles proprement dits. Le mauvais temps avait arrêté l'expédition de quelques caisses attendues; néanmoins on voyait sur les tables des échantillons divers d'un grand mérite. Une magnifique collection de plantes, racines, grains et autres objets compris dans la classe dont il est question, provenant soit de grande culture, soit d'essais, était arrivée de la ferme-école de Lavalade, et a valu à M. de Lentilhac, directeur de cet établissement, la médaille d'or de la série. On ne pouvait donner moins à ce groupe intéressant, et, en décernant ce prix, le jury a dû se féliciter que les dispositions nouvelles du prospectus lui permettent désormais d'accorder cette marque de haute considération à des lots d'une importance capitale et de rémunérer dignement ceux qui, comme M. de Lentilhac, se présenteraient devant lui avec la médaille gagnée, par exemple, au concours universel de Londres, dont cette année même notre collègue a eu la gloire d'être un des lauréats principaux.

D'autres concurrents présentaient de nombreux produits donnant une idée de l'ensemble de leurs principales récoltes. On y remarquait des apports en différents genres, qui montrent l'aptitude de notre climat à favoriser à la fois la réussite de choses dont la réunion dans nos contrées n'a rien d'extraordinaire, tandis que dans beaucoup d'autres plus vantées, un ou deux articles seulement donnent des profits satisfaisants, à l'exclusion des autres qui ne sauraient y prospérer. Ce n'est donc pas la bonté du sol et de la température qui nous fait défaut. Quand on le voudra, le Périgord sera compté parmi les provinces les plus riches de France. Céréales, laines, soies, eaux-de-vie, pruneaux pris dans les lots d'ensemble étaient, pour la plupart, satisfai-

sants. Une certaine quantité de betteraves, venues sur terrain drainé improductif auparavant, et des bois de pin très beaux qui se trouvaient dans l'emplacement occupé par les envois de M. L. de Galard, prouvaient qu'avec de l'esprit d'observation, de la persévérance et de l'habileté, on peut tirer un excellent parti de portions de terrain frappées en apparence de stérilité.

Dans les spécialités on remarquait des vins pour la plupart de crus bien famés et dignes de leur réputation. Si quelques-uns étaient moins bons que les autres, il y a évidemment tendance à mieux les confectionner partout, et la culture intelligente des cépages d'élite est à l'ordre du jour. On comprend la nécessité absolue d'obtenir de ses vignobles un liquide à la fois généreux et abondant. On travaille dans ce sens d'un bout du département à l'autre, et avant peu d'années la réforme sera complète. Nos vins, fort renommés dans les pays qui nous avoisinent, et dont quelques-uns même sont recherchés au loin, feront dans quelque temps l'orgueil d'une bien plus grande partie de nos coteaux et la richesse de presque tous nos viticulteurs. Il en était, répétons-le, à l'exposition de cette année de très dignes d'estime, et parmi ceux qui n'ont pu être dégustés, plusieurs sont avantageusement connus déjà. Il est bon d'ajouter que les flacons non ouverts appartenaient à des personnes qui, couronnées au présent concours pour leurs collections, n'avaient point à disputer une médaille de détail. En somme, on eût pu peut-être désirer une représentation plus complète des trésors variés de nos caveaux, mais il y en avait cependant assez pour donner une idée de la production départementale, et l'impression ressentie n'a pu être que satisfaction actuelle et espoir fondé pour l'avenir. Au concours international de Londres, en 1862, les vins de la Dordogne ont remporté une mention honorable.

De bon vinaigre, du kirsch indigène étaient à côté des vins et ont valu des éloges à leurs possesseurs. Une médaille de

bronze a été décernée à M. Laroussie, pour son système de bonification des caux-de-vie de marc de raisin.

Quatre personnes avaient envoyé des cocons de vers à soie et de la soie filée provenant de leurs éducations, outre celles qui en avaient présenté comme appoint sur leurs tablettes. Le premier prix a été la part d'un habitant du Nontronais, de M. l'abbé Godin, curé du Bourdeix, homme actif et dévoué, qui utilise à merveille les feuilles des mûriers plantés dans sa paroisse. Ses trois émules ont été récompensés chacun par une médaille de bronze. La sériciculture dans nos contrées, par suite de circonstances défavorables, telles que la maladie qui dévaste les magnaneries à peu près dans le monde entier depuis quelques années, et la stagnation générale des affaires dans le commerce des étoffes de soie, n'a pas pris tous les développements désirables, mais elle s'est maintenue, accrue même un peu, et lorsque l'épidémie régnante aura cessé, quand les métiers battront avec une activité nouvelle, nous aurons en elle une branche importante de revenus. En effet, et c'est ce qui soutient le courage de nos éducateurs à travers des épreuves momentanées, les cocons de nos chambrées sont fort recherchés, leur fil est d'une nature excellente, et ils obtiennent presque toujours à la vente un prix de faveur sur ceux d'autres pays. En 1861, on payait à Lyon nos soies 6 fr. de plus par kilogramme que des soies du Languedoc et de la Provence, et cette année, nos récoltes du Périgord, qui ont été assez abondantes, ont été acquises aux plus hauts cours du moment par la filature. Quand nous avons vendu 7 fr. 50, 7 fr., 6 fr. 50 nos cocons frais, dans le Vaucluse les propriétaires avaient peine à se défaire des leurs à 4 fr. 50 et même à 3 fr.

Les froments pris dans les montres des concurrents qui n'exposaient pas autre chose étaient en petite quantité. En faisant entrer en ligne de compte tous ceux dont il avait été envoyé

des échantillons, on avait un bloc qui ne manquait ni de mérite, ni de variété. La foule en jugeait bien ainsi, car nous avons vu plusieurs personnes trier des épis et les emporter pour en semer le grain chez elles; ce n'était peut-être pas très louable, mais c'était très catégorique comme appréciation.

Outre les racines dont nous avons parlé plus haut, de beaux exemplaires de différents tubercules, de carottes et de betteraves figuraient pour disputer les prix particuliers qu'on avait destinés à cette classe. Malheureusement le nombre des cultivateurs qui les possédaient n'était pas considérable.

Des caisses de fruits secs préparés par M. Sicard, d'Eymet, ont été le point de mire des promeneurs. Les pruneaux, entre autres, ont été l'objet d'appréciations beaucoup trop complètes de la part du public; cela fait peut-être l'éloge du bon goût des visiteurs qui les ont consommés, mais pas celui de la discréption de ces messieurs.

Enfin on remarquait du beurre délicat provenant de la vacherie d'Hautefort, à M. le comte de Damas, et de superbes tabacs.

Le tabac a eu le privilége, rare parmi nous, de se concilier, dès la première année de son introduction dans la Dordogne, la faveur populaire. Métayers, fermiers, possesseurs du sol se sont pris pour lui d'une affection véritable, ce qui provient sans doute de la certitude où l'on est d'en trouver toujours le placement certain et le paiement immédiat; et comme avec un peu de soin de la part du planteur et de celui qui le travaille, il paie à un taux élevé le loyer du terrain qu'il occupe dans l'assolement, on a tout intérêt à continuer sa culture. On sait que dans nos contrées il est d'une qualité remarquable. Nous nous proposons, du reste, de publier prochainement dans les *Annales*, avec l'appui bienveillant de l'administration chargée de surveiller en Périgord cette branche des revenus de l'Etat, de

curieuses notes statistiques et instructives à son sujet. M. Garrels, entreposeur au magasin de Périgueux, en avait placé dans une vitrine des échantillons en feuilles aplatis, pris dans les livraisons faites en 1861, un pour chaque arrondissement autorisé. Il était curieux de comparer entre eux ces beaux spécimens. Celui de l'arrondissement de Périgueux paraissait un peu supérieur aux trois autres, par la nuance du moins. N'était-ce pas une galanterie faite par le préparateur à la localité où se tenait le concours ? nous l'ignorons. — Après avoir considéré dans le local couvert les tabacs secs, on en trouvait au dehors d'autres en touffes vertes d'une exubérante végétation, placés en caisse ou suspendus aux parois. Le plus beau de ceux-ci appartenait à M. de la Rivière, de Saint-Médard de Mussidan.

Une fois les produits examinés, on avait devant soi une allée libre, des deux côtés de laquelle étaient dressées des boxes, des stalles et des cages pour les animaux, toujours sur les plans de M. Lagrange, agent-voyer de la ville, dont les projets avaient été cette fois encore, comme pour l'industrie, exécutés par M. Focké.

Les abris de la race bovine longeaient au sud la nouvelle route de Paris et au nord le jardin Sépart ; une tente supplémentaire avait été de plus, dans le même but, élevée dans l'intérieur de la promenade, sur la gauche, faisant face aux loges des porcs et des moutons. Les volières des oiseaux de basse-cour l'accompagnaient un peu en arrière, en allant vers la nouvelle préfecture.

C'est surtout dans cette division que le triomphe de notre agriculture a éclaté. C'est là que se trouvaient réunis les magnifiques bestiaux qui ont valu à M. Montagut la médaille d'or de l'Empereur, prix affecté à l'exposition la plus remarquable de toutes, et l'admirable vache limousine de M. L. de Galard, praticien éclairé, qui, entre autres palmes, a remporté le prix d'hon-

neur de la série. Il faut aussi noter les nombreuses têtes méritantes qui ont fait décerner un second prix d'honneur dans la même classe à M. le vicomte de Segonzac.

De l'aveu de tous, le concours régional de 1855, tenu sur le même emplacement, était loin d'offrir un coup-d'œil aussi imposant, des détails aussi propres à réjouir le cœur des amis du progrès agricole. Nous sommes heureux d'avoir pu donner ainsi à des agronomes habiles venus de la Haute-Vienne et de la Charente, et qui ont bien voulu siéger au nombre des membres du jury, la preuve que, dans l'art où excellent ces hommes éminents, nos éleveurs, profitant des leçons des maîtres, commencent à marcher à grands pas sans avoir trop à redouter les regards de ceux qui sont le plus haut placés par le talent et le savoir.

La première section de la race bovine, espèces de travail pures ou croisées entre elles, était de toute beauté. Les bêtes limousines, garonnaises ou issues de l'alliance de ces deux tribus entre elles, en formaient la presque totalité et ont eu tous les prix, moins un quatrième obtenu par une vache croisée garonnaise-bazadaise. Mâles et femelles présentaient en général une grande perfection des formes ; mais qu'on ne perde pas de vue la nécessité de faire entièrement disparaître l'ensellement et les queues mal attachées que l'on a pu encore çà et là remarquer sur quelques individus.

La seconde section, comprenant les races de boucherie et les races laitières, offrait un mélange de différentes variétés, où dominaient cependant la hollandaise et la gâtinaise. Il y avait aussi quelques durham purs ou croisés et plusieurs sujets provenant de métissages plus ou moins rationnels. Les taureaux s'y sont montrés inférieurs à ceux de la division précédente. Aussi a-t-on réservé les deux premiers prix inscrits pour eux au programme. Les vaches étaient meilleures ; plusieurs même

étaient réellement remarquables, et l'on s'est, en conséquence, fait un plaisir d'être généreux envers leurs propriétaires. Il nous semble que dans cette catégorie le classement des primes à donner doit être assez embarrassant pour ceux auxquels incombe cette tâche, car il est certain que l'aptitude à la lactation ne se manifeste guère par les mêmes signes que l'aptitude à l'engraissement, et comment alors faire concourir ensemble, logiquement, des qualités qui diffèrent à ce point? Comment établir la valeur réelle vis-à-vis l'une de l'autre de deux vaches, par exemple l'une durham, l'autre flamande, chacune précieuse dans sa famille, chacune digne dans sa spécialité de la première place qu'une seule d'elles pourtant peut obtenir? Ne vaudrait-il pas mieux mettre d'un côté la viande, de l'autre le lait, et les encourager à part? Mais alors que faire des animaux hybrides? Suivant nous, il faudrait se contenter de les utiliser, d'après leur valeur réelle, dans les fermes, soit pour les destiner à la boucherie, soit pour la laiterie, et se bien garder d'en faire des reproducteurs, car il y a cent à parier contre un que leurs produits seraient d'ordinaire tout au plus médiocres. Les sous-races se créent difficilement et se perdent vite. On est toujours à temps de les récompenser, s'il y a lieu, quand elles sont réellement fixes. Si par hasard on voulait encourager des essais dans le sens de la formation possible d'une classe intermédiaire méritante à la fois par la production de la chair et par celle du lait, qu'on ouvre à ces tentatives une arène spéciale.

L'espèce ovine, avec un assez grand nombre de bêliers et de brebis, a brillé pour les variétés anglaises pures ou non, et moins pour les françaises, chez lesquelles surtout les croisements dominaient sans règle bien fixe, croyons-nous, dans la plupart des cas. Un lot de race périgourdine a reçu un prix. Cette famille, bien conformée, est plus digne d'être perfectionnée par elle-même qu'on ne le pense communément. Il n'y avait,

en fait de bêtes à laine fine sans mélange de sang, que deux ou trois mauchamps, appartenant à un propriétaire de l'arrondissement de Périgueux. Une mention honorable a été donnée à leurs toisons seulement. Au sujet de l'espèce ovine, il se passe actuellement une chose qui doit être observée avec soin. Depuis quelques années surtout on paraissait d'accord qu'il fallait lui demander principalement, presque exclusivement selon beaucoup de professeurs, de la viande; sa dépouille textile était considérée comme un accessoire à peine par la plupart des économistes; que cette dépouille fût lourde, c'était suffisant, la question de son mérite intrinsèque n'avait aucune importance aux yeux d'une certaine école. Ces principes n'étaient-ils pas exagérés? Ce qui a lieu maintenant serait de nature à le faire supposer.

Au moment où l'on s'y attendait le moins, le mérinos reprend faveur. Le manque de coton a fait déjà dans bon nombre de filatures anglaises remplacer ce duvet par la laine, et l'on commence à se préoccuper du moyen d'obtenir suffisamment de celle-ci de qualité propre à fabriquer des tissus légers, solides et chauds en même temps, et en quantité considérable, de manière à contre-balancer l'usage habituel de la plante étrangère dans bien des cas, et à empêcher ainsi, même après la pacification de l'Amérique, le retour de la crise présente. Que ce mouvement persiste ou non, il n'en est pas moins la preuve qu'il ne faut pas être exclusif, et que le mouton est un animal dont les deux destinations diverses doivent être l'objet de constantes sollicitudes, suivant les temps et les milieux, mais sans que l'une fasse jamais oublier l'autre.

L'espèce porcine a obtenu ses succès habituels. La race du Périgord avait des truies en grand nombre et qui ne craignaient aucune comparaison. Ses verrats, au contraire, n'étaient que deux seulement, peu faits pour soutenir victorieusement l'honneur

de nos porcheries. C'est faute de soins de la part du paysan dans le choix des reproducteurs mâles, que nos porcs de la Dordogne ne sont pas encore arrivés au point où ils devraient être parvenus depuis long-temps. Il ne suffit pas de belles femelles pour améliorer une tribu, il faut que l'étalon soit au moins leur égal en perfection de formes. Quand cette vérité sera comprise et mise en pratique, on obtiendra vite les meilleurs résultats. Les anglais purs ou croisés nous ont montré ce à quoi l'on peut atteindre avec de la persévérance et de la sagacité. On n'était point, pour eux, avare de louanges que presque tous méritaient.

En fait de volailles, une foule de coqs et de poules, des din-dons du Mexique, des canards, des pigeons, des pintades blanches et ordinaires, des faisans argentés, excitaient la curiosité publique. Nous eussions voulu voir plus d'oiseaux de basse-cour des bonnes races françaises qu'il n'en a été présenté. Du reste, les cabanes grillées étaient bien garnies par des bêtes d'une corpulence distinguée et dont plusieurs auraient figuré très avantageusement sur des tables délicatement servies.

La vieille querelle de la supériorité de mérite de la France ou de l'étranger en fait de bétail, et du plus ou moins de valeur des croisements, s'est ranimée vivement parmi les membres de la société d'agriculture et parmi le public, à l'occasion de l'exhibition des animaux reproducteurs. Les appréciations des rapporteurs des différentes sections du jury, à la séance de distribution des prix, en portent la trace, et nous savons que c'est cette question qui a occupé presque toute la séance des assises de notre compagnie, le jour même de l'ouverture du concours. Quelque ardents qu'aient pu être les débats à ce sujet, sur lequel on reviendra prochainement, dans cette revue, à cause de son importance, nous croyons que les adversaires sont plus près de s'entendre qu'ils ne le pensent. Il nous semble nous apercevoir

que dans l'un et l'autre camp l'on tient à garder des types de race pure perfectionnés par la sélection, d'un côté pour améliorer nos richesses locales par elles-mêmes, de l'autre pour continuer les croisements ou rendre du sang aux produits qui viendraient à pécher par excès, soit dans un sens, soit dans un autre; c'est-à-dire, en changeant les termes, que les seconds désireraient simplement tâcher de créer des sous-races qu'ils dirigeaient à leur gré avec des pères ou des mères empruntés tantôt aux tribus indigènes exemptes de mélange, tantôt aux variétés exotiques des espèces diverses gardées sans alliance pour cela, tandis que les premiers, n'écartant pas absolument le croisement, ne l'acceptent que pour obtenir des bêtes uniquement destinées à l'abattoir ou au travail.

En réalité, nul ne songe à faire disparaître notre richesse indigène, à la sacrifier pour lui substituer simplement et absolument un produit à l'avenir encore problématique, et à lâcher peut-être la proie pour l'ombre, maintenant surtout que le perfectionnement de nos élèves de pays est si manifeste. La conservation des bonnes races pures est dans les idées de tous. La fondation de primes destinées à l'encourager correspondrait au vœu général.

C'est afin de donner satisfaction à la production d'animaux de trait ou destinés seulement à la consommation directe et de favoriser la culture des champs, de même que la fabrication économique et avantageuse de la viande, ce à quoi les métis peuvent être parfaitement aptes, suivant la nature de leurs descendants, que la société d'agriculture a ajouté aux concours ouverts pour les animaux reproducteurs, un concours de bœufs et vaches d'attelage et de bestiaux gras, sans distinction de races et sans se préoccuper de la question de la pureté ou du mélange de sang.

Les bœufs de harnais sont arrivés en petit nombre, et il n'a pas paru au jury qu'il y eût lieu d'accorder de récompenses à ceux

qu'on avait envoyés. Nous reconnaissions qu'on aurait facilement pu trouver mieux dans nos campagnes ; toutefois, nous regrettons qu'il n'ait pas été possible d'offrir au moins une faible marque de souvenir, à titre d'encouragement, au propriétaire de la paire la moins défectueuse, si l'on veut se servir de ce mot. Envers les commençants il faut, autant que possible, être indulgent, car un acte de sévérité peut détourner tout le monde de tenter la fortune une autre fois. Qu'on ne se méprenne pas, du reste, sur notre intention, qui n'est nullement de blâmer une décision à coup sûr bien motivée. Ah ! dira peut-être un éplucheur de catalogue qui n'aura pas attentivement suivi les numéros des animaux exposés, l'auteur de cet article défend sa cause. Je vois, en effet, en consultant le livret, qu'il a fait inscrire au concours deux bœufs d'attelage lui appartenant. Celui qui parlerait ainsi serait dans l'erreur. Par suite d'un malentendu de la part du colon chargé de les conduire, aucune des têtes de bétail que nous avions le dessein de soumettre au jugement de la commission d'examen, et que nous avions annoncées, n'a figuré sur Tourny. Nous sommes donc entièrement hors de cause dans cette affaire.

Personne n'a songé à disputer les prix pour les vaches de labour. Il n'en manque cependant pas de belles en Périgord, surtout aux environs de Ribérac et du chef-lieu.

Poursuivons notre promenade et passons aux bestiaux gras.

Ici tous les prix promis ont été distribués aux bœufs, aux vaches et aux porcs. Un seul lot de moutons est arrivé, et quoiqu'il n'eût pas de concurrents, il a reçu un premier prix, étant de qualité supérieure. Dans l'ensemble de cette classe supplémentaire, M. Montagut a gagné deux primes principales pour un durham garonnais et pour une vache durham, plus un deuxième prix pour un porc new-leicester. Cette création nouvelle avait attiré peu de concurrents ; mais les sujets admis étaient de bon choix,

bien en chair et convenablement poussés. Dès à présent on a la certitude que rien ne sera plus aisé que de décider nos cultivateurs à faire souvent de l'engraissement en été, ce dont ils n'ont pas assez l'habitude.

Une barrière et la rue des Jardins séparaient du reste de l'exhibition les instruments aratoires et les machines, qui occupaient toute la terrasse du fond de la place. Dans cette partie, le concours était non plus départemental, mais général, excepté pour les collections appartenant aux propriétaires ou fermiers et pour les primes à attribuer à la location des machines à battre. On avait voulu, dans l'intérêt général des agriculteurs et dans l'intérêt particulier de nos constructeurs, mettre ceux-ci en présence de leurs confrères étrangers, dont plusieurs ont fait des envois. Il faut dire à l'honneur de nos compatriotes, qu'ils ont bravement soutenu le choc, ce qui est d'autant plus glorieux pour eux, qu'ils avaient des adversaires de renom. Ainsi M. Pinet avait exposé sa batteuse à manège avec tarare déboureur; M. Clamageran avait une intéressante collection; M. Delon, de Puy-Lagarrac, près Chalus; M^e veuve Mothes, de Bordeaux, d'autres encore avaient également répondu à l'appel. Nous avons vu un bel ensemble d'engins de toutes sortes venus de divers ateliers, sauf des machines à faucher et à moissonner qui manquaient malheureusement. La nourriture économique du bétail préoccupe tout le monde : une foule de chaudières et d'appareils de cuisson étaient sur les lieux. Celui qui l'a emporté pour cette spécialité est M. Clamageran, de Sainte-Foy, qui a mérité la médaille de vermeil, prix d'honneur de la série. De bonnes ruches perfectionnées ont valu une médaille de bronze à M. Feytaut. MM. Périer, Connière, Regnier, à Périgueux; Desport, à Nontron, et Darnis, à Terrasson, ont obtenu, dans l'ordre où nous les inscrivons, les 1^{er}, 2^{me}, 3^{me}, 4^{me} prix et une mention honorable, pour l'ensemble de leur matériel. M. Pinet a eu le 1^{er} prix

des machines à battre, et M. Lassagne, de Lanouaille, le second. La liste qu'on trouvera plus loin fait connaître les autres lauréats. Il est à regretter qu'aucun de MM. les propriétaires n'ait amené d'instruments améliorés ou de nouveau modèle, d'un usage quotidien sur ses terres et en assez grand nombre pour donner l'idée de l'outillage d'une exploitation bien conduite. Nous connaissons plusieurs agriculteurs qui ont amplement chez eux de quoi satisfaire au vœu qu'exprimait cette partie du programme. Il est fâcheux qu'ils n'aient pas montré ce qu'ils savent si bien employer.

Les essais des objets reçus dans cette division ont été faits avec tout le soin possible le matin du 3 septembre. On a suivi ces expériences avec intérêt.

Le concours agricole a duré deux jours. C'était encore une innovation, et elle a paru généralement fort goûtée. Quelques heures, en effet, ne peuvent suffire pour satisfaire la curiosité publique et pour les opérations du jury, qui a besoin de tout examiner à loisir, avec calme et scrupuleusement. Quand le temps presse on est exposé à commettre des erreurs au préjudice des concurrents, et ceux qui veulent s'instruire en observant ne le peuvent pas.

Aucun accident n'est arrivé; l'ordre était parfait; on le devait aux bonnes dispositions de M. Lagrange et de MM. de Lentilhac, Guilbert, de Labrousse et Daniel, ordonnateurs. Des numéros à chaque loge ou casier, l'indication affichée en grosses lettres des catégories et des prix obtenus, facilitaient à la foule le moyen de se reconnaître et d'étudier les animaux, instruments et produits primés. Malgré la pluie, une masse énorme de campagnards et d'agronomes n'a cessé de visiter avec attention chaque série.

Le ministère, le département, la ville, le commerce local, avaient bien voulu contribuer par des marques d'honneur et

des allocations à rehausser l'éclat de cette fête. Jamais encouragements ne furent mieux placés et n'ont trouvé plus utile emploi. Remercions aussi le comice de Bergerac qui, comprenant avec une grande intelligence l'importance du but poursuivi, avait voté une médaille d'or pour être remise par le jury au vainqueur qui en serait jugé digne. De pareilles preuves de fraternité honorent à la fois et l'association qui les donne et la corporation qui les reçoit.

Avant le concours que nous venons de décrire, et qui a laissé derrière lui toutes les autres manifestations de même nature dont nous avons été jusque-là témoins dans le Périgord, une autre lice s'était ouverte entre les domaines les mieux tenus. La société avait en effet décidé qu'à l'avenir des primes d'honneur seraient décernées aux propriétaires ou fermiers dont les cultures heureusement progressives présenteraient les plus utiles résultats et pourraient être offertes comme modèle. Chaque arrondissement est appelé à disputer ces prix tour à tour. Celui de Périgueux a ouvert la marche. Une commission de visite s'est successivement rendue chez les six personnes qui l'avaient demandée, et a fait connaître leurs mérites divers avec ses conclusions dans un rapport dont la rédaction a été confiée à M. Coignet. Nous sommes heureux de mettre ce document important sous les yeux de nos lecteurs, qui y trouveront les plus intéressants détails. Le voici dans son entier :

MESSIEURS,

La société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, a décidé qu'à partir de cette année des primes d'honneur départementales seraient décernées tous les ans, successivement, dans chacun des arrondissements du département, aux agriculteurs les plus méritants, et que l'arrondissement de Périgueux serait le premier où fonctionnerait cette utile institution.

Six exploitations, y compris la ferme-école de Lavalade, se sont mises sur les rangs et ont envoyé des mémoires à l'appui de leur demande.

Ce nombre nous paraît restreint; mais nous ne sommes qu'au début, et nous espérons que peu à peu les primes d'honneur gagneront du terrain, et que dorénavant de nombreux agriculteurs se présenteront pour les disputer.

Un jury a été nommé par la société pour examiner sur les lieux les exploitations concurrentes, et c'est le résultat de cet examen que nous allons vous présenter. Il n'a pu avoir lieu qu'une seule fois, eu égard à l'époque relativement tardive où la société d'agriculture a fondé le concours à la prime d'honneur. A l'avenir, cette visite aura lieu deux fois, afin que le jury puisse porter un jugement plus éclairé sur les exploitations en les voyant dans des phases différentes de travaux et de végétation.

Par une première délibération, le jury a décidé qu'un exploitant ne serait admis à concourir qu'autant que les résultats de sa gestion seraient justifiés par une comptabilité régulière. Nous espérons que cette décision sera maintenue pour les concours qui auront lieu à l'avenir. En effet, il ne suffit pas de présenter de belles récoltes, il faut savoir ce qu'elles coûtent, et ce n'est qu'au moyen d'une comptabilité bien tenue qu'on peut en fixer le prix de revient.

Une autre décision a été prise par le jury. Il a jugé qu'il n'y avait pas lieu d'admettre la ferme-école à concourir avec les autres exploitations. Il n'est pas besoin de longs raisonnements pour justifier cette décision. Le simple bon sens dit clairement qu'il ne serait pas équitable de faire concourir ensemble les élèves et les maîtres.

Néanmoins, comme le sous-directeur de l'école avait envoyé un mémoire fort détaillé sur son exploitation, trois membres du jury se sont rendus à Lavalade pour la visiter en détail.

Nous croyons répondre à la légitime impatience que vous ressentez de nous voir aborder l'examen des exploitations admises à concourir, en renvoyant à une note, qui sera insérée aux *Annales* de la société, le compte-rendu de notre visite à Lavalade, visite que nous résumons pour le moment en décernant une médaille d'argent *hors concours* à la ferme-école de la Dordogne.

Permettez-nous, messieurs, avant d'entrer dans l'examen de chacune des exploitations en particulier, de vous entretenir d'un grief, d'une récrimination qui sont articulés par toutes. Il s'agit de la rareté de la main-d'œuvre, et, par suite, de son prix toujours croissant ;

c'est une conséquence forcée de la dépopulation des campagnes que les derniers recensements constatent d'une manière officielle. Il y aurait beaucoup de choses à dire sur le fait en lui-même; mais nous ne voulons nous en occuper ici que succinctement et purement au point de vue de l'agriculture et des conséquences que, suivant nous, il aura pour elle.

Le courant d'individus qui quittent les campagnes pour la ville est un fait irrésistible; il suivra son cours pendant long-temps encore, quoi qu'on fasse, et le mieux est d'en prendre bravement son parti, et de s'arranger pour le faire tourner, s'il est possible, à notre avantage.

Et d'abord ne perdons pas de vue que tous ces transfuges, qui chez nous étaient des producteurs agricoles maigrement nourris, deviennent beaucoup plus exigeants dans leurs nouvelles résidences. La première chose qu'ils font en s'y installant est d'employer à une nourriture plus délicate et plus substantielle l'augmentation de salaire que l'industrie des villes est en état de leur payer. La viande, le vin, le pain de froment de première qualité font désormais partie intégrante de leur ordinaire. Il résulte d'un renseignement qui nous a été donné tout récemment par un entrepreneur de Paris qu'un simple ouvrier terrassier, qui y gagne actuellement quatre francs par jour, en consacre la moitié à sa nourriture. Il est donc bien évident que tous ces déserteurs des campagnes ne font qu'accroître le nombre des clients obligés de l'agriculture. Celle-ci, à son tour, en présence d'une augmentation incessante de débouchés et de l'élévation du prix qui en est la suite inévitable, doit chercher par tous les moyens possibles à augmenter sa production.

Mais, dira-t-on, comment faire pour réaliser cette augmentation de la production en présence d'une main-d'œuvre devenue insuffisante? Par des moyens bien simples, répondrons-nous: diminuez la main-d'œuvre d'une part, et de l'autre, remplacez le travail de l'homme par celui des animaux ou par la vapeur.

Pour diminuer la main-d'œuvre on aura recours aux prairies artificielles pérennes, luzerne et sainfoin, qui suspendent l'action de la culture sur les terrains qu'elles occupent. Pour remplacer la main-d'œuvre de l'homme par la force des animaux, on emploiera les machines à faucher, à faner, etc.; et comme une amélioration en amène forcément une autre, et que les prairies artificielles ne peuvent être exploitées convenablement, surtout par des machines, que sur des terrains en bon état, on épierrera, on roulera, on hersera les terres

destinées à cet usage ; les fourrages occupant successivement les différentes soles des domaines, au bout de quelques années l'amélioration sera générale. Qui dit augmentation de fourrages, dit augmentation de bétail, qui amène l'augmentation de fumier, et par une suite toute naturelle, celle des récoltes, d'où résulte, en fin de compte, une réduction considérable dans leur prix de revient. Il y a déjà long-temps qu'on a constaté que si une fumure de 9,600 kilog. par hectare donne l'hectolitre de blé au prix de revient de 17 fr. 50 c., une fumure de 20,000 kilog. le fait descendre à 7 fr. 50., sans autre augmentation de main-d'œuvre que celle que nécessite l'augmentation de récolte.

Voilà des faits considérables qui se manifesteront immanquablement en faveur de l'agriculture bien dirigée; mais là ne s'arrêtera pas le progrès. L'agriculteur, désormais convaincu de l'avantage des fortes fumures, familiarisé avec la manœuvre de quelques machines, et ayant reconnu les avantages qu'elles lui procurent, en appellera d'autres à son aide.

La culture des plantes usuelles ainsi facilitée, ainsi améliorée, amènera le développement des cultures industrielles largement rémunératrices. Le cultivateur atteindra ainsi une aisance jusque-là inconnue, qui réagira à son tour sur la prospérité de l'industrie; il pourra enfin trouver quelques loisirs pour cultiver ses facultés morales et intellectuelles; il redeviendra homme, de machine qu'il était, et s'il n'est pas toujours courbé vers la terre, il aura quelques instants pour tourner ses regards vers le ciel.

Est-ce à dire que le département de la Dordogne ne soit pas mûr pour le développement de semblables améliorations? Loin de là; des yeux attentifs peuvent en constater les germes qui se montrent de toutes parts. Dans les courses que nous avons faites, nous avons pu contempler de magnifiques champs de luzerne d'une luxuriante végétation. La vallée de l'Auvézère surtout nous a présenté sous ce rapport un beau spectacle. Il était facile de voir sur certaines parties de son parcours que non loin de là un illustre guerrier, qui avait été en même temps un grand agriculteur, avait laissé des exemples qui n'avaient pas été perdus pour ses concitoyens.

Que dirons-nous aussi de la culture du tabac, dont l'introduction dans la Dordogne est due à l'initiative d'un de ses enfants, que son mérite seul a porté au faîte des honneurs, et que le département peut compter à juste titre au nombre de ses bienfaiteurs? La culture du tabac fera passer peu à peu dans les habitudes agricoles de notre département les façons les plus minutieuses et les plus soignées ap-

pliquées à des terres saturées d'engrais. Ce ne sera pas là un de ses moindres avantages auxquels viendront s'ajouter de beaux bénéfices, juste récompense du cultivateur intelligent et laborieux.

En avant donc, agriculteurs de la Dordogne : le présent nous permet d'envisager l'avenir avec assurance. N'oublions pas que nous avons à notre tête un administrateur aussi bienveillant qu'habile, et qu'un saint évêque appelle sur nos travaux les bénédicitions de Dieu, sans la permission duquel le moindre épi ne peut naître ni mûrir.

Pardon, messieurs, d'avoir détourné un instant votre attention du tableau que nous devons vous présenter et que nous allons mettre enfin sous vos yeux.

M. Rongiéras, propriétaire à Plaisance, commune de Ladouze, s'est présenté au concours et a fourni le mémoire explicatif exigé. Le domaine qu'il exploite est situé sur un plateau, au milieu des bois, et le sol en paraît assez fertile.

M. Rongiéras n'a point tenu de comptabilité, et, sous ce rapport déjà, le jury n'a pu l'admettre à concourir.

Ce n'est pas à dire cependant que ce concurrent n'ait pas fait de louables efforts qui pourront être utiles à ses voisins. Il a importé dans son domaine la race ovine de Mauchamps, qui pourra devenir un jour une richesse de la France, sa patrie, par sa magnifique laine soyeuse, qui rivalise de finesse et d'éclat avec celle de Cachemire. Ceci est un mérite agricole spécial, et la société d'agriculture a des prix pour le récompenser. Mais avec ce petit troupeau, l'exploitation de Plaisance ne possède qu'un attelage, bétail tout-à-fait insuffisant pour son étendue, qui est de douze hectares en culture ; et comme il n'y est pas apporté d'engrais du dehors, le fumier manque nécessairement et manquera de plus en plus au fur et à mesure que les récoltes successives auront diminué la richesse d'une partie des terres qui étaient restées jusqu'ici à l'état de friches.

M. Rongiéras a planté une quantité considérable d'arbres fruitiers des meilleures espèces et des variétés les plus estimées. Ces plantations sont dans un état très prospère. Une petite serre, formant une espèce de jardin d'hiver, est contiguë sur deux faces à son habitation, ce qui lui procure l'avantage d'avoir quelques primeurs et même de posséder des plantes tropicales. Mais tout ceci, quoique fort louable, n'est pas du domaine de l'agriculture proprement dite, et, qu'on nous passe l'expression, en s'adressant à la société d'agriculture pour concourir, M. Rongiéras s'est trompé de porte. C'est à celle de la société d'horticulture qu'il aurait dû frapper.

M. Deschamps-Romain, propriétaire à Razac-sur-l'Isle, s'est porté

candidat à la prime d'honneur départementale. Le domaine qu'il fait exploiter par des domestiques a le désavantage d'être morcelé en ce qui concerne les terres en culture ; mais ce désavantage est bien compensé par la qualité supérieure de ces terres, toutes situées dans la fertile vallée de l'Isle.

Là où la nature a tant fait, l'action de l'homme est moins apparente, et il a semblé au jury que beaucoup de parcelles voisines de celles exploitées par M. Deschamps pouvaient, par la beauté des récoltes, entrer en lutte avec elles sans trop de désavantage.

Mais ce qui paraît hors de doute, c'est qu'en 1840, lorsque M. Deschamps a pris la direction du faire valoir de son domaine, exploité jusqu'alors sous celle de son père, le bétail et les bâtiments destinés à le loger étaient si restreints, eu égard à l'étendue des terres arabes, qui est de onze hectares, que la fertilité naturelle de ces terres avait dû en être profondément altérée. Mais malheureusement M. Deschamps n'ayant pas fourni de comptabilité, le jury n'a pu se former une opinion motivée sur l'état des terres qui lui a servi de point de départ, ni apprécier par conséquent l'importance des améliorations qu'il a introduites dans l'exploitation. Et cependant il faut bien que des améliorations importantes aient été faites, puisque le jury a pu constater que le nombre et l'importance du bétail entretenu aujourd'hui sur le domaine se sont accrus considérablement, en admettant les allégations contenues dans le mémoire de M. Deschamps. En effet, suivant lui, le domaine nourrissait en 1840 deux paires de bœufs, et aujourd'hui il entretient habituellement dix têtes de gros bétail et de quarante à soixante brebis ou moutons de la forte race down-costwold, importée dans le département de la Dordogne par MM. Deschamps et Montagut lors du concours universel de 1856. Lors de la visite du jury, ces effectifs n'étaient pas au complet ; mais, d'une part, l'année a été très défavorable aux récoltes fourragères, et, de l'autre, nous savons tous que le nombre des bestiaux entretenus sur un domaine peut varier d'une manière très notable, suivant l'époque de l'année et la nature des spéculations auxquelles se livre le propriétaire.

Le jury aurait désiré pouvoir décerner une prime à M. Deschamps, tant sa valeur agricole est notoire ; mais l'absence de comptabilité était un obstacle infranchissable en présence de la décision préalable qu'avait prise le jury. D'ailleurs, il faut bien le dire, il n'aurait pas osé classer M. Deschamps dans un rang secondaire ; et cependant, si cet agriculteur a eu le mérite incontestable d'avoir ramené à la prospérité des terres qui, naturellement fertiles, étaient tom-

bées dans un état voisin de la misère, ce mérite a paru au jury dépassé par celui du propriétaire qui a fait une véritable création sur son domaine, en donnant par son activité, son intelligence et ses avances bien placées, la vie à des terres ingrates et improductives. C'est là le tableau que nous aurons l'honneur de vous présenter dans quelques instants.

M. Eugène Gibiat a présenté au concours sa propriété de Pouzelande, située commune d'Eglise-Neuve, en la réduisant à douze hectares de terres arables, le reste se composant de bois.

Lors de la visite du jury, M. Gibiat lui a déclaré tout d'abord qu'il n'avait été mu par aucune prétention personnelle en se présentant au concours, puisqu'il n'avait eu aucune part à la direction des cultures; mais il a ajouté qu'il avait saisi avec empressement cette occasion de mettre en lumière les excellentes dispositions et le talent de son régisseur, M. Prosper Theulier, dans l'espoir que le jury pourrait lui décerner un encouragement, si l'issue de l'examen auquel il devait se livrer lui était favorable. Après ces explications préalables, voici ce que le jury a été à même de constater et la décision qu'il a prise :

M. Prosper Theulier est un jeune homme sorti avec distinction de l'école de M. l'abbé Vedey.

L'examen des récoltes sur pied, venues en partie sur des défrichements, et presque toutes dans un état prospère, ont donné au jury l'opinion la plus favorable du mérite et de l'activité de M. Theulier, qui, outre la direction des travaux de culture, pour lesquels l'initiative lui était laissée, a dû surveiller la construction d'une charmante maison d'habitation et des dépendances dont elle a dû être accompagnée. L'une des deux opérations aurait suffi pour absorber le temps et les facultés d'un esprit ordinaire, et M. Theulier a eu le mérite de les conduire toutes deux à bonne fin. Il y a cependant une ombre à ce tableau : d'abord un seul attelage compose le cheptel du domaine, puis, en outre, et surtout, absence complète de comptabilité.

En ce qui concerne le premier point, on nous a fait observer que les fumiers provenant de plusieurs relais de diligence, exploités par le propriétaire du domaine, étaient apportés plusieurs fois par semaine sur ses terres, ce qui est certes une position exceptionnelle, mais très favorable, puisque le fumier, ce nerf par excellence de l'agriculture, ne coûte rien au domaine.

Le jury aurait voulu être renseigné sur l'importance de ces fumures; mais l'absence de comptabilité ne le lui a pas permis.

En ce qui concerne le second grief, le jury s'est convaincu, par

L'examen auquel il s'est livré, d'une part, que M. Theulier n'avait pas les connaissances nécessaires pour établir à lui seul une comptabilité régulière, et d'autre part, que, les eût-il, la surveillance incessante qu'il avait dû exercer sur les travaux de natures si diverses qui ont été exécutés à Pouzelande, ne lui en eût peut-être pas laissé le temps.

Le jury, en présence de la déclaration si formelle de M. Gibiat, ne se trouvait plus en face d'une exploitation concourant pour la prime d'honneur; mais il avait à décider si, ayant rencontré sur son passage un régisseur zélé, intelligent et possédant des connaissances réelles en agriculture, il ne lui serait pas possible de lui donner un témoignage de la satisfaction qu'il avait éprouvée en voyant les heureux résultats de sa gestion, bien qu'il n'ait pas pu présenter de comptabilité.

Le jury a été d'abord mis à l'aise par suite de la délibération de la société, qui a décidé qu'il pourrait être décerné des médailles aux agents de la culture qui en paraîtraient dignes. Il a jugé, en outre, qu'il était d'une importance extrême, dans l'intérêt de l'agriculture, de ne pas laisser cette disposition à l'état de lettre-mort, car les régisseurs honnêtes et capables sont si rares, qu'on ne saurait trop encourager le mérite de ceux qui se font distinguer dans la foule.

Le jury croit devoir profiter de cette circonstance pour recommander aux directeurs et professeurs des écoles d'agriculture de ne pas négliger d'initier leurs élèves aux connaissances nécessaires à la comptabilité, toutes les fois qu'ils auront le bonheur de rencontrer parmi eux des sujets réservés par leurs succès à parcourir avec distinction la carrière de régisseur. Un journal de toutes les opérations agricoles qu'ils sont appelés à diriger et un inventaire annuel suffiront ensuite à un comptable exercé pour établir une comptabilité régulière de l'exploitation.

Le jury, sous le bénéfice de ces observations, et en dehors des médailles consacrées à la prime d'honneur départementale, décerne une médaille d'argent d'encouragement à M. Prosper Theulier.

La propriété d'Hautesfort, appartenant à M. le comte de Damas, a été présentée au concours par son régisseur et fondé de pouvoirs, M. Maguer. Ici le cadre s'agrandit, la tâche du jury devient plus étendue et plus laborieuse, mais, par contre, elle est facilitée par l'appui d'une comptabilité détaillée et parfaitement tenue.

La terre d'Hautesfort se compose de sept cents hectares, dont trois cent soixante en bois, bruyères et broussailles, cent quarante en prairies et deux cents en terres labourables. Elle est exploitée depuis

1842 par quatorze métayers. Par suite d'un arrangement fait avec chaque métayer, un minimum de produit annuel lui est garanti par le propriétaire; mais, en retour de cette garantie, il doit participer, par sa main-d'œuvre et dans une certaine limite, à toutes les réparations et améliorations jugées nécessaires par le maître.

Le régisseur affirme qu'au moyen de cette combinaison de nombreux travaux d'amélioration ont été exécutés sur la terre d'Hautefort, et cela d'une manière très économique pour le propriétaire.

Ces améliorations sont principalement les suivantes : 1^o réparations ou création de chemins; ils ont été bordés de clôtures en haies vives et de fossés d'écoulement et d'assainissement, quand cela a été nécessaire; 2^o redressement des cours d'eau pour faire cesser les débordements pendant la pluie et obtenir l'assainissement des terres voisines; 3^o drainage des prés ou terres humides au moyen de fossés empierrés ou remplis de fascines d'aulne. Cette amélioration se poursuit tous les ans sur un ou deux kilomètres de longueur de fossés; 4^o agrandissement et meilleure appropriation des bâtiments d'exploitation.

Indépendamment de ces améliorations, auxquelles ont concouru les métayers, il en a été fait d'importantes dans les bois de la propriété, qui étaient dévastés par les troupeaux des fermiers qui l'exploitaient avant 1842. La suppression du parcours a permis aux jeunes plants provenant des semis naturels de se développer, et on a, de plus, fait tous les ans des plantations ou semis d'arbres verts ou feuillus pour garnir les clairières et occuper des terrains vacants, jusqu'à concurrence d'une centaine d'hectares.

Une réserve, exploitée par le propriétaire, consiste en un beau troupeau de vaches hollandaises, parmi lesquelles il y a des sujets d'élite, dont le beurre, d'excellente qualité, arrive jusqu'à Périgueux. Nous ne mentionnons d'ailleurs la vacherie que pour mémoire, attendu que son produit n'est pas inscrit sur la comptabilité générale. C'est une spéculation à part du propriétaire.

Les céréales, le maïs, les prairies artificielles et le tabac sont cultivés sur les domaines. Les étables des métairies sont peuplées en grande partie de vaches sorties des meilleurs troupeaux du Limousin. L'ampleur des formes et la couleur de la robe de la plupart de ces animaux révèlent l'infusion déjà ancienne du sang agenais. L'élevage des animaux étant une des spéculations adoptées dans la propriété, les meilleurs produits sont réservés pour les domaines qui, sous ce rapport, se suffisent à eux-mêmes. Outre les quatre-vingts vaches entretenues sur les métairies, on y engrasse annuellement

environ vingt-quatre bœufs pour la boucherie. Les attelages sont composés indifféremment de vaches ou de bœufs. L'importance du cheptel vivant, qui était de 18,000 fr. en 1842, est portée maintenant à 40,000 fr. C'est une notable amélioration, il est vrai; mais elle est encore loin du degré qu'elle devrait atteindre, eu égard à l'étendue des prairies et des terres arables, d'autant plus que, suivant nous, une partie de ces terres seraient avantageusement converties en prairies. Hautefort se rapproche de la Corrèze et de la Haute-Vienne, et la nature des terres y paraît plus particulièrement favorable à la production fourragère, et, par suite, à l'industrie pastorale.

Pour donner une idée du soin avec lequel la comptabilité est tenue, il nous suffira de dire qu'elle se compose de plus de vingt comptes ouverts à chacune des sources de produits, comme aussi à chaque nature de dépense. Le vin, le bétail, le bois, les grains, les fourrages, l'huile sont les plus importants des produits, auxquels viennent encore se joindre, comme produits non agricoles, ceux des mines de fer et d'une tuilerie.

Les impôts, les gages à l'année, les constructions et réparations des domaines et du château, et les achats d'outils et d'instruments figurent au nombre des comptes de dépenses.

En résumé, les revenus de la terre d'Hautefort se sont graduellement accrus depuis 1842, de manière à être aujourd'hui deux fois et demi plus considérables qu'ils n'étaient au point de départ.

C'est là certainement un beau résultat; mais le jury a pu se convaincre qu'il était loin de ce que l'on pourrait atteindre si les cultures fourragères, et par suite le bétail, recevaient tout l'accroissement que la nature des terres comporte, et si surtout les fumiers étaient convenablement traités. Sous ce rapport si essentiel, les domaines d'Hautefort présentent l'aspect de beaucoup de domaines de la Dordogne. Les fumiers sont généralement placés sous l'égoût des bâtiments, de manière à être délavés; le purin s'en écoule en pure perte dans les cours ou sur les chemins. Au lieu d'être relevés et tassés de manière à offrir la moindre surface possible à l'évaporation, ils sont étalés et abandonnés à toutes les intempéries. Quand donc les cultivateurs et les propriétaires comprendront-ils que ce sont des sacs d'écus, que c'est leur richesse qu'ils vouent ainsi à une dilapidation certaine?

Le régisseur actuel de la terre d'Hautefort est aidé dans ses fonctions fatigantes, eu égard au parcours considérable que la surveillance d'une propriété aussi vaste impose. Son fils, homme intelligent, le supplée pour une partie de l'accomplissement de ses fonctions.

Les membres du jury ont insisté auprès de ce dernier pour qu'une exploitation aussi considérable, remarquable sous tant de rapports, offre encore à l'avenir l'exemple d'un traitement plus rationnel des fumiers, et ils ont l'espoir d'avoir été compris. Ce n'est pas que la chose soit aussi facile à obtenir, on ne se le dissimule pas. Convertir quatorze familles de métayers, et leur faire échanger leurs habitudes routinières contre des mesures d'ordre et d'économie, au sujet d'une matière aussi vile en apparence que le fumier, n'est pas l'ouvrage d'un jour. Cependant, quelques observations bien simples, accompagnées d'injonctions formelles, et données au nom d'un propriétaire auprès duquel ils ont toujours trouvé justice paternelle, aide et protection, suffiront, nous n'en doutons pas, pour amener en peu d'années la cessation d'un si déplorable abus.

Le jury décerne le second prix et la médaille de vermeil à l'exploitation de la terre d'Hautefort.

M. Huot de Suzanne, propriétaire à Pressac, commune de Thénon, a fourni en temps utile un mémoire fort bien rédigé, et s'est porté comme candidat à la prime d'honneur départementale.

Sa propriété se compose d'environ 225 hectares en bois, 75 hectares en terre à labour, 20 en prés anciens ou de nouvelle création et 10 en vignes. Le tout, d'un seul tenant, est cultivé au moyen de domestiques, depuis cinq ans, sous la direction immédiate du propriétaire, qui a renvoyé tous les métayers.

Leur suppression a entraîné la construction de nombreux bâtiments destinés à centraliser le service. Ainsi une bergerie pour 500 têtes, une étable pour 8 paires de bœufs, deux grands hangars pour remiser les outils, instruments, charrettes et céréales, des parcs à cochons, une forge, une cuisine pour les animaux et un magasin à deux étages pour 600 à 800 hectolitres de blé, ont été successivement construits. Chaque bâtiment paraît bien approprié à sa destination ; mais il a semblé au jury qu'ils n'étaient point coordonnés les uns par rapport aux autres d'une manière satisfaisante. Leur isolement est un avantage en cas d'incendie, mais on aurait pu en former un ensemble, tout en atteignant ce résultat essentiel. Une partie des greniers des anciens bâtiments a aussi été utilisée comme magasin à laine. Les toisons y sont rangées et étiquetées avec le plus grand soin.

Les terres en culture sont en général d'une mauvaise qualité, et, suivant l'expression pittoresque des habitants du pays, on n'aurait pas voulu y enterrer un chien. La plupart manquent de l'élément calcaire ; aussi, dès le début de son exploitation, M. de Suzanne

a-t-il établi un four à chaux, à feu continu, qui lui fournit la chaux à raison de 12 fr. le mètre cube, soit 1 fr. 20 c. l'hectolitre.

Cet amendement, destiné soit à apporter une substance minérale indispensable aux récoltes, soit à rendre solubles les débris végétaux de toutes sortes que renferment les friches, a été réparti successivement sur toutes les terres du domaine, à raison de 40 à 45 quintaux métriques par hectare. L'effet en a été des plus remarquables sur les récoltes que le jury a pu voir sur les lieux.

Les bons instruments, propres à donner à la terre les différentes cultures que réclame le bon entretien des plantes, ne manquent pas. Les labours sont donnés avec la charrue de Grignon. Une fouilleuse la suit lorsqu'il s'agit de semis ou de plantations de betteraves ou autres racines qui demandent plus de profondeur. L'entretien des cultures sarclées, ainsi que les travaux d'été, se font au moyen de l'extirpateur Dombasle, dernier modèle, qui fait un travail parfait. Des houes à cheval et des herses, à dents de bois ou de fer, servent aussi à ameublir la terre et à couvrir les semences.

Les défrichements de luzerne sont exécutés au moyen d'une charrue du système Armelin. Cette charrue diffère de toutes les autres par la pointe du soc, qui est remplacée par une petite barre mobile d'acier que l'on fait avancer au fur et à mesure de l'usure. Cette charrue est éminemment propre aux terrains pierreux.

Les racines sont préparées pour la nourriture des bestiaux au moyen d'un coupe-racines de Grignon, et le hachetout Dombasle sert à couper les pailles et tiges de maïs. Les aliments qui doivent être soumis à la cuisson subissent cette préparation dans un fourneau à réverbère que M. de Suzanne a fait établir à sa porcherie, à l'instar des appareils du même genre qu'il avait eu l'occasion d'employer en Amérique pour la préparation de la nourriture des nègres.

Les moissons se font à la fauille, et sont battues avec une machine à manège fixe de Lotz ainé, de Nantes. Enfin, les blés sont passés successivement au ventilateur du même constructeur, puis au tarare de Redourtier, qui donne la qualité marchande. Ceux destinés aux semences sont terminés au trieur Pernollet.

On voit, par l'énumération rapide que nous venons de faire, que M. de Suzanne n'a reculé devant aucune dépense pour mettre à profit les progrès incessants de la mécanique agricole, dont on trouverait chez lui un musée complet, s'il y joignait un semoir, une machine à moissonner et à faucher et une faneuse à cheval. Et qu'on ne prenne pas en mauvaise part l'expression de musée dont nous venons de nous servir, il ne s'agit pas ici d'une collection d'apparat, d'ins-

truments propres et coquets et d'une utilité douteuse. Tous les instruments que nous avons vus chez M. de Suzanne portent les cicatrices du travail, qui attestent leurs longs et nombreux services.

Les animaux composant le cheptel vivant sont des bœufs pour le travail, quelques vaches bretonnes, des veaux achetés à l'entrée de l'hiver pour les revendre au printemps, 40 à 50 cochons et un troupeau de brebis atteignant souvent le chiffre de 300 têtes.

Les bœufs, quand ils sont mis à la réforme, sont réparés, mais jamais poussés à l'engraissement, opération que M. de Suzanne considère comme onéreuse dans les conditions où se trouve son agriculture. Le lait des vaches bretonnes est employé à la consommation du ménage, soit directement, soit à l'état de beurre, confectionné à l'aide de la baratte horizontale Girard, et les déchets de laiterie servent avec grand avantage au sevrage des nourrains. M. de Suzanne regrette le manque de sujets propres à diriger la laiterie sur une plus grande échelle, car il croit que cette industrie serait profitable, eu égard aux circonstances où il se trouve placé, et probablement aussi en raison du développement qu'il a donné à l'éducation de l'espèce porcine.

Après plusieurs essais infructueux d'acclimatation, M. de Suzanne a fini par composer son troupeau avec des brebis du Quercy, servies par des bêliers sans cornes de l'Aveyron, de la grande race. Ce croisement a pour but d'agrandir la taille et d'affiner la laine des produits. Des essais de croisement avec des brebis charmoises, demi-sang, se poursuivent aussi. Ce troupeau, composé de 250 à 300 têtes, se nourrit pendant la belle saison sur des pâturages semés pour son usage en lupuline, trèfle blanc, moutarde, navette, etc., et aussi sur les regains de trèfle. L'hiver, le parcours dans les bois et une légère ration de trèfle donnée à l'étable suffisent à le maintenir en bon état.

La population porcine se compose de truies du pays que l'on croise avec un verrat new - leicester. Les produits de ces croisements vivent pendant la belle saison exclusivement sur des trèfles en seconde coupe, et l'hiver on en fait des cochons frais avec des betteraves globe jaune et des épis de maïs de rebut. On n'engraisse que pour les besoins du ménage.

Les fumiers provenant des différentes étables sont réunis dans un tas isolé, traités d'une manière convenable, et surtout portés sur les terres aussitôt que ces dernières peuvent les recevoir.

M. de Suzanne suit deux assoléments, suivant la nature des terrains qu'il cultive. Les uns, ne contenant pas naturellement l'élément calcaire, avaient été à peu près les seuls cultivés par les anciens

métayers. Ces terrains ont un assolement de quatre ans, commençant par une jachère fumée, cultivée partie en racines, partie suivant la méthode Dezeimeris, en fourrages hâtifs, destinés à être brouités ou enfouis; la seconde année, ils sont semés en blé ou en avoine, avec semis de trèfle sur une partie.

La troisième sole est occupée partie par le trèfle, partie par des labours de jachère auxquels succèdent des semis de fourrages hâtifs destinés, comme ceux de la première année, à être brouités ou enfouis.

Enfin, la quatrième année le blé ou l'avoine reviennent, avec semis de trèfle, sur la partie qui n'en a pas reçu la première année.

Par cette combinaison, le trèfle ne reviendra que tous les huit ans à la même place, et pendant la même période, la terre aura eu une jachère d'été suivie de fourrages hâtifs, ce qui est une combinaison avantageuse quand on a affaire à des terres négligées depuis long-temps.

Quant aux terres où l'élément calcaire domine, il s'y montre sous la forme de roches affleurant le sol, qui s'opposent à ce qu'on y cultive des fourrages à faucher. On y a établi un assolement de trois ans, composé de blé, maïs et fourrages à pâtrer. Le maïs est fumé à raison de 36,000 kilogrammes de fumier.

Enfin, partout où la profondeur et la nature du sol ont permis l'introduction de la luzerne, elle a eu lieu. En outre, quelques hectares à portée des bâtiments sont réservés pour des semis de maïs et sorgho, fourrages consommés en vert en été, et pour des choux cavaliers, comme fourrages d'hiver.

Les terres sauvages que l'on cherche à approprier à la culture, sont consacrées aux topinambours ou à des semis d'avoine d'hiver et de printemps. Les topinambours, au moyen des sarclages à la main, des cultures à la houe à cheval et des buttages au buttoir, rendent la terre ameublie et nettoyée, outre qu'ils procurent une récolte en racines qui n'est pas à dédaigner.

M. de Suzanne nous a déclaré qu'il n'avait rien innové dans la manière de cultiver ses vignes, mais qu'en laissant cuver sa vendange pendant huit jours seulement, il était parvenu à garder son vin qui, auparavant, s'altérait promptement.

Nous venons de vous exposer comment opère M. de Suzanne. Voyons maintenant les résultats qu'il obtient :

En 1856, avant qu'il prît la direction de son faire valoir, on récoltait en blé..... 81 hectolitres.

En 1861, il en a récolté..... 304

L'avoine donnait..... 31

Il a obtenu.....	91 hectolitres.
La baillarge rendait.....	16
Il en a récolté.....	36
Les vignes produisaient.....	15 barriques.
Il a rentré.....	40
Il y a lieu d'ajouter à ces produits :	
Sarrazin.....	25 hectolitres.
Maïs.....	150

dont l'ancienne culture ne donnait à peu près rien.

La comptabilité de Pressac se compose d'un journal, d'un grand-livre et d'un livre de caisse, accompagnés de livres et tableaux auxiliaires, toutes les fois que le besoin s'en fait sentir ou que le propriétaire veut se rendre un compte exact du résultat d'une opération.

Les comptes de bétail se sont soldés en bénéfice en 1861, ainsi qu'il suit :

Bergerie.....	1,765 fr. 30 c.
Bouverie.....	650 75
Porcherie.....	1,405 60

Leur importance totale, qui était de 7,000 fr. environ en capital en 1856, est portée maintenant à une somme de 18,876 fr., et le fonds de roulement atteint celle de 26,000 fr.

En résumé, les fonds employés dans l'exploitation de M. de Suzanne lui ont rendu en 1861 plus de 3 0/0, auxquels il est juste d'ajouter les produits restant en magasin, se composant principalement de 140 hectolitres de blé et de 60 barriques de vin, évalués en tout 7,000 fr., ce qui produirait un revenu total de 6 0/0.

Les terres de M. de Suzanne ne sont encore qu'au début des améliorations qu'il y a apportées, et nul doute qu'en suivant les mêmes errements, les récoltes, et par suite le revenu net, n'aillettent en s'accroissant d'année en année, tout en amortissant le capital engagé.

Ce qui a frappé vivement le jury dans la visite qu'il a faite à Pressac, c'est le courage et l'énergie du propriétaire, qui dirige tout par lui-même avec un coup-d'œil sûr et exercé, une saine appréciation de l'état des choses, et que nul obstacle n'arrête si on peut le vaincre par des moyens raisonnables. M. de Suzanne a trouvé à peu près un désert : la vue de quelques terres non encore améliorées a pu donner au jury la mesure des changements considérables et heureux qu'il a apportés au reste et qui, sur beaucoup de points, approchent d'une création. Il serait à désirer que beaucoup de propriétaires, imitant l'exemple de M. de Suzanne, voulussent

bien consacrer ainsi à l'agriculture, et les connaissances acquises dans d'autres carrières, et surtout les capitaux, fruits de leur intelligente activité ; la production du pays y trouverait un puissant accroissement de richesses. Aussi le jury décerne-t-il la médaille d'or à cet éminent agriculteur.

La tâche du jury se trouverait terminée si nous n'avions à vous entretenir de la visite que trois de ses membres ont faite à la ferme-école de Lavalade et dont nous allons vous rendre compte (1).

Vous n'avez pas oublié que le jury avait décidé tout d'abord que cette exploitation ne serait pas admise à concourir pour la prime d'honneur départementale ; mais comme le directeur de cet établissement, en se mettant sur les rangs, avait envoyé un mémoire très détaillé accompagné de plans relatifs à son exploitation, nous avons cru remplir un devoir en nous rendant à cet appel et en vous soumettant le résultat de nos impressions.

Il faut, pour apprécier sainement et avec équité les efforts faits à Lavalade, ne pas perdre de vue que la ferme-école du département de la Dordogne avait été primitivement établie à Salegourde.

Là les aptitudes diverses des terrains avaient été étudiées, ainsi que les méthodes à suivre pour en obtenir les meilleurs produits, et des améliorations avaient été obtenues. Les fumures successives s'étaient peu à peu incorporées à la terre en la modifiant heureusement. En un mot, l'étude de la matière première qu'on devait mettre en œuvre avait été faite et complétée, et il n'y avait plus qu'à suivre la route qu'une expérience, éclairée par la pratique de plusieurs années, avait désignée comme la plus profitable.

Un changement de propriétaire a fait perdre au fermier de Salegourde tous ces avantages. Bien plus, des intérêts de famille ont exigé son éloignement pour plusieurs années, et terres et directeur ont éprouvé un changement radical.

Rien de plus contraire aux véritables intérêts de la ferme-école ne pouvait arriver.

En effet, si l'agriculture a des principes et des procédés généraux, elle est aussi et ayant tout un art et une science de localité : il y a long-temps qu'on l'a dit. Aussi les agriculteurs expérimentés et instruits ne sont devenus ce qu'ils sont qu'au moyen de la tradition ; tradition en ce qui concerne les influences climatériques exercées

(1) Cette partie du rapport sur les primes d'honneur départementales n'a pas été lue à la séance du 8 septembre.

sur le sol et les plantes par les météores particuliers à la localité où l'on exploite; tradition au sujet de l'action plus ou moins favorable que la composition des terrains exerce sur les plantes qu'on leur confie; tradition sur la nature de l'influence que les plantes exercent sur celles qui leur succèdent; tradition sur la convenance et l'efficacité des diverses façons données à la terre, suivant l'ordre que l'on suit et la saison où l'on opère; tradition sur les actions si diverses des engrais et amendements de toute nature, eu égard à leurs propriétés physiques et chimiques, comme aussi à celles des terrains qu'ils sont destinés à fertiliser.

La tradition, pour commencer et progresser avec fruit, a donc besoin de fixité dans les choses et dans les hommes, et si elle est utile aux cultivateurs en général, elle est indispensable au directeur d'une ferme-école, chargé non-seulement de constater les phénomènes géologiques, météorologiques et agricoles pour en tirer son profit, mais encore d'en chercher l'explication pour l'instruction de ses élèves. C'est ainsi que les fondateurs de Hoenheim, d'Howfill, de Roville, de Grignon, de Grand-Jouan et autres sont devenus célèbres et ont fait école, en poursuivant le cours de leurs travaux toujours sur le même terrain, sans être obligés d'en recommencer à plusieurs reprises la fatigante étude. C'est donc sous la préoccupation de ces vérités fondamentales que nous avons visité la ferme-école de Lavalade.

Ce domaine se compose de 135 hectares environ, répartis ainsi qu'il suit :

Maisons et cours.....	2 ^h	77 ^c
Jardin, verger et pépinières.....	5	31
Prés naturels.....	8	27
Fourrages artificiels.....	12	87
— annuels	1	5
Pâturages permanents	9	10
Plantes sarclées.....	11	12
Topinambours.....	1	3
Jachère cultivée.....	7	47
Céréales	17	65
Tabac.....	2	50
Vignes.....	8	23
Bois taillis.....	37	71
Semis de chênes, marronniers, pins, arbres verts, etc.....	9	74
TOTAL.....	134 ^h	82 ^c

Les animaux formant le cheptel vivant se composent de :

Chevaux.....	2
Taureaux.....	2
Bœufs de travail.....	6
Vaches de travail.....	6
— bretonnes.....	3
Quatre élèves {	2
Deux truies..	
TOTAL.....	21

Ce n'est pas sans motifs que nous avons rapproché ces deux détails l'un de l'autre. En effet, on y voit que les fourrages de toute nature et les plantes fourragères occupent ensemble une surface de quarante-trois hectares environ, qui correspond à un cheptel vivant équivalent à vingt et une têtes de gros bétail, ce qui fait deux hectares pour nourrir une tête. Il est vrai que la sole des plantes sarclées doit fournir des pommes de terre pour le personnel de la culture ; mais, par compensation, nous comptons comme gros bétail trois bretonnes qui ne devraient figurer que pour deux dans la consommation.

Cette proportion donne une idée peu favorable de l'état de fertilité du sol de Lavalade, et il est vrai que, malgré les efforts qui ont été faits jusqu'à présent, la couche de terre végétale, qui était d'une mince épaisseur, ne s'y est guère augmentée.

Nous croyons qu'il faudrait à tout prix sortir de cette mauvaise situation, et pour cela diminuer d'une manière très notable la sole des tabacs pour en consacrer une partie à la production des racines fourragères, qui seraient employées, concurremment avec les topinambours, à un engrassement de moutons, si mieux on n'aime reprendre un troupeau de brebis qui utilisent, mieux que les bêtes à cornes, de maigres pâturages. Ce serait toutefois à la condition de prendre les précautions nécessaires pour que la prospérité des bois n'en soit pas atteinte. Il résulterait de cette disposition une augmentation dans la production du fumier, qui triompherait peu à peu de la pauvreté des terres en coteaux, et qui assurerait aux racines fourragères un développement rémunérateur. Il y aurait encore une autre solution à cette difficulté, ce serait de consacrer à l'acquisition d'engrais commerciaux le bénéfice de la culture du tabac. Nous recommandons cette dernière solution aux méditations de M. le sous-directeur de Lavalade.

La ferme-école n'étant pas mise en concurrence avec d'autres exploitations, nous nous croyons dispensés, sans injustice, d'examiner

en détail devant vous tous les sujets traités dans le mémoire qui a été rédigé par M. le sous-directeur, et qui n'embrasse pas moins de vingt-huit pages in-folio, sujets puisés dans la pratique de son exploitation ; mais nous ne pouvons résister au désir de vous soumettre quelques résultats pratiques, dans l'espérance qu'ils seront écoutés avec tout l'intérêt qu'ils méritent par nos confrères en agriculture. Ils prouvent d'ailleurs que Lavalade tient à justifier son titre de ferme-école, et qu'on y possède l'art de faire parler une comptabilité bien tenue et d'en tirer les renseignements utiles qu'elle renferme.

Prix de la main-d'œuvre. — Bien que l'État alloue une subvention de 47 centimes par jour et par élève au directeur de la ferme-école, il résulte du relevé de la comptabilité que, tout compte fait, chaque élève lui coûte net, tout compris, 83 c. par jour, soit 302 fr. 95 c. par an, et ce pour n'avoir que des apprentis de seize à vingt ans. Il en conclut qu'il serait peut-être préférable pour ses intérêts de n'avoir que des ouvriers expérimentés et choisis.

Il résulte, suivant nous, de ce compte que la main-d'œuvre à Lavalade吸orbe annuellement une somme d'environ 9,000 fr. Le sous-directeur fait, en outre, observer que le mobilier de l'école et du ménage, qui serait employé d'une manière plus productive s'il était converti en cheptel vivant, monte à une somme de 7,651 fr. en capital.

Il nous semble qu'à ce compte l'exploitation par des métayers bien surveillés et bien dirigés serait plus profitable.

Drainage. — Une partie d'un vallon humide a été drainée au moyen de fossés empierrés d'une profondeur moyenne de 0^m 90^c, placés à 15 mètres de distance. Ce drainage, qui a parfaitement réussi, en augmentant considérablement le produit des récoltes, est revenu à 240 fr. par hectare. Les tabacs occupent aujourd'hui une partie de ce sol. Il est bon de faire observer que le collecteur a été laissé à ciel ouvert.

Moisson. — Nous avons vu terminer la moisson d'une pièce au moyen de l'instrument appelé volant, usité dans le Lot-et-Garonne. Il était parfaitement manœuvré par un élève de troisième année. Nous croyons pouvoir conclure du travail qui s'est accompli devant nous que cet instrument est préférable à la faufile, à laquelle il ressemble ; qu'il contrarie moins que la faufile les habitudes de nos populations agricoles, et qu'avec lui un homme peut couper vingt ares par journée de dix heures.

Battage des blés à la machine. — Il résulte des expériences faites depuis plusieurs années qu'une machine Lotz, à manège, manœuvrée par quatre bœufs, servie par cinq hommes et cinq femmes, bat, en

moyenne , cinquante hectolitres de froment en dix heures de travail. Le vannage étant fait au tarare et à bras, le prix du battage d'un hectolitre, prêt à être porté au marché, revient à 57 c. Comme on estime qu'au fléau le dépiquage revient à 1 fr. 50 c., il y aurait une économie de 95 c. par hectolitre, tout en ayant égard à l'amortissement et à l'intérêt du prix de la machine.

Vinification. — Un fait déjà signalé dans l'exploitation de M. de Suzanne se répète ici. En décuvant les vins beaucoup plus tôt qu'au-trefois et immédiatement après la fermentation tumultueuse, les vins de Lavalade, qui n'avaient pas de durée, se conservent aussi bien que les meilleurs vins de la Dordogne.

Cuisson des aliments destinés au bétail. — La cuisson à la vapeur des fourrages secs se pratique à Lavalade d'une manière commode et économique au moyen d'un alambic rempli d'eau, scellé sur un fourneau; son col est engagé sous la partie inférieure d'une cuve munie d'un double fond, percé de trous, sur lequel a été déposé le fourrage haché, composé de moitié paille et moitié foin, de qualité inférieure. La cuve contient 325 kilogr. de mélange sec, qui, en absorbant 193 kilogr. d'eau, acquiert un poids total de 518 kilogr.; quatorze heures d'un homme et quatre fagots sont nécessaires pour hacher et cuire le tout, ce qui, avec 670 grammes de sel, fait monter à 1 fr. 69 c. la dépense pour main-d'œuvre et combustible ; soit 32 c. par 100 kilogr. En y ajoutant 4 fr. 50 c. pour prix du fourrage mélangé, on arrive à 4 fr. 82 c. pour prix définitif du quintal métrique. Or, l'expérience a prouvé qu'à Lavalade trente kilogr. de mélange sec qui a subi la cuisson nourrit aussi bien un bœuf que dix-sept kilogr. de foin de première qualité. En estimant le quintal métrique de ce dernier à 10 fr., celui de qualité inférieure à 6 fr., et à 3 fr. celui de la paille , la ration de fourrage sec revient à 1 fr. 70 c., et celle du mélange cuit à 1 fr. 44 c.; d'où résulte une économie de 26 c. par tête et par jour.

Il est à désirer que des expériences de ce genre se multiplient dans nos contrées, et que nos confrères veuillent bien nous en faire connaître le résultat par la voie des *Annales*.

N'oublions pas de mentionner une collection de plantes usuelles dessinées et colorierées d'après nature par M. le sous-directeur de Lavalade; elle sera d'un grand secours pour l'instruction des élèves, lorsque la saison ne permettra pas de faire passer les sujets vivants sous leurs yeux.

Une branche importante de l'instruction pratique que reçoivent les élèves nous a paru ne rien laisser à désirer : c'est le jardinage.

Les jardins fruitiers et les pépinières sont peuplés des meilleures espèces d'arbres, gouvernés suivant les méthodes nouvelles et perfectionnées, et nous ne doutons pas qu'on ne puisse se procurer à La-valade des jardiniers capables, s'ils ont voulu profiter de l'instruction théorique et pratique qui leur est donnée.

*Le rapporteur, P. COIGNET,
Propriétaire-agriculteur, ancien officier du génie, à l'Ardimale,
près Saint-Pierre-de-Chignac.*

Ces pages, aussi remarquables par le style que par l'exposition des faits, renferment de hauts enseignements. Les exemples qu'elles nous offrent ne seront pas perdus, et l'incontestable avantage de l'institution des primes d'honneur, qui permet de placer sous nos yeux de semblables résultats, apparaît dans tout son éclat.

Avec l'honorable rapporteur on regrettera que les concurrents n'aient pas été plus nombreux. Ils pouvaient l'être; ils le seront certainement une autre fois. L'on en aurait même, dès cette première année, compté davantage si quelques demandes, arrivées quand la tournée de MM. les jurés était déjà commencée, avaient pu être prises en considération. Désormais, tous ceux qui voudront disputer les prix se seront fait inscrire au jour fixé, car nul ne voudra plus s'exposer à laisser échapper la victoire en prenant tardivement la résolution louable de venir la disputer.

Plus que jamais ces luttes seront glorieuses pour le Périgord et instructives pour les agriculteurs attentifs et empressés à imiter ceux dont les travaux leur auront appris que la fortune peut s'acquérir aux champs avec autant de certitude et souvent plus de solidité qu'à la ville. On étudiera en grand les meilleurs modes d'assainissement et d'assolement des terrains, l'influence des amendements et fumures, tous les détails de la vie rurale, le nombre, le poids et la quantité des bestiaux entretenus sur

une superficie donnée, ce point capital, cette pierre de touche de toute exploitation. Nous avons confiance dans un résultat positif et prochain, qui ne peut manquer de se produire dans la Dordogne, pour le plus grand bien du pays, comme il l'a fait partout où s'est établie la prime d'honneur.

Outre celle-ci, la société, afin de récompenser toute amélioration utile, même partielle, avait ouvert des concours pour des travaux spéciaux. Cette fois encore, l'hésitation de quelques hommes méritants leur a fait perdre l'occasion de remporter peut-être les palmes promises, dont quelques-unes, par suite de déclarations faites après le terme de rigueur, n'ont pu être décernées. Toutefois, les irrigations et drainages ont valu des médailles d'argent à deux personnes dont les beaux travaux seront, il faut l'espérer, décrits plus tard dans les *Annales*. La culture du tabac a donné lieu à une brillante passe-d'armes, et une distinction spéciale a été la part de notre collègue M. le docteur Veyssiére, président du comice agricole de Vergt, dont tout le monde connaît l'activité éclairée pour le marnage des terres.

Des primes étaient aussi réservées à l'enseignement agricole, et toutes ont été distribuées. Qu'il nous soit permis ici de témoigner à ceux qui ont bien voulu nous honorer d'une marque particulière de sympathie en cette circonstance les sentiments de profonde gratitude que leur décision spontanée a fait naître en nous. En nous accordant le prix pour les ouvrages utiles à l'agriculture, publiés dans le courant de l'année précédente, et en l'élevant d'un degré en notre faveur, de manière à le placer au rang des plus hautes récompenses, le jury d'examen a été bien au-delà de nos vœux, de nos espérances et de nos mérites. En proclamant notre zèle et notre dévouement, deux sentiments pour notre pays qui font toute notre valeur, il nous a largement indemnisé de nos peines ; il nous a fait contracter de

nouvelles dettes envers la corporation dont nous sommes, il y a cinq ans déjà, le trop peu capable interprète. Comment pourrons-nous nous acquitter jamais? L'âge est venu, suivi de la fatigue, de cruels chagrins nous accablent depuis quelque temps, de sorte que plus la carrière à parcourir s'agrandit devant nous, plus notre faiblesse augmente. Nous ne pouvons pas nous dissimuler que notre insuffisance devient chaque jour plus évidente. A la société désormais il faut quelqu'un de jeune et d'énergique, libre d'affaires personnelles, qui n'ait pas été, comme nous, frappé au cœur par la perte de celui qui, dans sa pensée, devait réjouir et illuminer sa vieillesse; qui ne voie pas, morne et désolé, tomber successivement tous les siens; qui sache, puisse et veuille être tout à sa grande mission.

L'instant approche donc rapidement où nous devrons léguer à un autre le poids d'un fardeau maintenant bien lourd pour nous. Puissions-nous alors, du fond de la retraite où nous vivrons ensceveli, voir prospérer la contrée qui nous est chère, où notre nom s'éteindra bientôt peut-être, mais au bien de laquelle nous serions si heureux d'avoir pu contribuer un peu avant que s'efface pour jamais, si Dieu le veut ainsi, du milieu et du souvenir de ceux qui l'habitent, une famille qui depuis des siècles transportée des rives de la Dordogne aux bords de l'Isle, n'a jamais cessé, ne cessera jamais jusqu'au dernier instant d'aimer la terre de ses ancêtres et le sol hospitalier où elle a trouvé toujours tant de nobles et dignes cœurs.

Des instituteurs ont été mentionnés honorablement pour le soin qu'ils ont pris de propager les bonnes notions culturelles chez les enfants qui suivent leurs cours. Un abonnement gratuit d'une année à nos *Annales* leur a été accordé, afin d'aider à l'accomplissement de la mission qu'ils se sont donnée : souhaitons qu'ils trouvent de nombreux imitateurs.

Enfin, les deux élèves de l'école de Lavalade qui ont le mieux

répondu aux examens de sortie ont reçu des médailles. Ainsi, la société signale partout le germe du bien, et s'attache avec soin à en assurer la croissance.

Il nous reste maintenant à rendre compte de la cérémonie qui a clos les trois concours que nous avons décrits; ce sera le sujet du chapitre suivant.

Distribution des récompenses aux lauréats.

Toujours de l'eau! Les brouillards humides qui, dès le matin du 4 septembre, avaient envahi l'atmosphère, avaient cependant un instant paru vouloir se dissiper, et tout était prêt vers deux heures pour la solennité qui devait avoir lieu sur le théâtre même des expositions. L'estrade était dressée, dominant le cours de l'Isle, la belle plaine du Petit-Change, le faubourg St-Georges et la promenade toute couverte des richesses de l'agriculture, de l'industrie et de l'horticulture; les sièges étaient placés; les invités arrivaient, quand tout-à-coup la brume a redoublé d'intensité; de gros nuages noirs se sont formés et ont laissé échapper de leurs flancs de véritables cataractes.

Au milieu de ce déluge, il a fallu fuir et se réfugier au lycée. L'asile des sciences était dans son rôle en abritant ainsi des hommes d'étude qui cherchent à s'instruire et à gagner chaque jour en savoir, quoiqu'ils ne pensent guère en ce moment au grec et au latin. On s'était occupé de littérature au collège pendant l'année scolaire: on allait, pendant les vacances, y courronner les succès de la vie positive. A chaque chose son tour. Après les bancs de la rhétorique, la direction de la culture des champs, les travaux de l'artiste ou les occupations du négociant et du chef d'atelier, attendent naturellement une très grande partie des jeunes gens.

L'imprévu d'une installation à faire en quelques minutes, sans qu'on eût songé préalablement au local où il fallait l'organiser, a forcément amené quelque confusion. On a cependant pu improviser à la hâte un ensemble assez convenable, dresser une tribune, placer des bancs ; mais avant que tout ne pût être parfaitement ordonné, le cortège entrait dans la salle , et des sièges ont manqué à plusieurs de MM. les jurés , à la grande mortification des sociétaires pris au dépourvu. Ce contre-temps fâcheux a bien certainement moins contrarié ceux qui en ont été victimes que ceux qui, par une circonstance indépendante de leur volonté, ont vu leurs hôtes mal placés , et ont pu craindre un échec pour le renom si mérité de la bonne hospitalité périgourdine.

Mais nous sommes sûrs que ce désagrément n'a été pris en mauvaise part pour nous par aucun de ceux qui en ont souffert, et qui n'en ont certainement accusé que les circonstances, sans aucun souvenir fâcheux pour notre cité.

M. le préfet, Mgr. l'évêque, M. Lalande, adjoint, plusieurs hauts fonctionnaires de l'administration avaient bien voulu par leur présence rehausser l'éclat de la fête, à laquelle la musique militaire prêtait par ses accords harmonieux un charme de plus.

A deux heures et demie, la séance ayant été déclarée ouverte, M. le vicomte de Cremoux, président des deux sociétés d'agriculture et d'horticulture, a prononcé le discours suivant, où il a très heureusement fait ressortir l'heureuse influence exercée sur nos travailleurs par ces associations , dont les bureaux , joints à une partie des dames patronesses , siégeaient autour de lui :

MESDAMES ET MESSIEURS ,

En voyant reparaître et siéger ici en séance solennelle, à un intervalle de cinq années, cette société agronomique dès longtemps formée

et grandie au sein de cette ville, quelques personnes se demandent peut-être ce que sera devenue cette représentante de l'agriculture durant tout ce temps écoulé, quel voyage ou quel pèlerinage elle aura accompli ? Ne semble-t-il pas, en effet, que du jour qu'il survint à notre institution, déjà éprouvée et mûrie, une jeune et charmante sœur, permettez-moi ce langage figuré dans une fête de l'agriculture, qui est celle de l'horticulture aussi, ne semble-t-il pas, dis-je, que du moment qu'il lui survint cette jeune sœur, si bien, si gracieusement patronnée d'ailleurs par vous, mesdames, satisfaite et heureuse de laisser à la cité mère cette fille d'humeur plus sédentaire et uniquement appliquée à embellir un séjour dont elle ne s'éloigne jamais, son ainée a cru pouvoir céder à l'attrait d'une vie voyageuse et des invitations qui l'ont appelée ailleurs ?

Mais ne croyez pas pourtant à des motifs futiles, à des courses sans objet et sans fruit ; et d'abord lorsqu'ont commencé ses pérégrinations et sa tournée départementale, plus de trente années de sérieuses méditations s'étaient écoulées pour elle ; une génération, déjà passée malheureusement, d'hommes éclairés l'avaient enrichie des résultats de leurs élaborations. Restait à les répandre et à les faire goûter ; car tout cela s'était fait jusqu'alors comme à l'insu de nos cultivateurs, peu disposés dans leur engourdissement, il faut bien le dire, à ouvrir les yeux à l'expérience, à se laisser initier aux bonnes méthodes, si l'initiateur lui-même ne venait frapper à leurs portes, pour ainsi dire, et pourchasser l'apathie à domicile.

Puis il paraissait dès-lors à l'horizon des signes précurseurs d'une phase nouvelle pour notre agriculture périgourdine, phase de succès, de prospérité sans doute, comme nous l'avons dit ailleurs, pour les vaillants et les intelligents, mais de détresse et de ruine entière pour les apathiques et les indifférents. Montrer le péril, répandre en hâte des enseignements plus que jamais nécessaires, produire par sa présence même, dans chacun de nos arrondissements tour à tour, un réveil, une excitation des plus urgentes, voilà ce qu'avait à faire la société. C'est ce qu'elle a tenté effectivement. Il est résultat de ses efforts, sinon un degré des plus remarquables encore de perfectionnement dans le mode de culture proprement dit, au moins un redoulement de soins et d'énergiques labours donnés à notre sol périgourdin ; c'est bien quelque chose ! et ce vieillard de la fable qui, persuadant à ses fils que son champ recélait un trésor, obtint ainsi qu'ils le remuassent si profondément, a toujours passé pour avoir gagné un point des plus importants en agriculture.

Enfin, en voyageur long-temps absent qui termine une course laborieuse, la société salue avec bonheur sa ville natale et ce théâtre de nos premières luttes d'émulation. Elle revient riche d'expérience, accrue en nombre, ainsi que ne peut manquer de l'être bientôt, dans un pays comme le nôtre, toute association qui a pour objet un grand bien à faire et qui a paru déjà quelquefois approcher du but de ses efforts. Du reste, elle ne se présente pas seule devant vous, vous le voyez; elle est en bonne et brillante compagnie : l'horticulture a dressé son pavillon auprès du sien : l'industrie s'est rendue à son appel. Nos prévisions de l'an dernier sont dépassées : nous annonçons, pour ce jour, double fête, double exposition, et vous assistez à une triple solennité, et une triple exposition a envahi et couvert l'étendue entière de cette vaste et belle place dont quelques compartiments plus ou moins restreints suffisaient naguère à pareilles occasions que celle de ce jour.

Tout est en progrès dans ce pays, tout ce qu'on voit ici et d'ici se modifie ou s'est modifié déjà par d'heureux changements durant ces cinq années ; et notre société agricole en particulier, achevant sa grande tournée quinquennale, revient tout autre qu'elle n'était dans des lieux tout différents de ce qu'elle les avait laissés.

Quel aspect nouveau en effet ne présentent pas pour leur part les charmants abords de ce site si bien choisi et la cité elle-même qui nous y accueille si bien ! Ici près s'élève depuis peu un vaste et beau palais ; là-bas des ponts artistiquement construits, d'élegantes habitations, des édifices de destinations diverses couronnent des perspectives devenues enchanteresses. A quelques pas de nous, des rues ouvertes d'hier laissent les regards, autrefois arrêtés par d'informes mesures, pénétrer aujourd'hui jusqu'à l'antique et religieux monument qu'elles cachaient et auquel la science de nos archéologues comme l'art de nos architectes ont rendu ses formes et son caractère primitifs ; la ville entière se renouvelle et se transforme rapidement sous les auspices d'une administration éclairée et active.

Mais de ce monument grandiose et du ciel où son faîte semble atteindre, ramenons nos regards sur ces frais paysages et les jardins riants où règne cette sœur retrouvée aujourd'hui par notre société voyageuse avec le plus sympathique intérêt et le souvenir toujours présent des liens primitivement contractés. De là, vous le savez, cette association des deux concours; de là aussi, pour celui qui vous parle, l'honneur d'une double présidence de quatre années déjà, honneur bien grand pour lui, mais qui implique des devoirs de plus en plus

difficiles et délicats. Tant que notre compagnie en effet n'en était encore qu'à ses premiers pas, à ses premiers essais, nos fonctions à son égard étaient aisées, et dans le grand jour comme celui-ci qui couronne chaque année écoulée, un tribut de quelques simples fleurs, pour ainsi dire, pouvait, grâce d'ailleurs à votre indulgence, messdames, payer sa dette et la mienne. Mais aujourd'hui que le moment est venu d'une initiation plus complète à cette science des jardins dont nous abordons le sanctuaire, trop heureux d'avoir pu, sinon vous guider, au moins vous accompagner jusqu'à la porte du temple, je dois, en ce qui concerne le tribut annuel en question, laisser désormais, je pense, à des mains plus habiles à le préparer, comme à des mains plus jeunes à l'offrir.

Mûrie bientôt d'ailleurs à l'égal de son ainée, notre jeune institution va marcher désormais sans obstacle à l'accomplissement pour sa part de l'intéressante mission de l'horticulture et de sa destinée telle qu'elle apparaît parfois à l'imagination enchantée.

S'il appartient en effet à notre association agricole de doter le pays d'un sol fertilisé, premier point à obtenir sans doute, et de faire en sorte, de progrès en progrès, que nous nous trouvions enfin dans la terre d'abondance après laquelle nos cultivateurs soupirent comme Israël, dans le désert, soupirait après Chanaan, n'est-ce pas à l'horticulture et aux institutions dont les jardins sont le domaine, d'aspire à rendre à l'homme déshérité du plus beau de tous, de celui auquel une voix vénérée faisait allusion devant vous, l'an dernier à pareil jour avec tant de charme, d'aspire, dis-je, à lui rendre ce qu'il a perdu et à faire apparaître au milieu de Chanaan renouvelé le délicieux Eden reconquis ?

Mais le temps me presse, je me hâte d'en venir à l'expression de notre gratitude profonde pour monseigneur, qui a bien voulu céder de nouveau à nos pressantes invitations et se rendre au sein d'une assemblée avide de l'entendre.

Nous présentons nos remerciements à M. le préfet, dont la présence vivisante et la participation à cette solennité secondent si bien nos efforts.

A notre honorable maire et MM. les membres du conseil municipal, qui ont si généreusement contribué au vif éclat de cette fête.

De vifs applaudissements ont succédé à ces éloquentes paroles.

M. Coignet a donné ensuite lecture de la première partie du

rapport que nous venons de faire connaitre sur le résultat de la visite de la commission chargée d'examiner les domaines courant pour les primes d'honneur.

Enfin, M. le préfet a pris la parole en ces termes :

MESSIEURS,

Cette fête est un événement heureux pour notre département. Elle constate particulièrement, pour la société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, un grand succès. L'action de cette société a pris, depuis quelques années, une autorité et une influence qui expliquent ce succès et qui promettent à l'avenir de féconds résultats.

Honneur à l'intelligence et au dévouement de cette société, qui n'a reculé devant aucun obstacle pour faire pénétrer, dans tout le département, l'idée du progrès, exciter l'émulation, rallier les convictions, s'emparer des sympathies et diriger vers le but commun toutes les forces vives du pays.

A son appel, les comices se sont relevés, l'horticulture a organisé ses efforts, et vous voyez avec quel éclat l'industrie s'est levée pour rivaliser avec ses sœurs, en révélant, elle aussi, dans cette disposition inattendue, ses richesses et sa puissance.

Voyez, messieurs, le chemin que peuvent faire une idée juste et une impulsion soutenue. Il y a cinq ans à peine que nous inaugurons le premier essai de cette association. Aujourd'hui que nous en voyons le succès, il nous sera permis, en rappelant nos paroles, nos espérances, nos prévisions, de nous féliciter de n'avoir pas douté du pays auquel la société d'agriculture faisait un appel si intelligent.

« Le concours départemental, disions-nous, fera le tour du département, en mettant successivement sous les yeux de nos cultivateurs les plus belles espèces d'animaux, les machines les plus utiles, les procédés les plus pratiques ; en signalant tous les efforts, en récompensant tous les succès, il laissera partout sur son passage des notions positives, des exemples frappants et une émulation féconde.

» Le concours départemental s'appliquera avec soin à écarter toute appréhension d'une concurrence jalouse. Il se transportera successivement dans les arrondissements, dans les cantons, pour associer ses lumières aux lumières des comices cantonaux, pour unir ses efforts aux leurs, pour fortifier leur action par l'intervention de son influence et de ses ressources. Il établira, en un mot,

» avec ces comices, un concert de volontés, et, au besoin, de sacrifices
» tout fraternels. C'est ainsi que la société départementale et les co-
» mices cantonaux sentiront doubler leurs forces par un mutuel
» appui. »

Eh bien, messieurs, ces prophétiques paroles ne sont-elles pas réalisées par le spectacle que nous avons sous les yeux ! Voilà nos richesses. Nous pouvons les énumérer avec un juste orgueil. Nos vieilles races porcine, ovine et bovine sont là, opposant quelquefois l'énergie de leurs formes primitives au développement acquis par des croisements ingénieux, et en tous cas prêtes à entrer en lice dans les concours régionaux, avec les races les plus renommées. Les machines agricoles ne sont plus pour nous de lointaines utopies. La fécondité de notre sol n'est pas un don de la nature demeuré stérile en nos mains : voilà nos productions. Contrées les plus favorisées de notre France, vos champs, vos vignobles ont ici des émules dont les produits peuvent prendre place à côté de vos meilleurs, de vos plus beaux produits. Nos céréales, nos fourrages, nos plantes légumineuses peuvent affronter les plus difficiles comparaisons. Nos cultivateurs visiteront désormais sans hésitation et sans crainte les grandes expositions ; ils trouveront partout leurs produits aux places d'honneur.

Je m'arrête, messieurs ; notre exposition a parmi vous des interprètes plus compétents que moi. A eux de décrire, avec l'autorité du savoir et de l'expérience, les progrès accomplis et les conquêtes que nous devons attendre de l'avenir. Que pourrais-je ajouter aux impressions durables que laisseront dans nos souvenirs les savants et pratiques discours que vous allez entendre, et surtout le tableau saisissant de ces exploitations rurales justement signalées par une heureuse innovation dans le programme du concours, comme le modèle et l'honneur de notre agriculture.

Je ne saurais cependant taire la satisfaction et la reconnaissance publiques devant l'éclat de cette exhibition de l'industrie, qui dans notre département se laissait depuis trop longtemps ignorer, et qui doit avoir désormais sa place dans tous nos concours. Honneur à ceux qui n'ont pas fléchi devant un scepticisme décourageant ! Dans cette vieille terre du Périgord, le génie de l'homme est comme la fertilité du sol : il ne connaît pas de progrès impossible. Il est désormais démontré que l'agriculture n'a plus le privilège exclusif d'honorer notre département. L'avenir n'appartient pas moins à son industrie, dont les éléments variés se manifestent aujourd'hui aux yeux les plus prévenus, avec un incontestable éclat.

Tels sont, messieurs, les résultats de l'appel fait au pays par la société départementale. Voilà les fruits de l'union, de l'émulation et du travail.

Mais le travail ne vit pas seulement de ses propres efforts. Il s'épuiserait en tentatives isolées, s'il n'était pas protégé et honoré par la puissance publique. Les nations qui travaillent ont besoin d'être abritées par la gloire. Le champ du travail est un champ de bataille où les combattants veulent, eux aussi, être animés par l'amour de la patrie. N'est-ce pas aux plus glorieuses époques de notre histoire que les arts, l'agriculture et l'industrie ont pris leur plus grand essor? Ces vérités ont frappé tous les grands hommes qui ont gouverné la France; mais il était réservé à notre dynastie impériale de s'identifier avec elles comme avec tous les plus généreux instincts de la nation, et de les mettre en lumière par la pratique, par l'exemple et par la plus incessante protection.

Persévérons donc sous la puissante impulsion de l'Empereur, persévérons dans l'union de nos efforts, et faisons que cette œuvre commune du souverain et de la nation ne cesse de rapprocher, pour le bonheur de tous, les classes que la Providence a élevées par la science de celles auxquelles elle a réservé le noble travail de la terre.

Honorons donc tout ensemble la vie des champs et les travaux de l'industrie. Aimons surtout cette terre si reconnaissante, si généreuse. Aimons ses labours, ses jouissances calmes et pures, et que ce jour heureux d'une véritable et bonne fraternité, reste dans nos souvenirs et conserve dans nos coeurs l'amour du bien avec la persévérence, sans laquelle il n'y a pas d'œuvre durable et féconde.

Cette allocution du premier magistrat du département, accueillie avec faveur par l'auditoire nombreux qui a vu avec plaisir l'intérêt profond de l'administration pour des œuvres utiles, a été immédiatement suivie de l'appel des lauréats, en commençant par ceux de l'agriculture.

Un de MM. les secrétaires a fait connaître les décisions suivantes :

1^o AGRICULTURE.

Primes d'honneur départementales.

Prime d'honneur, médaille d'or.—M. HUOT DE SUZANNE, pour sa propriété de Pressac, près Thenon.

Seconde prime d'honneur, médaille de vermeil. — M. le COMTE DE DAMAS, pour sa terre d'Hautefort.

Médaille d'argent. — M. THEULIER, régisseur de la propriété de Pouzelande (spécialement comme régisseur).

Médaille d'argent (hors concours). — M. DE LENTILHAC, directeur de la ferme-école de Lavalade.

PRIMES POUR TRAVAUX SPÉCIAUX.

Drainages et irrigations.

Médailles d'argent. — M. BRACHET, président du syndicat de la vallée du Blâme.

M. DUBOIS, d'Antoniac, commune de Razac-sur-l'Isle, pour drainage.

Culture du tabac.

Médaille d'argent (hors section). M. POIGNANT, contrôleur de la culture dans les arrondissements de Sarlat et Bergerac, pour son zèle et son dévouement.

Primes aux planteurs.

Médaille d'argent. — M. BASTIDE (Armand), à Cours-de-Pile, arrondissement de Bergerac.

Médailles de bronze. — M. l'abbé DENEVERS, curé de Coubjours, arrondissement de Périgueux.

M. RONTEIX (Joseph), à Neuvic, arrondissement de Ribérac.

Mentions très honorables. — S. Exc. M. MAGNE, ministre sans portefeuille, à Trélissac (Périgueux).

Mme veuve MOULINARD, au Grand-Change (Périgueux).

M. PICHOT (Antoine), à Trémolat (Bergerac).

M. VALADE (David), à Saint-Cyprien (Sarlat).

M. DE BOUSQUET, à Montanceix, commune de Montrem (Périgueux).

Mentions honorables. — M. DE PRESLES, à Cherveix (Périgueux).

M. VINCENT (Pierre), à Lalinde (Bergerac).

M. LAMBERTIE, maire d'Eyliac (Périgueux).

M. DE MELET (Charles), à Neuvic (Ribérac).

M. DUBOIS (Pierre), à Saint-Léon-sur-l'Isle (Périgueux).

Marnage et emploi des amendements calcaires.

Médaille d'argent. — M. le docteur VEYSSIÈRE, à Saint-Paul-de-Serre.

HORS CLASSE.

Médaille d'or. — M. DE LAMOTHE, secrétaire de la société, pour la publication des *Annales agricoles* et en témoignage de gratitude pour son zèle et son dévouement.

Récompenses aux instituteurs primaires pour propagation de l'enseignement agricole.

Mentions honorables avec abonnement gratuit d'un an aux *Annales*. — M. BORD, instituteur à Lisle.

M. CHASSAING, instituteur à Vergt.

Récompenses aux élèves sortis avec les premiers numéros de la ferme-école de Lavalade.

Médaille d'argent. — M. GRANGIER, qui a obtenu le n° 1 dans le classement de mérite.

Médaille de bronze. — M. BARRICHON, qui a obtenu le n° 2 dans le même classement.

Primes aux exposants du concours.

Médaille d'or de l'Empereur pour l'exposition la plus remarquable du concours. — M. MONTAGUT, de Marsac, près Périgueux.

Avant que l'on passât à la première division de l'exposition, M. Ringuet, vétérinaire à Belvès, a présenté les considérations que l'on va lire sur les animaux de l'espèce bovine amenés au concours :

La section du jury des animaux pour l'espèce bovine constate avec bonheur la richesse de cette partie du concours, tant sous le rapport du nombre que sous le rapport de la beauté de la plupart des produits exposés. Laissant bien loin derrière lui le concours régional de 1855, le concours départemental d'aujourd'hui peut être comparé sans crainte, eu égard à la partie qui nous occupait, aux exhibitions régionales de l'année, et, si l'exposition bovine s'est montrée faible en quelques points, c'est principalement au point de vue des animaux étrangers. Ne nous effrayons pas, messieurs, de ce résultat; si l'exhibition des taureaux étrangers était maigre, il faut aussi le proclamer bien haut à la louange de nos éleveurs, l'exposition des taureaux indigènes était vraiment remarquable, surtout en ce qui concerne la race limousine. Pour quiconque s'occupe tant soit peu sérieusement des études zootechniques, il est évident, messieurs, que la race limousine, la race agenaise et la race garonnaise ne forment qu'une seule et même race, aux caractères parfaitement tranchés, avec quelques variétés peu importantes, et lesquelles sont dues exclusivement, du reste, à quelques conditions inhérentes aux localités. La richesse du concours des taureaux, en fait d'animaux indigènes, nous prouve que les éleveurs savent maintenant, éclairés qu'ils sont par l'expérience, quelle est la véritable voie à suivre pour l'amélioration de nos races.

Nous ne craignons pas de le proclamer bien haut, ce n'est pas dans le croisement immédiat avec les animaux étrangers que nous pouvons espérer de perfectionner nos races bovines, mais c'est bien plutôt par l'amélioration de la nourriture d'abord, par la sélection dans les accouplements ensuite, que nous pouvons espérer d'arriver à des résultats certains ; les exemples ne manquent pas à l'appui de cette manière de voir : c'est l'alimentation, la sélection et la consanguinité qui ont permis aux Backwel, aux Colling, aux Jonas Webb de créer ces races anglaises qui excitent si haut notre admiration ; c'est cette même méthode qui a permis, combinée avec des conditions hygiéniques, différentes toutefois, de créer, en Angleterre, le cheval de course, si énergique, si rapide en France ; les mêmes moyens

ont permis d'améliorer la race charolaise de manière à ce que les animaux de cette race viennent rivaliser les durham dans les concours ; d'améliorer la race gasconne, de manière à ce que les animaux de cette race, considérés jusqu'ici comme mauvais pour l'engraissement, puissent s'engraisser aujourd'hui facilement, tout en conservant une aptitude suffisante pour le travail. Honneur, messieurs, à ces agriculteurs intelligents qui n'ont pas cru devoir accepter les errements du passé. Que nos éleveurs suivent donc cette voie, la seule bonne, susceptible de donner des résultats certains dans notre état agricole actuel, et nous verrons bientôt, sous l'influence de ces procédés zootechniques, la race limousine, qui menaçait de se perdre, rivaliser avec nos meilleures races de boucherie, sans cesser pour cela de rester travailleuse.

Loin de nous cependant la pensée de rejeter toute idée de croisement d'une manière absolue; mais nous ne les croirons définitivement utiles que lorsque nos races indigènes, suffisamment améliorées, se rapprocheront le plus possible du type améliorateur à introduire.

La distribution des primes aux vainqueurs de la section a été faite dans l'ordre ci-après :

Première division. — Animaux.

Prix d'honneur de la série.

Médaille d'or. — M. DE GALARD DE BÉARN, à Connezac, près Mareuil, pour la vache n° 58, de race limousine.

Second prix d'honneur de la série.

Médaille de vermeil. — M. le vicomte de SEGONZAC, à Segonzac, pour l'ensemble de son exposition.

PREMIÈRE CLASSE. — ESPÈCE BOVINE.

PREMIÈRE SECTION. — Races de travail pures ou croisées entre elles.

Taureaux d'un an à deux ans.

Premier prix, médaille d'argent et 150 fr. — M. de PRES-

LES, à Cherveix, pour le taureau n° 4 de race limousine, âgé de 14 mois.

Deuxième prix, médaille de bronze et 120 fr. — M. DE LENTHAC, directeur de la ferme-école de Lavalade, pour le taureau garonnais-limousin n° 1, âgé de 17 mois.

Troisième prix, médaille de bronze et 100 fr. — M. JOLY, à Génis, pour le taureau limousin n° 3, âgé de 15 mois 1/2.

Quatrième prix, médaille de bronze. — M. le COMTE DE DAMAS, à Hautefort, pour le taureau n° 2, limousin, âgé de 16 mois.

Taureaux de deux ans et au-dessus.

Premier prix, médaille d'argent et 150 fr. — M. le MARQUIS DE SAINT-AULAIRE, aux Limagnes, près Thiviers, pour le taureau n° 15, garonnais-limousin.

Deuxième prix, médaille de bronze et 120 fr. — M. REYDY, à Périgueux, pour le taureau n° 11, limousin, âgé de 3 ans.

Troisième prix, médaille de bronze et 100 fr. — M. DU RAND DE CORBIAC, à Bergerac, pour le taureau n° 14, garonnais-limousin, âgé de 27 mois.

Quatrième prix, médaille de bronze. — M. DE VALBRUNE, à Saint-Astier, pour le taureau n° 7, limousin, âgé de 2 ans.

Mention honorable. — M. REYDY, précité, pour le taureau n° 13, limousin, âgé de 2 ans.

Génisses d'un an à trois ans.

Premier prix, médaille d'argent et 120 fr. — M. de LARIVIÈRE, à Saint-Médard-de-Mussidan, pour la génisse n° 21, garonnaise-limousine, âgée de 24 mois.

Deuxième prix, médaille de bronze et 100 fr. — M. le COMTE DE DAMAS, précité, pour la génisse n° 22, limousine, âgée de 26 à 28 mois.

Troisième prix, médaille de bronze et 80 fr. — M. DE GA-

LARD DE BÉARN, précité, pour la génisse n° 25, de race limousine.

Quatrième prix, médaille de bronze et 60 fr. — M. DE PRESLES, précité, pour la génisse n° 29, limousine, âgée de 16 mois.

Vaches pleines ou à lait de trois ans et au-dessus.

Premier prix, médaille d'argent et 120 fr. — M. DE GALARD DE BÉARN, précité, pour la vache n° 58 (prix d'honneur de la série), limousine.

Deuxième prix, médaille de bronze et 100 fr. — M. le comte DE DAMAS, précité, pour la vache n° 47, limousine, suitée, âgée de 4 à 5 ans.

Troisième prix, médaille de bronze et 80 fr. — M. LAGORCE, à Cherveix, pour la vache n° 35, limousine, suitée, âgée de 4 ans.

Quatrième prix, médaille de bronze et 60 fr. — M. LAFOREST, de Salegourde, près Périgueux, pour la vache n° 42, garonnaise-bazadaise, âgée de 5 ans.

Cinquième prix, médaille de bronze et 40 fr. — M. GUICHARD, colon de M. Dubois, à Razac-sur-l'Isle, pour la vache n° 32, limousine, suitée, âgée de 6 ans.

Mentions honorables. — M. le comte DE DAMAS, précité, pour la vache n° 48, limousine, suitée, âgée de 4 à 5 ans.

M. LE MARQUIS DE FAYOLLE, à Tocane-Saint-Apre, pour la vache n° 39, garonnaise, suitée, âgée de 7 ans.

DEUXIÈME SECTION. — Races laitières ou de boucherie.

Taureaux d'un an à deux ans.

Deuxième prix, médaille de bronze et 100 fr. — M. le comte DE DAMAS, précité, pour le taureau n° 62, de race hollandaise, âgé de 14 mois.

Troisième prix, médaille de bronze et 80 fr. — M. DURAND

DE CORBIAC, précité, pour le taureau n° 63, de race hollandaise, âgé de 17 mois.

Taureaux de deux ans et au-dessus.

Deuxième prix, médaille de bronze et 100 fr. — M. LE VICOMTE DE SEGONZAC, précité, pour le taureau n° 65, de race durham, âgé de 25 mois.

Génisses d'un an à deux ans.

Premier prix, médaille d'argent et 80 fr. — M. LE VICOMTE DE SEGONZAC, précité, pour la génisse n° 74, durham-limousine, âgée de 2 ans.

Deuxième prix, médaille de bronze et 70 fr. — M. DE GALARD DE BÉARN, précité, pour la génisse n° 70, de race hollandaise.

Troisième prix, médaille de bronze et 60 fr. — M. LE MARQUIS DE FAYOLLE, précité, pour la génisse n° 72, durham-garonnaise, âgée de 25 mois.

Quatrième prix, médaille de bronze et 40 fr. — Mme veuve NOIRIT et à M. le docteur GUILBERT, son gendre, pour la génisse n° 73, hollandaise, âgée de 18 mois.

Vaches pleines ou à lait de trois ans et au-dessus.

Premier prix, médaille d'argent et 80 fr. — M. MONTAGUT, précité, pour la vache n° 417, durham suitée, âgée de 8 ans.

Deuxième prix, médaille de bronze et 70 fr. — M. GAGNIE, colon de M. PICHON, juge à Périgueux, pour la vache n° 84, bordelaise, âgée de 8 ans.

Troisième prix, médaille de bronze et 60 fr. — M. DE VALBRUNE, précité, pour la vache n° 94, suitée, de race hollandaise.

Quatrième prix, médaille de bronze et 40 fr. — M. DUGENET, à Mialet, pour la vache n° 83, parthenaise-limousine, âgée de 4 ans.

Cinquième prix, médaille de bronze et 30 fr. — M. Raymond FINET, au Petit-Change, près Périgueux, pour la vache n° 86, gâtinaise suitée, âgée de 8 ans.

Sixième prix, médaille de bronze et 25 fr. — M. l'abbé TERRIBLE, curé de Prigonrieux, pour la vache n° 78, croisée hollandaise, âgée de trois ans.

Septième prix, médaille de bronze et 20 fr. — M. GIROT, colon de M. LABAT, à Périgueux, pour la vache n° 84, gâtinaise, âgée de 9 ans.

Huitième prix, médaille de bronze. — M. DUMONTEIL (Henri), colon de M. le vicomte de CREMOUX, à Périgueux, pour la vache n° 119, âgée de 6 ans.

M. Pauly, vétérinaire à Périgueux, a pris alors la parole au sujet des espèces ovine et porcine et des animaux de basse-cour :

A côté des animaux de l'espèce bovine, qui, sous le double rapport du travail qu'ils nous fournissent d'abord et de la prodigieuse quantité de viande qu'ils nous donnent ensuite, occupent naturellement le premier rang au concours, viennent se placer dans leur ordre de mérite :

1^o Les animaux de l'espèce *ovine*;

2^o Ceux de l'espèce *porcine*;

3^o Enfin, les *gallinacées* ou animaux de *basse-cour*, qui méritent aussi, et à tous égards, des encouragements par le rôle important qu'ils jouent dans nos contrées.... nous pourrions dire dans tous les pays....

La section du jury chargée de l'examen de ces trois sortes d'animaux a été en général satisfaite, tant par le nombre des produits exposés que par la variété et les incontestables qualités de quelques-uns de ces reproducteurs.

L'espèce ovine était admirablement représentée par de beaux bœliers southdown *purs ou croisés*. Le jury a particulièrement remarqué quelques produits de cette race anglaise avec nos hrebis du pays; ces métis sont en effet magnifiques et pleins d'avenir. Nous pensons

que les encouragements ne doivent pas faire défaut pour favoriser l'introduction et l'acclimatation de ces bétiers anglais, que le croisement avec nos races indigènes doit être préconisé et pratiqué sur la plus grande échelle possible dans notre département, particulièrement dans les contrées riches en fourrages et où l'agriculture a fait déjà de véritables progrès.

Quoique les southdown exigent de grands soins pour être acclimatés dans nos pays, car ils semblent, en vérité, qu'ils soient le propre du sol qui les a vus naître, nos éleveurs ne doivent pas reculer devant les sacrifices qu'il faut faire pour arriver à ce résultat. Plus tard, à la suite de quelques croisements judicieux et bien compris avec nos plus belles femelles indigènes, dans un temps qui n'est probablement pas très éloigné de nous, ils se trouveront largement indemnisés des dépenses faites dans un aussi noble but.

Le southdown n'est-il pas, en effet, très précoce? Ne fournit-il pas une bonne laine, et ne livre-t-il pas à la consommation une grande quantité de viande d'excellente qualité? Et toutes ces ressources ne sont-elles pas dignes des plus belles récompenses?

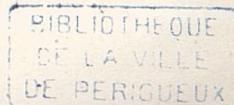
La race soyeuse Mauchamp, créée par M. Graux, de Mauchamp, département de l'Aisne, si renommé par sa laine, répandue maintenant en France par les efforts de cet agronome et de M. Yvert, était mal représentée dans ce concours par un lot de chétifs sujets auxquels le jury n'a pas même jugé convenable de décerner une mention. Rendons hommage, néanmoins, au propriétaire courageux qui a entrepris la tâche, difficile sans doute, de fixer dans le Périgord cette belle et intéressante race, précieuse sous le rapport de la laine qu'elle nous procure et qui est une nouvelle source de richesse pour notre patrie.

Un échantillon de cette laine, prise sur la toison même de ces animaux, figurait au concours.

Le jury en a admiré le soyeux et la finesse, et lui a accordé une mention honorable spéciale.

L'espèce porcine avait en général de bons produits et très beaux et bons reproducteurs dans les deux sexes. Les mâles de la race du Périgord manquaient presque complètement; il n'y avait que deux verrats de cette race, bien loin d'être parfaits; le jury ne les a jugés dignes, ni l'un ni l'autre, du premier prix, aussi a-t-il retiré celui-ci pour donner à l'un le deuxième prix, et à l'autre le troisième.

En revanche, les femelles *pleines ou suivées* du Périgord étaient nombreuses, belles, d'un grand avenir, paraissant parfaitement aptes



aux croisements avec les races anglaises, si on en juge par les nombreux produits qu'on a remarqués à cette exhibition et qui nous ont paru très bien réussis.

Les truies périgourdines ont été bien récompensées et largement rétribuées. (Le premier prix réservé aux mâles, et qui lui a été retiré, a été reporté sur les femelles.) Cette race est vraiment très importante, elle est digne de la plus sérieuse attention, car elle est malléable, très rustique, assez précoce et parfaitement disposée à subir les croisements avec les races anglaises qui lui donneront la précocité qui lui manque et la rendront moins exigeante pour l'alimentation.

Les races porcines anglaises avaient de brillants spécimens, parfaits de formes, magnifiques d'aptitudes. Ces animaux semblent vouloir désormais s'acclimater assez bien dans nos contrées. Nous les croyons aptes à nous donner d'excellents produits par leur croisement avec notre race du pays. Les métis ont fait, du reste, leur preuve au concours; le jury les croit très bien doués.

L'anglo-périgourdine et l'anglo-poitevine offraient quelques beaux reproducteurs qui ont été bien récompensés.

Les volailles étaient bien représentées par de beaux coqs et de magnifiques poules brahma. Les crêve-cœur étaient rares.

Des pintades blanches avec leurs poussins, des faisans argentés, des poules-perdrix, des pigeons magnifiques, un beau lot de canards blancs du nord, des dindes du Mexique du plus rare plumage, etc., ont attiré d'une manière toute particulière l'attention du jury, qui aurait voulu pouvoir accorder des récompenses à tous ces produits dignes de notre sollicitude et d'une bienveillante appréciation.

Voici les noms des personnes récompensées :

DEUXIÈME CLASSE. — ESPÈCE OVINE.

PREMIÈRE SECTION. — *Races étrangères pures ou croisées.*

Mâles d'un an et au-dessus.

Premier prix, médaille d'argent et 80 fr. — M. DE PINDRAY d'AMBELLE, pour le bêlier n° 124, southdown-poitevin, âgé de 17 mois.

Deuxième prix, médaille de bronze et 60 fr. — M. le vicomte de Segonzac, précité, pour le n° 129, southdown, âgé de 4 ans.

Troisième prix, médaille de bronze et 50 fr. — M. Montagut, précité, pour le n° 126, down-cotswold, âgé de 16 mois.

Quatrième prix, médaille de bronze et 40 fr. — M. Coignet, à Lardimalie, près Saint-Pierre-de-Chignac, pour le n° 128, down-cotswold, âgé de 29 mois 1/2.

Mention honorable. — M. Vié, à Bergerac, pour le n° 130, anglais croisé, âgé de 20 mois.

Femelles d'un an et au-dessus.

Premier prix, médaille d'argent et 60 fr. — M. Montagut, précité, pour le n° 134, down-cotswold périgourdines, âgées de 3 ans.

Deuxième prix, médaille de bronze et 50 fr. — M. Deschamps, à Razac-sur-l'Isle, sous le n° 133, anglo-périgourdines suétées.

Troisième prix, médaille de bronze et 40 fr. — M. le vicomte de Segonzac, précité, pour le n° 136, southdown-périgourdines, 1 an et au-dessus.

DEUXIÈME SECTION. — Races françaises pures ou croisées entre elles.

Mâles d'un an et au-dessus.

Premier prix, médaille d'argent et 60 fr. — M. Huot de Suzanne (lauréat de la prime d'honneur départementale), pour le bœuf 141, charmois-quercy-aveyronnais, âgé d'un an.

Deuxième prix, médaille de bronze et 50 fr. — Femme Ravine, à Puyrosé, commune de Champcevinel, pour le n° 140, croisé, âgé de 2 ans.

Le troisième prix n'a pas été décerné et a été reporté sur la première section.

Femelles.

Premier prix, médaille d'argent et 50 fr. — M. LE VICOMTE DE SEGONZAC, précité, pour le lot n° 145, charmoises-périgourdines, 1 an et au-dessus.

Deuxième prix, médaille de bronze et 40 fr. — M. HUOT DE SUZANNE, précité, pour le n° 142, aveyronnaises-quercy, âgées de 4 ans.

Troisième prix, médaille de bronze et 30 fr. — Mme veuve NOIRIT et docteur GUILBERT, précités, pour périgourdines suitées.

Mention honorable, spéciale pour la laine. — M. RONGIÉRAS, à Ladouze, race mauchamp.

TROISIÈME CLASSE. — ESPÈCE PORCINE.

PREMIÈRE SECTION. — Race du Périgord.

Mâles de 8 mois et au-dessus.

Deuxième prix, médaille de bronze et 70 fr. — M. MAURINAT, colon de M. BROUILHET, au Grand-Change, pour le n° 151, âgé de 2 ans et demi.

Troisième prix, médaille de bronze et 50 fr. — M. DESVAUX, colon de M. LABAT, à Château-l'Evêque, pour le n° 149, âgé de 2 ans.

Truies pleines ou suitées.

Premier prix, médaille d'argent et 70 fr. — M. LAFFOREST, à Chercuzac, près Périgueux, pour la truie suitée n° 156.

Deuxième prix, médaille de bronze et 60 fr. — M. LAFFOREST, à Salegourde, pour la truie n° 157.

Troisième prix, médaille de bronze et 50 fr. — M. LE BARON DE ROYÈRE, à Saint-Laurent-sur-Manoire, pour la truie suitée n° 161.

Quatrième prix, médaille de bronze et 30 fr. — M. CHOURY, colon de M. SAGNAC, à Champcevinel, pour la truie suétée n° 165, âgée de 2 ans.

Cinquième prix, médaille de bronze et 25 fr. — M. RAYMOND, à Razac-sur-l'Isle, pour la truie n° 166, âgée de 2 ans.

Sixième prix, médaille de bronze et 15 fr. — M. LAMBERT, colon de M. LE VICOMTE DE CREMOUX, à Champcevinel, pour la truie suétée n° 162, âgée de 16 mois.

Septième prix, médaille de bronze. — M. LAJUGIE, régisseur de Mme BRIFFAULT, à Ladouze, pour la truie suétée n° 163, âgée de 3 ans.

DEUXIÈME SECTION. — Races étrangères pures ou croisées entre elles.

Males de 8 mois et au-dessus.

Premier prix, médaille d'argent et 80 fr. — M. HUOT DE SUZANNE, précité, pour le verrat n° 167 de race middlesex, âgé de 17 mois.

Deuxième prix, médaille de bronze et 70 fr. — M. MONTAGUT, précité, pour le verrat n° 170, new-leicester de 30 mois.

Troisième prix, médaille de bronze et 50 fr. — M. LAFFOREST, de Salegourde, précité, pour le verrat n° 171, leicester de 15 mois.

Mention honorable. — M. LE VICOMTE DE SEGONZAC, précité, pour le verrat n° 170, new-leicester de 4 ans et 2 mois.

Mention honorable avec médaille de bronze (hors concours). — Le COMICE DE SAINT-ASTIER, pour le verrat anglais qu'il a exposé.

Truies pleines ou suétées.

Premier prix, médaille d'argent et 70 fr. — M. LAFFOREST, de Salegourde, précité, pour le n° 174, leicester de 15 mois.

Deuxième prix, médaille de bronze et 60 fr. — M. MONTAGUT, précité, pour le n° 176, leicester, suitée, âgée de 15 mois.

Troisième prix, médaille de bronze et 50 fr. — M. VERNAUD, de Mensignac, pour le n° 173, anglaise suitée.

Mention honorable. — M. BARNABÉ, colon de M. PICHON, pour le n° 180, anglaise suitée, âgée de 26 mois.

TROISIÈME SECTION. — *Race anglo-périgourdine.*

Males de 8 mois et au-dessus.

Premier prix, médaille d'argent et 60 fr. — M. GROLNIER, à Nontron, pour le verrat n° 183, âgé de 20 mois.

Deuxième prix, médaille de bronze et 50 fr. — M. LE MARQUIS DE FAYOLLE, précité, pour le verrat n° 181, âgé de 30 mois.

Femelles pleines ou suitées.

Premier prix, médaille d'argent et 50 fr. — M. AUMASSIP, boucher à Périgueux, pour la truie suitée n° 186.

Deuxième prix, médaille de bronze et 40 fr. — M. DE LENTILHAC, précité, pour la truie n° 185, âgée de 18 mois.

ANIMAUX DE BASSE-COUR.

Volailles.

Médaille d'argent. — M. DESCHAMPS, à Razac-sur-l'Isle, précité, pour le n° 189, coq et poules brahma-poutra.

Médaille de bronze. — Mme veuve NOIRIT et docteur GUILBERT, précités, pour le n° 215, coq et poules brahma et poules croisées.

Médaille de bronze à M. PÉRIER, serrurier-mécanicien à Périgueux, pour le lot n° 199, canards normands blancs.

Médaille de bronze. — M. de LENTILHAC, précité, pour le n° 200, dindons du Mexique.

Médaille de bronze. — M. LE MARQUIS DE FAYOLLE, précité, pour le n° 211, pintades blanches et leurs poussins.

Médaille de bronze au même, pour le n° 213, faisans argentés.

Mention honorable au même, pour le n° 208, coq et poules brahma-poutra.

Mention honorable. — M. DUCLOS, aubergiste, faubourg St-Georges, à Périgueux, pour le n° 223.

Mention honorable. — Mme LA COMTESSE DE TOUCHEBOEUF-BEAUMOND, à Périgueux, pour coq et poules n° 222.

Mention honorable. — M. LE VICOMTE DE SEGONZAC, précité, pour le lot n° 218, coq et poules brahma-poutra.

Mention honorable. — M. PRIVAT, employé à la mairie de Périgueux, pour le n° 195, coq et poules brahma-padoue.

Mention honorable. — M. DESCHAMPS, précité, pour le n° 190, coq et poules padoue croisés.

Mention honorable. — M. PRIVAT, précité, pour le n° 197, coq et poules padoue.

CLASSE SUPPLÉMENTAIRE.

PREMIÈRE DIVISION. — *Attelages de labour.*

(Néant.)

DEUXIÈME DIVISION. — *Animaux gras, sans distinction d'âge ni de race.*

Bœufs.

Premier prix, médaille d'argent et 70 fr. — M. MONTAGUT, précité, pour le n° 233, durham-garonnais de 30 mois.

Deuxième prix, médaille de bronze et 50 fr. — M. LE COMTE DE MONFERRAND, à Montréal, commune d'Issac, pour le n° 235.

Mention honorable. — M. DUMAS (Émile), à Montrem, pour le n° 240.

Vaches.

Prix unique, médaille d'argent et 50 fr. — M. MONTAGUT, précité, pour le numéro 542.

Moutons.

Premier prix, médaille d'argent et 40 fr. — M. LE VICOMTE DE SEGONZAC, pour le n° 242 bis.

Porcs.

Premier prix, médaille d'argent et 40 fr. — M. MICHEL, boulanger à Périgueux, pour le porc anglo-périgourdin, âgé de 11 mois, n° 244.

Deuxième prix, médaille de bronze et 30 fr. — M. MONTAGUT, précité, pour le porc new-leicester, âgé de 9 mois et demi, n° 245.

Troisième prix, médaille de bronze et 20 fr. — M. JOANNEM, fermier de M. LE COMTE DE BARDES, commune d'Antonne, pour la truie tonquine grasse, n° 243.

Qu'a pensé le jury du mérite des instruments et machines agricoles présentés? La note suivante de M. A. de Bellussière va nous l'apprendre :

La commission chargée d'examiner les machines agricoles a pris en considération le prix auquel elles étaient cotées, c'est-à-dire entre plusieurs machines travaillant également bien, elle a donné la préférence à celle dont le prix était le plus réduit. Trente-trois constructeurs se sont présentés ayant une collection plus ou moins nombreuse. Toutes ont été examinées avec soin et essayées autant que possible.

Plusieurs batteuses ont été exposées. Celle de Pinet a obtenu le premier prix. Il est inutile de la décrire, tout le monde la connaît. Celle de Lassagne, de Lanouaille, fonctionnerait assez bien si elle brisait moins la paille. Néanmoins, elle a obtenu le second prix.

Celle de Passedoit venait ensuite et n'a pu fonctionner qu'à l'aide de trois paires de bœufs, ce qui augmente par trop le prix de revient. D'autres ont été présentées par Fantouillet, de Périgueux ; Fourgeau, de Ribérac ; Pialou, d'Agen. Ces machines ont assez bien fonctionné, mais elles sont insuffisantes, comme ne faisant pas assez de travail dans la journée.

Il a été présenté une assez grande quantité de charrues système Dombasle modifié. Plusieurs ont été essayées, même une charrue à timon raide, qui a prouvé encore une fois que ce système est mauvais comme faisant un mauvais labour et fatigant davantage les bœufs. La meilleure collection était celle de Perrier, constructeur à Périgueux ; elle a obtenu le premier prix. Après elle, venait celle de Connière ainé, de Périgueux ; celle de Reignier venait ensuite. M. Clamagéran, de Sainte-Foi, a obtenu une médaille de vermeil pour sa collection d'instruments, notamment pour son appareil de cuisson simultanée, sa charrue vigneronne et sa charrue bêcheuse. M. Desport ainé, de Nontron, a obtenu une médaille de bronze pour sa collection. M^{me} veuve Mothes, de Bordeaux, a obtenu une médaille d'argent pour sa collection d'instruments.

M. Darnis, de Terrasson, avait aussi une belle collection ; il lui a été décerné une mention honorable.

MM. le marquis de Malet, de Puycharnaud, et Dubourdieu, de Thiviers, ont obtenu chacun une médaille de bronze pour leurs tuyaux de drainage.

M. Feyrand, de Château-l'Evèque, avait exposé trois ruches articulées qui lui ont valu une médaille de bronze. La commission a regretté de ne voir à l'exposition ni machines à faucher, ni machines à moissonner.

Location de machines à battre : M. Loubignac, de Bourdeilles, a obtenu le premier prix ; M. Félix François, de Razac-sur-l'Isle, le second, et M. Fantouillet le troisième.

En conséquence, ont obtenu :

Deuxième division. — Instruments et machines agricoles.

Médaille de vermeil. — M. CLAMAGÉRAN, à la Lambertie, près Sainte-Foy (Gironde), pour son appareil de cuisson simultanée.

PREMIÈRE CLASSE. — *Collections présentées par les fabricants.*

Premier prix, médaille d'argent et 70 fr. — M. PÉRIER, fabricant à Périgueux, pour charrues système Dombasle, herses, houes à cheval, égrainoir à maïs et tarare.

Deuxième prix, médaille de bronze et 50 fr. — M. CONNIÈRE, fabricant à Périgueux, pour sa collection.

Troisième prix, médaille de bronze et 40 fr. — M. REYNIER, fabricant à Périgueux, pour l'ensemble de son exposition.

Quatrième prix, médaille de bronze. — M. DESPORT, fabricant à Nontron, pour l'ensemble de son exposition.

Le jury accorde en outre, au contre-maître de *M. Desport*, une mention honorable et 20 fr.

Mention honorable. — M. DARNIS, fabricant à Terrasson, pour l'ensemble de sa collection.

DEUXIÈME CLASSE.— *Collections présentées par les agriculteurs.*

(Néant.)

Faucheuses, moissonneuses, faneuses et autres instruments du même ordre.

(Néant.)

Instruments pour la culture de la vigne et pour la fabrication du vin.

¶ Médaille de bronze. — M. CLAMAGERAN, précité, pour sa charrue vigneronne.

Spécialité d'instruments divers.

Médaille d'argent. — M. PINET, fabricant à Abilly (Indre-et-Loire), représenté par M. DUQUEYROIX-LAGRANGE, à Limoges, pour sa machine à battre.

Médaille d'argent. — Mme veuve MOTHES, à Bordeaux, pour son égrainoir à maïs.

Médaille de bronze. — M. LASSAGNE, à Lanouaille, pour sa machine à battre.

Médaille de bronze. — M. DELON, au Puy-Lagerac, commune de Châlus (Haute-Vienne), pour son appareil à cuire.

Médaille de bronze. — M. DUBOURDIEU ainé, fabricant à Thiviers, pour ses tuyaux de drainage.

Médaille de bronze. — M. LE MARQUIS DE MALET, au château de Puycharnaud, canton de Bussière-Badil, pour ses tuyaux de drainage.

Médaille de bronze. — M. FEYTAUD, à Château-l'Évêque, pour ses ruches perfectionnées.

Location de machines à battre.

Premier prix et 50 fr. — M. LOUBIGNAC, à Bourdeilles.

Deuxième prix et 30 fr. — M. FÉLIX, à Razac-sur-l'Isle.

Mention honorable. — M. FANTOULIER, à Périgueux.

Enfin, M. le baron du Cluzeau de Clérant a émis l'appréciation suivante des produits divers de la culture :

MESSIEURS,

Votre commission des produits divers a été péniblement impressionnée à la vue du petit nombre et du peu de variété des produits agricoles exposés : le maïs, les récoltes racines, le chanvre, le lin, le beurre, les fromages, le miel brillent à peu près par leur absence, et les vins, cette source de prospérité, cette belle promesse d'avenir, ne sont que très insuffisamment représentés.

Peut-être faut-il attribuer la rareté des exposants à l'idée généralement répandue que les produits exceptionnels et extraordinaires peuvent seuls être appelés à obtenir les récompenses du jury. Grande erreur assurément. Votre commission eût été heureuse de primer des

produits d'une bonne moyenne , mais représentant des cultures entreprises sur une grande échelle. Espérons que ces simples réflexions suffiront pour encourager et nous amener à l'avenir un plus grand nombre d'exposants.

J'aborde en peu de mots, et par ordre, les produits divers qui ont été primés.

Les tabacs en grande culture sont récompensés dans une autre section. Les échantillons qui nous ont été présentés sont fort beaux et démontrent avec évidence quel est l'avenir chez nous de cette industrie qui a fait la richesse de plusieurs autres départements.

Plusieurs exposants qui se livrent à l'élevage des vers à soie nous ont présenté de fort beaux cocons. Le fléau qui pèse sur cette industrie en éloigne aujourd'hui beaucoup d'éleveurs , et fait craindre qu'elle ne reste long-temps stationnaire en Périgord.

Parmi les collections de produits divers, celle de M. de Lentilhac se recommande d'une manière toute spéciale tant par la beauté que par la grande variété des spécimens. On y voit figurer les blés de premier choix les mieux appropriés à notre sol , des haricots de toute sorte qui réussissent si bien en Périgord , gesses, lentilles, millets, en un mot une collection vraiment complète. Avec un zèle moins ardent , M. de Lentilhac pourrait se reposer, sans métaphore, à l'ombre des lauriers qu'il a cueillis , car plus de douze médailles de tout métal obtenues à Paris , à Londres ou ailleurs attestent le jugement porté partout sur sa remarquable exposition. Aussi votre commission n'a-t-elle pas hésité à lui donner la grande médaille d'or affectée à la section des produits divers.

Des médailles d'argent viennent récompenser M. de Lamothe pour ses cocons et pour de belles toisons. Honneur et médaille d'argent à M^{me} de Valbrune, dont les fromages exquis n'ont pu être préservés d'une dégustation *générale* que par la grille en fer qui les recouvre. Ses pruneaux sont excellents, et ses divers produits font honneur au talent de la ménagère et à la bonne direction du domaine. L'égalité des droits de la femme en matière de récompenses a été saluée avec bonheur par votre commission , trop heureuse de partager nos couronnes avec les charmants candidats qui veulent bien s'associer à nos travaux. Espérons que l'exemple de M^{me} de Valbrune excitera parmi ses compagnes une émulation salutaire.

M. de Galard de Béarn a exposé de magnifiques échantillons de betteraves venues sur un terrain jadis stérile à cause des eaux stagnantes, et que ses intelligents travaux de drainage ont amené à

un haut degré de fertilité. Votre commission a saisi avec empressement l'occasion de primer et de mettre en lumière ces brillants résultats. Le même exposant a exhibé des bois de pin de la plus remarquable précocité.

Les toisons et pruneaux de M. Coignet sont aussi dignes d'éloges.

Quelques remarquables mais trop peu nombreux spécimens de récoltes fourragères ont été primés. Les carottes et betteraves sont d'une belle venue. De rutabagas point, véritable sujet d'affliction pour votre rapporteur, dont vous connaissez les faiblesses à l'égard de ce produit si utile à nos bestiaux et qui est la base fondamentale de l'agriculture anglaise.

Un seul échantillon de beurre indigène nous prouve que le beurre n'est pas encore entré profondément dans les goûts de nos compatriotes. Citer le beurre de M. le comte de Damas, d'Hautefort, si recherché de nos gourmets, c'est en faire l'éloge.

Mention honorable à M. Dignac, qui enrichit nos jardins par l'introduction de l'igname.

Il y aurait trop à dire, messieurs, sur les vins du Périgord. Ils ont de la finesse, de l'alcool, etc., gagnent très rapidement en qualité pour peu qu'on les laisse vieillir. Mais qu'il me soit permis de faire à ce sujet si digne de nos études une observation générale. Presque partout nous péchons par l'absence d'un choix judicieux et d'une qualité supérieure dans les cépages. L'enrageat ou folle blanche, le picard ou Périgord, espèces abondantes, mais médiocres, tiennent trop de place dans nos vignobles ; le pied de perdrix et le semillon pas assez. Nos vins, en vieillissant, deviennent maigres et secs ; beaucoup même se piquent aisément. L'exposition de ce jour, nous a fourni une nouvelle preuve de ces défauts, qui seraient bien vite rachetés par un bon choix de cépages. Espérons que les débouchés ouverts de toutes parts à nos produits encourageront le propriétaire à porter tous ses soins aux plantations nouvelles, et à y introduire les espèces de choix qui seules font le bon vin.

Sorges, Latourblanche, Brantôme, Bergerac surtout, ont maintenu avec honneur leur antique réputation, et votre commission s'est arrêtée avec une visible satisfaction devant ces échantillons de la première de nos richesses départementales. Une vénérable bouteille de la comète de 1811, produite par la commune de Sorges, a été unanimement acclamée comme la perle de ce remarquable écrin. Faut-il, hélas ! que le rapport se termine, comme la dégustation de la commission, par un échantillon de vinaigre ! Excellente qualité sans

doute, et surtout vinaigre de vin, pour lequel M. Laval a obtenu une médaille de bronze, qui lui a été accordée avec empressement.

Si les produits agricoles de la Dordogne n'obtiennent pas, d'une manière absolue, le premier rang en France, si nos blés, nos vins, nos noix, nos châtaignes, rencontrent dans quelques départements l'égalité ou parfois même un degré supérieur dans les produits similaires, notre pays peut se glorifier du moins d'occuper en agriculture un rang des plus honorables. Les blés si beaux de la Loire et même de la Beauce cèdent le pas aux nôtres pour la bonté des farines et pour le rendement en pain ; et le minotier comme le tisserand n'hésitent pas à payer un prix toujours supérieur pour nos blés de pays. Il en est de même de nos châtaignes et de nos noix, dont vous voyez les qualités affichées sur la plupart des magasins de Paris et de l'étranger ; et quant à nos vins, leur vente, jadis restreinte au Limousin, sauf pour les crus de Bergerac, ne fait que s'étendre tous les jours. Les analyses de nos betteraves, faites par les premiers chimistes agricoles de France, établissent leurs excellentes propriétés saccharines, et démontrent qu'elles sont aussi propres à tous les usages industriels que les meilleures betteraves du nord. Bénie soit la Providence pour les dons que sa main a si libéralement départis à la terre de nos aïeux ; et que ce rapide et simple exposé de nos richesses nous rende plus hardis et plus confiants à venir les étaler devant vous, dans nos futurs concours.

Cette dernière classe a donc reçu, conformément aux vues de MM. les examinateurs chargés de la juger, des médailles et des mentions partagées entre les agriculteurs dans l'ordre ci-dessous :

Troisième division. — Produits agricoles.

Prix d'honneur de la série, médaille d'or offerte par le comice agricole de Bergerac. — M. de LENTILHAC, directeur de la ferme-école de Lavalade, pour l'ensemble de son exposition.

Collections.

Médaille d'argent. — M. DE LENTILHAC, précité pour collection hors ligne.

Médaille d'argent. — M. DE LAMOTHE, à Périgueux, pour cocons de vers à soie, laine et produits divers.

Médaille d'argent. — Mme DE VALBRUNE, à St-Astier, pour fromages, pruneaux et produits divers.

Médaille d'argent. — M. DE GALARD DE BÉARN, précité, pour eau-de-vie de Connezac, betteraves sur terre drainée, bois de pin et produits divers.

Médaille de bronze. — M. COIGNET, précité, pour toisons, pruneaux et produits divers.

Production de la soie.

Medaille d'argent. — M. l'abbé GODIN, curé du Bourdeix près Nontron, pour cocons jaunes et blanches en mélange.

Médaille de bronze. — M. BOURNE, à Périgueux, pour cocons du Levant et du Périgord.

Médaille de bronze. — M. LE VICOMTE DE SEGONZAC, précité, pour cocons divers.

Médaille de bronze. — M. MOURARET, à Chancelade, près Périgueux, pour cocons et soie.

Vins, eaux-de-vie et vinaigres.

Médailles d'argent ex aequo. — LA COMMUNE DE SORGES, représentée par MM. BRIZON et DUPUY, pour vins de différents crus, d'âges divers et appartenant à plusieurs propriétaires, n° 301.

M. BUISSON, propriétaire à Sorges, n° 279, pour son exposition de vins de 1811 à 1861.

Médaille d'argent. — M. SAINT-MARTIN neveu, à Latourblanche, pour le n° 304, vins de 1858 à 1861.

Médaille d'argent. — M. DE LAJONIE, à Bergerac, n° 281, vins de Bergerac 1840 et 1851.

Médaille de bronze. — M. LAROUSSIE, à Périgueux, pour son système de bonification d'eaux-de-vie de marc de raisins, n° 299.

Médaille de bronze. — M. LAVALLE, à Lavignolle, commune de Saint-Amand-de-Coly, pour son vinaigre de vin, n° 310.

Mention honorable. — M. SOULNIÉ, au Châtenet, commune de Brantôme, pour ses vins, n° 297.

Mention honorable. — M. MONFANGE-DUBREUIL, au Pic, commune de Vaunac, pour kirch de fabrication domestique, n° 300.

Racines et plantes fourragères.

Médaille d'argent. — M. DUMONTEIL (Henri), déjà nommé, colon de M. LE VICOMTE DE CREMOUX, à Périgueux, pour ses carottes fourragères, n° 306.

Médaille de bronze. — M. ROUCHARD, charcutier à Périgueux, pour ses betteraves, n° 305.

Médaille de bronze. — M. RONGIÉRAS, à Ladouze, précité, pour betteraves variées, n° 283.

Mention honorable. — M. DIGNAC, instituteur à Villetoureix, pour ignames de Chine, n° 325.

Céréales.

(Néant.)

Produits spéciaux non dénommés au programme.

Médaille de bronze. — M. LE COMTE DE DAMAS, précité, pour beurre.

Tabacs exposés.

Médaille d'argent. — M. DE LARIVIÈRE, précité, pour le n° 325.

Médaille de bronze. — M. DELSOL, contre-maître au magasin et fermier, pour le n° 311.

Médaille de bronze. — MM. SUDRET et MARTY, colons de S. Exc. M. Magne, à Trélissac, pour le n° 324.

Mention très honorable (hors concours) à M. GARRÈS, entrepreneur des tabacs, pour échantillons des produits en ce genre des quatre arrondissements qui cultivent dans la Dordogne, produits ayant subi une préparation au magasin de Périgueux.

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS RURAUX.

Médaille de bronze et 50 fr. — TORTEL (Pierre), domestique chez M. DE VALBRUNE depuis plus de 30 ans.

Médaille de bronze et 30 fr. — CERIZOL dit *Pichillou*, domestique chez Mme Noirit et le docteur GUILBERT depuis plus de 15 ans.

Médaille de bronze et 30 fr. — GUICHARD (Pierre), domestique chez M. DE LAJONIE depuis 9 ans.

Médaille de bronze et 20 fr. — GARGOLY (Pierre), domestique chez M. DE PRESLES depuis 5 ans et demi.

Médaille de bronze et 20 fr. au domestique de M. DE GALARD, 5 ans de services.

La société d'agriculture décerne à l'ORPHÉON DE PÉRIGUEUX une *médaille d'argent*, en témoignage de gratitude pour son concours empressé et gracieux dans toutes les solennités, qu'il contribue à rendre attrayantes par le bel ensemble de ses chœurs.

2^e INDUSTRIE.

Une marche militaire a salué la fin de la distribution des récompenses agricoles, et précédé le tour de celles du concours industriel départemental. Dès que les instruments ont cessé de se faire entendre, M. Edouard Roux, de Sarlat, secrétaire-rapporteur du jury, s'est levé et a adressé à ceux qui ont pris

part à l'exhibition les chaleureuses paroles que nous reproduisons, et qu'il a fait suivre de la proclamation des lauréats :

MESSIEURS,

En prenant la parole au nom du jury chargé d'apprécier les produits divers des nombreuses industries, fier de répondre à l'appel des organisateurs de l'exposition périgourdine, je ne veux pas fatiguer long-temps votre attention.

Ne vous effrayez pas, vous n'entendrez pas un rapport. A ceux dont les connaissances profondes et variées ont éclairé les décisions du jury, le droit de vous dire la marche de l'industrie du département, de retracer son histoire, de la prendre à son berceau, pour la conduire au jour où elle a pu sans crainte comparaître devant ses juges.

Ma tâche est plus facile. Je n'expliquerai pas les progrès ; mais, heureux interprète du jury, je proclamerai le triomphe de l'œuvre commune, les succès éclatants de nos ouvriers et de nos artistes.

Nous avons bien fait, nous ferons mieux encore, et l'heure n'est pas éloignée où des victoires nouvelles viendront rajeunir nos vieilles industries, assurer les premiers pas de nos industries naissantes.

Ne l'oubliez pas, messieurs ; le champ de bataille va s'élargir. Le concours régional est là, il frappe à nos portes ; qu'il soit le bienvenu, soyons hospitaliers, mais gardons pour nous quelques couronnes, et qu'au jour de cette grande lutte tous les soldats soient à leur poste. N'ayons pas le regret de compter des absents : ni dédain, ni indifférence ! Venez tous à ces assises du travail et du génie !

Mais ce jour est un jour de victoire. Proclamons les noms des vainqueurs.

Industrie métallurgique.

Grande médaille d'or de l'Empereur. — Prix d'honneur du concours. — MM. DURAND ET GUYONNET, de Périgueux, maîtres de forges et tréfileurs dans cette ville, n° 147, pour les produits de leurs usines.

Médailles d'argent. — M. GRENOUILLET, maître de forge à Mavaleix, commune de Châlais, n° 74, fers et fontes.

M. DUSSACQ, propriétaire des forges de Coly, n° 106, fers à gouges, pour ferments de roues.

MM. DOURSOUT frères, à Périgueux, n° 95, pour fers, fontes, poteries de fontes et aciers pudlés provenant de leurs usines.

Fonte de seconde fusion.

MÉDAILLE D'ARGENT A LA FONDERIE DE PÉRIGUEUX, appartenant à M. PRADIER (Benoit), n° 28, produits divers.

Exploitation des minerais de fer.

Médaille d'argent. — M. COUVRAT, à Excideuil, n° 215, mineraï.

Médaille de bronze. — MM. MAGUEUR, régisseur de M. LE COMTE DE DAMAS, à Hautefort, n° 128, et MALAFAYDE, juge de paix à Hautefort, n° 224, minérais.

Minoterie.

Médaille d'or du département. — M. AUBIER, négociant à Périgueux, n° 193, farines-minot, de qualité supérieure.

Médaille d'argent. — M. GRENIER, de Bergerac, n° 219, minot.

Mentions honorables. — M. LOUBET, au moulin de Barnabé, près Périgueux.

M. SÉGUY, au moulin de Sainte-Claire, à Périgueux.

Imprimerie et lithographie.

Médaille d'or de la ville. — MM. DUPONT et C^e, imprimeurs à Périgueux, n° 16, ouvrages typographiques et lithographiques.

Médaille d'argent. — M. BOUNET, imprimeur et lithographe, à Périgueux, n° 7, impressions et lithographies.

Médaille de bronze. — M. BOUCHARIE, imprimeur à Périgueux, n° 8, impressions, formes d'impressions.

Médaille de bronze. — M. RASTOUIL, imprimeur à Périgueux, n° 4, travaux d'impressions.

Mention très honorable. — M. RANVAUD, imprimeur à Nontron, n° 158, rouleaux d'imprimerie perfectionnés.

Tissus de laine.

Médaille d'or de la ville. — M. BARRET (Léon), à Périgueux, n° 102, étoffes diverses.

Médaille d'argent. — M. MARTIAL, aux moulins de Champniers, près Piégut, n° 25, cuirs-laine, cadis unis, flanelles, couvertures.

Carrosserie.

Médaille d'or de la ville. — MM. DUFOUR frères, carrossiers à Périgueux, n° 167, voitures diverses.

Médaille d'argent. — M. DOIRIER, carrossier à Périgueux, n° 29, voitures diverses.

Médaille de bronze. — M. ABRIEUX, charron, faubourg St-Georges, à Périgueux, n° 148, pour son charonnage et ses voitures à bon marché.

Mention honorable. — M. PAULIAC, à Bergerac, n° 122, voiture dite américaine.

Liqueurs.

Médaille d'or du commerce de Périgueux. — MM. DUJARRIC frères, liquoristes à Périgueux, n° 56, assortiment de liqueurs, kirch indigène.

Médailles d'argent. — M. REQUIER, liquoriste - confiseur, à Montignac, n° 78, produits divers.

M. DESCHAMPS, liquoriste à Périgueux, n° 99, liqueurs assorties.

M. SÉVERIN, liquoriste-confiseur, à Bergerac, n° 51, pour son exposition.

Mentions honorables. — M. ROQUE, liquoriste à Sarlat, n° 140, eau-de-noix.

M. CAMPAGNOLLE, liquoriste à Périgueux, n° 85, liqueurs diverses.

Bonbons et liqueurs.

Médailles d'argent. — M. PÉCOUT, liquoriste-confiseur, à Périgueux, n° 73, objets de sa fabrication.

M. LESTANG, confiseur-liquoriste à Périgueux, n° 125, chocolats pralinés et autres bonbons.

Pierres meulières.

Médaille d'or du commerce de Périgueux, ex aequo. — MM. CHASSAING, PEYROT ET C^e, de Domme, n° 40, et ALLARD ET C^e, de Sarlat, n° 137, pour leurs exhibitions.

Médaille de bronze. — M. MAURY, négociant à Vitrac, pour meules, n° 136.

Peintures sur verre et émaux.

Médaille d'or du commerce de Périgueux. — M. AUDOYNARD, à Périgueux, n° 24, vitraux, émaux sur cuivre.

Tannerie.

Médaille d'or. — M. BARDONNEAUD (Élie), tanneur à Vergt, n° 17, vaches lissées, cuirs noirs, veaux gris et basanes.

Médailles d'argent. — M. BRUT, tanneur à Périgueux, n° 82, cuirs et peaux.

Mme veuve VILLEREGNIER et M. DURAND, son gendre, n° 6, cuir blanc de bœuf.

Médaille de bronze. — MM. TIXIER frères à Périgueux, n° 50, cuirs préparés.

Mention honorable. — M. COLINET, à Périgueux, n° 83, cuirs et peaux.

Huiles de noix.

Médaille de vermeil. — M. ALLARD fils et C^e, de Sarlat.

Médaille de bronze. — M. MAGNE, à Montignac, n° 210.

Marbrerie.

Médaille de vermeil. — MM. CLÉMENT et MAZEAU, à Périgueux, n° 3, autels, cheminées.

Mention honorable. — M. GAUBERT, à Périgueux, cheminée, n° 117.

Conestibles.

Médaille de vermeil. — M. CAPRETZ, de Sarlat, n° 135, conserves.

Médailles d'argent. — M. LASALVETAT, de Périgueux, n° 32, pour son exposition.

M. BARDON, de Périgueux, successeur de Besson, n° 11, produits divers.

Médailles de bronze. — M. BLANC, de Périgueux, n° 33, pour son exposition.

M. ROUCHARD, de Périgueux, n° 26, pour son exposition.

Ebénisterie et meubles.

Médaille de vermeil du tribunal de commerce de Bergerac.

— M. TENANT, à Périgueux, n° 35, meubles.

Médaille d'argent. — M. PÉRIER, à Périgueux, n° 15, meubles.

Médailles de bronze. — M. DAUBISSE, à Périgueux, n° 45, billard.

M. JALINOUX, à Périgueux, n° 12, meubles.

M. CHARBONNEL, à Nontron, n° 18, table à coulisses, système breveté.

Verrerie.

Médaille d'argent de l'Empereur. — M. DELAS et C^e, verrier au Lardin, n° 178, articles de verrerie.

Médaille de bronze. — M. DE FONCLARE, à Rottersack, près Lalinde, n° 154, produit de ses usines.

Teinturiers.

Médaille d'argent de l'Empereur. — M. PÉCOUT, à Périgueux, n° 43, teintures sur soies du pays.

Médailles de bronze. — M. SAUVEROCHE, à Périgueux, teintures sur soies du pays et laines.

M. GRONDIN, à Périgueux, n° 61, teintures et apprêts, laines peignées.

Instruments de précision, de mathématiques et de chirurgie.

Médaille d'argent. — M. MONTMÉJA (Arthur), de Sarlat, n° 182, instruments de précision.

Médaille de bronze. — M. HALLADE, conducteur des ponts et chaussées à la Gélise, règles à coulisses pour calculs mathématiques, perfectionnées et construites par lui-même.

Horlogerie.

Médaille de bronze. — M. DHÉNIN, à Sarlat, n° 142, montre.

Mention honorable. — M. DUFRAISSE, à Périgueux, n° 21, objets d'horlogerie perfectionnés.

Beaux-arts.

Médaille d'argent. — M. DUPUY, professeur à l'école gratuite de dessin de Périgueux, n° 199, travaux exécutés par les

élèves de l'école sous sa direction. Le jury décerne à ses élèves exposants une mention très honorable, particulièrement à l'élève FRACHET.

Mention très honorable. — M. CONSTANT, conducteur des ponts et chaussées à Périgueux, n° 118, plan de Périgueux, plans topographiques.

Mention très honorable. MM. LAVERGNE et VEYSSIÈRE, élèves entretenus à l'école des beaux-arts, pour leurs expositions, n°s 205 et 81.

Mention très honorable. — M. LATOUR, à Périgueux, n° 93, modèles en plâtre des armoiries des cinq chefs-lieux d'arrondissement, dont les écussons doivent orner le grand fronton de la nouvelle préfecture.

Mentions honorables. — M. FARGIS, à Périgueux, n° 62.
M. DOZE, à Périgueux, n° 120.

Mlle PONTENIER, à Périgueux, n° 231.

M. BARTHÉLEMY, à Périgueux, n° 228.

M. BELINGARD, à Périgueux, n° 155.

M. EYMERY, à Périgueux, n° 65, pour leurs expositions.

Sculpture sur bois.

Médaille d'argent. — M. LE MARQUIS DE SAULNIER, à Connezac, près Marcuil, n° 42, objets en bois sculpté.

Médaille de bronze. — M. MAGONTIÉ, à Bergerac, n° 156, châsse en bois de noyer.

Moulages.

Médaille d'argent. — MM. LACHAUD et MEROU, plâtriers à Périgueux, n° 34, autel gothique en plâtre.

Médailles de bronze. — MM. LUCQUESI et GARRAUD, à Périgueux, figures en plâtre, n° 108.

M. BRACHET, à Périgueux, modèle de plafond.

Photographies.

Mention honorable. — M. BARBREAU, à Périgueux, n° 163, pour son exposition.

Instruments de musique.

Médaille d'argent. — M. BESSODÈS, à Périgueux, pour son orgue, n° 176.

Ornements d'église.

Médaille d'argent. — M. PUIPEYROUX et LAFAYE, à Périgueux, n° 53, pour leur exposition.

Gravure sur métaux et ornementation de bijouterie.

Médailles d'argent. — M. BARRAT, à Sarlat, n° 139, pour gravure et fabrication d'objets de bijouterie.

M. MULLER, à Périgueux, n° 44, pour gravure sur métaux.

Art du tourneur.

Médaille d'argent. — M. VALADE, à Périgueux, n° 217, articles de sa profession.

Chaises et fauteuils.

Médaille d'argent. — M. BOISSET jeune, à Périgueux, n° 150, pour son exposition.

Ameublements.

Médaille d'argent. — M. BRIAUD, tapissier à Périgueux, n° 37, pour son exposition.

Médaille de bronze. — M. BEAUVILLE, tapissier à Périgueux, n° 160, objets de son exposition.

Mention très honorable. — M. LAPOUGE, de Nontron, n° 157, pour son fauteuil indien.

Matelasserie.

Mention honorable. — M. LASSOUTANIE, à Périgueux, n° 69, objets de literie.

Dorure et étamage de glaces.

Médaille de bronze ex aequo. — M. GAUTHIER, miroitier à Périgueux, n° 218, étamage de glaces.

M. FRACHET, doreur à Périgueux, n° 233, cadres.

Articles de voyage.

Médaille de bronze. — M. LABARTHE, fabricant à Périgueux, n° 47, malles et objets de voyage.

Art du dentiste.

Médailles de bronze. — M. RITOURET, dentiste à Périgueux, n° 197, dentiers et pièces relatives à son art, de différents systèmes.

M. QUEYROUL, coutelier à Périgueux, n° 70, clef de garan-geot, perfectionnée.

Bougies et chandelles.

Médaille d'argent. — M. PORCHER, fabricant à Périgueux, n° 71, cierges, bougies, chandelles.

Médaille de bronze. — MM. BRIAN et DUBOIS, fabricants à Bergerac, n° 90, cires, cierges, bougies, chandelles.

Poterie usuelle.

Médaille d'argent. — M. DUBOURDIEU ainé, fabricant à Thiviers, n° 226, faïence.

Médaille de bronze. — M. DUBOURDIEU jeune, fabricant à Thiviers, n° 100, faïence.

Confection.

Médaille d'argent. — M. TORRÈS, directeur de l'établissement des 100,000 paletots, à Périgueux, n° 96, vêtements confectionnés.

Modes.

Médailles de bronze. — Mmes DAVID-RAFFET, lingères à Périgueux, n° 49, pour leur exposition.

La maison LACOSTE, à Périgueux, n° 114, pour son exposition.

Mlle PESTOURIE, lingère à Périgueux, n° 162, pour son exposition.

Lingerie.

Médaille de bronze. — Mme DESTRIEUX, lingère à Périgueux, n° 187, pour son exposition.

Mention honorable. — Mmes DAVID-RAFFET, précitées.

Tricots.

Mentions honorables. — Mme GARRAUD, à Périgueux, n° 109, broderies.

Mme NAVARRE, à Périgueux, n° 216, tricots.

Mlle GAUTHIER (Céline), à Cherveix, n° 9, broderies au crocheton, genre filet-carré.

Tapisserie.

Médaille de bronze. — M^{me} MAS (Ézilda), à Périgueux, n° 10, broderies de fauteuils, table.

Mention honorable. — La maison LACOSTE, précitée, broderies de tapisseries.

M. DESMARTIN, tailleur à la maison carrée du Petit-Change,
près Périgueux, n° 58, tapis de table.

Ouvrages et dessins en cheveux.

Médailles de bronze. — M. HOUSSARD, coiffeur à Périgueux,
n° 2, tourets.

M. RICHARD, coiffeur à Périgueux, n° 5, objets en cheveux.

M. BARRIER, coiffeur à Périgueux, n° 27, objets en cheveux.

Fleurs artificielles.

Médaille d'argent. — Mlle BLANCHARD, fleuriste à Périgueux,
n° 75, pour son exposition.

Mention honorable. — Mlle BOISSEL, aux Barris, à Périgueux,
n° 111, pour son exposition.

Tableaux mécaniques pour les écoles primaires.

Médaille de bronze. — M. COLLIN, instituteur à Bosset, canton
de Laforce, n° 23, tableau mécanique des éléments de lecture
française.

Mentions honorables. — M. RIBIÈRE, instituteur libre à The-
non, n° 41, méthode de lecture en tableaux.

M. LAMBERT, instituteur à Minzac, canton de Villefranche-de-
Longchapt, n° 107, nouveau mode de tableau d'école.

Tableaux historiques.

Mention très honorable. — M. DU BURGUET, propriétaire à
Allemans, n° 60, carte des personnages célèbres de France.

Reliure.

Médaille de bronze. — M. MESPOULÈDE, relieur à Périgueux,
n° 149, pour son exposition.

Médaille de bronze. — M. THOMAS, relieur à Périgueux, n° 124, pour son exposition.

Ouvrages de menuiserie.

Médaille de bronze. — M. MAURAUD, menuisier à Périgueux, n° 36, bon travail de ses croisées.

Mentions honorables. — M. CHAVANEL, menuisier à Bergerac, n° 132, croisée imperméable en bois, à bascule, système nouveau.

M. MORIENNE, menuisier à Périgueux, n° 84, porte de salon, rosace de parquet.

M. DARNIS, à Terrasson, n° 105, cabinets d'horlogerie comtoise, de sa fabrication.

Cartes à jouer.

Médaille de bronze. — M. LAPEYRIÈRE, fabricant à Périgueux, n° 188, tableau de cartes à jouer.

Coutellerie.

Médaille d'argent. — M. BRILLET, coutelier à Périgueux, n° 198, articles de sa profession.

Médaille de bronze. — M. MONIÉ, coutelier à Périgueux, n° 80, articles de sa profession.

Sellerie et bourrelerie.

Médaille de bronze. — M. GAULET, fabricant à Périgueux, n° 4, articles de harnachement et de sellerie.

Mentions honorables. — M. PRIOLEAU, de Montignac, fabricant, n° 57, colliers améliorés et perfectionnés, système de harnais de sûreté.

M. BORDAS (Hippolyte), bourrelier à Périgueux, n° 30, collier dit anglais.

M. AVOUTIN, bourrelier à Périgueux, n° 46, collier système de son invention.

Arquebuserie.

Médaille de bronze. — M. ROUGIER, arquebusier à Périgueux, n° 146, fusils divers, fusil Lefaucheux avec arrête-clef breveté, de son invention.

Mention honorable. — M. MAZEAU, arquebusier à Périgueux, n° 52, fusils.

Articles de chasse.

Médaille de bronze. — M. BRIZON, sellier à Périgueux, n° 130, carnier et guêtres de chasse.

Cordonnerie.

Médailles de bronze. — M. MEYER fils, fabricant de chaussures et maître bottier à Périgueux, n° 54, chaussures diverses.

M. DEBORD, cordonnier à Périgueux, n° 59, articles de cordonnerie.

Mentions honorables. — M. DAUVERGNE (Élie), cordonnier à Périgueux, n° 67, articles de cordonnerie.

M. ROBERT, cordonnier à Périgueux, n° 77, assortiment de chaussures.

M. MAGAT, à Périgueux, n° 169, tiges de chaussure.

M. PELLEGRIS, à Périgueux, n° 159, brodequins de chasse à guêtres d'une seule pièce, de son invention.

Saboterie.

Médaille de bronze. — M. GRAVET, sabotier à Périgueux, n° 68, sabots.

Mentions honorables. — M. RIBIÈRE, sabotier à Périgueux, n° 115, saboterie.

M. FAUCHER, sabotier à Sarlat, n° 134, sabots.

M. TAVERNE, sabotier à Montignac, n° 79, ouvrages de saboterie.

Fabriques de formes de chaussure.

Médaille de bronze. — M. SEMON, de Montignac, n° 119, formes.

Briqueterie.

Mentions honorables. — M. BOISSEL, aux Barris, à Périgueux, n° 110, dalles en terre cuite pouvant servir à couvrir les bâtiments.

M. CHIQUET, tuilier à Sarrazac, n° 166, soles de four, tuiles pour faîtages, briques pour fourneaux de foyer.

Chaux et ciments.

Médailles de bronze. — MM. FOMMARTY et C°, à Périgueux, n° 152, produits de leurs usines.

M. DURAND (Étienne), tuilier à Vignéras, près Périgueux, n° 186, pour chaux grasse.

MM. REQUIER et C°, à Saint-Cyprien, n° 143, pour ciment.

Exploitations des carrières de plâtre et préparation de plâtre.

Médaille d'argent. — M. BRIAN, de Bergerac, n° 91, plâtres bruts des carrières et plâtres préparés.

Mention très honorable. — M. BRACHET, plâtrier à Périgueux, précité, n° 97, plâtres préparés.

Exploitation des carrières.

I° Pierres tendres.

Médaille d'argent. — M. CHAIGNEAU, propriétaire, n° 144, pour l'exploitation et l'exportation des produits des carrières de Chancelade.

2^e Pierres dures.

Médaille de bronze. — M. LACOSTE (Bernard), faubourg St-Georges, à Périgueux, n° 195, pierre de taille dure de Saint-Georges:

Mentions honorables. — M. DESMARTIN, propriétaire à Léparat, commune de Boulazac, n° 174, pierre de taille dure de Léparat.

M. REYDY, dit BARJAC, à Léparat, commune de Boulazac, n° 173, pierre de taille dure de Léparat.

3^e Marbre.

Mention très honorable. — M. DIEUDÉ, à Saint-Pompon, n° 94, échantillons de marbres, kaolin, etc.

Serrurerie.

Médailles de bronze. — M. DINICHER, ouvrier chez M. Chazotte, carrossier à Périgueux, n° 86, modèle d'avant-train et de roue de voiture, compas de charron.

M. TOURENNE, serrurier à Périgueux, n° 190, croix en fer, destinée pour le clocher de Labachellerie.

M. PÉRIER, serrurier à Périgueux, n° 101, grille en fer, style Louis XV.

Mentions honorables. — M. DELAIR, serrurier à Sarlat, n° 180, serrure.

M. LAFON, fils ainé, serrurier à Sarlat, n° 88, balances et romaines.

Taillanderie.

Médaille de bronze. — M. MARGIÉ, taillandier à Domme, n° 179, articles de sa profession.

Mentions honorables. — M. PROPILOWSKY, de Carsac, forgeron, n° 181, taillanderie.

M. VIALARD (Michel), de Sarlat, forgeron, n° 183, étau.

Charronnerie et araires.

Médaille de bronze. — M. GAGNAIRE, charron à Léparat, commune de Boulazac, n° 175, roues de charrette, montages d'araires en bois.

Toiles de fil.

Mention honorable. — M. CHAUSSIER, tisserand à Saint-Georges, à Périgueux, n° 38, pièces de toile, pur chanvre, uni et façonné.

Chapeaux en feutre.

Médaille d'argent. — M. LAPEYRE, chaperier à Saint-Astier, n° 104, pour son exposition.

Vannerie.

Médaille de bronze. — M. CHERVET, vannier à Périgueux, n° 63, objets de vannerie.

Peintures en bâtiments.

Médaille d'argent. — MM. DAVID et RAFFET, peintres à Périgueux, n° 48, peintures.

Médailles de bronze. — MM. FONMARTY frères, peintres à Périgueux, n° 87, pour leur exposition.

M. NORVINS-DUMONTEIL, peintre en décors à Sarlat, n° 31, peintures imitant le bois et le marbre.

Mention honorable. — MM. VALLÉE et FREYJEFOND, à Terrasson, n° 89, décoretions en verre peint, invention des exposants, brevetés.

Poêlerie et chaudronnerie.

Médaille de bronze. — M. MANDAVY, à Périgueux, n° 14, alambic portant son fourneau, vase en cuivre.

Ferblanterie.

Mention honorable. — M. DESNOYERS, à Périgueux, n° 151, pour sa baignoire à chauffeur, double réfrigérant plongeur.

Art du fumiste.

Medaille de bronze. — M. GABAM, fumiste à Périgueux, n° 39, calorifère à air chaud.

Cannes ouvragées.

Mention honorable. — M. DELBOS, de Condat-sur-Vézère, n° 223, pour son exposition.

Formes à papier.

Medaille de bronze. — M. CARRIÉ, fabricant à Bergerac, n° 64, formes pour la fabrication du papier à cigarettes.

Articles de pêche.

Mentions honorables. — Mme veuve VALADE, faubourg des Barris, à Périgueux, n° 112, filets en fil.

M. PERCHAUD, à Cubjac, n° 13, engins en fil de fer, pour la pêche du poisson.

Bières.

Médailles de bronze ex aequo. — M. MEYER (Georges), à Périgueux, n° 103.

MM. DUJARRIC frères et cousin, à Périgueux, n° 161.

Boissons gazeuses.

Médailles de bronze. — M. DUSSOULIER, pharmacien à Périgueux, n° 126, eaux gazeuses artificielles.

BLEYNIE, pharmacien à Périgueux, n° 164, limonades.

M. VEYSSIÈRE, faubourg des Barris, à Périgueux, n° 55, limonade gazeuse.

Produits divers.

Mentions honorables. — M. THEULIER, pharmacien à Périgueux, n° 185, eau-de-rose, kirsch indigène, autres produits.

M. MONCELLE, ouvrier chauffeur aux forges de Périgueux, n° 113, tablettes de savon à détacher.

M. MESPOULEDE ainé, à Périgueux, n° 196, système de nettoyage d'étoffes, particulièrement de laine.

Tonnellerie.

Médailles de bronze. — M. CHEVALIER, tonnelier à Bergerac, n° 131, pièces de tonnellerie de 8 fr. à 15 fr.

M. MERCIER, à Saint-Cybranet, n° 138, deux barriques façon bordelaise.

Boulangerie.

Mentions honorables. — M. LAFOSSE, boulanger à Périgueux, n° 72, pains.

M. MICHEL ainé, boulanger à Périgueux, n° 129, pain de froment, pur gluten, sans sel ni levain.

M. MICHEL jeune, boulanger à Périgueux, n° 240, gâteau des rois de grande dimension.

Coopérateurs.

Médaille d'argent. — M. LAGRANGE, agent-voyer de la ville de Périgueux, pour l'organisation et l'installation du concours.

Médailles de bronze. — M. PRIVAT, employé à la mairie.

M. BÉRAUD, employé de l'agent-voyer municipal.

M. DE VALBRUNE, secrétaire-archiviste à la préfecture, pour services rendus comme ordonnateur.

Construction des bâtiments de l'exposition.

Médaille de bronze. — M. FOCKÉ, entrepreneur.

Directeurs-gérants, contre-maîtres et ouvriers principaux.

Médailles d'argent. — MM. LES OUVRIERS CONTRE-MAÎTRES de MM. DURAND et GUYONNET, qui ont obtenu la grande médaille d'honneur.

M. CHATEIGNON-BEAUPUY, prote de l'imprimerie DUPONT.

M. REBIÈRE, contre-maître des ateliers de M. BARRET (Léon).

Médailles de bronze. — MM. LES PRINCIPAUX OUVRIERS DES ATELIERS de MM. DUFOUR frères.

Le CHEF DE LA PRINCIPALE USINE de M. AUBIER.

M. BUGEAUD, contre-maître de l'atelier de MM. CLÉMENT et MAZEAU.

MM. CHATAIGNON et DUPUY, lithographes de la maison DUPONT.

M. GABOURIN (Henri), maître graveur de la maison BOUNET.

Le CONTRE-MAÎTRE DE L'HUILERIE de MM. ALLARD et C°, à Sarlat.

M. COLLET, chef fondeur à la FONDERIE de PÉRIGUEUX.

Mentions très honorables. — MM. LACOMBE, directeur de la forge de Coly, appartenant à MM. DUSSACQ et C°.

M. SERRE, prote de l'imprimerie RASTOUIL.

AUX OUVRIERS DE LA FORGE DE MAVALEIX, appartenant à M. GRENOUILLET.

AUX OUVRIERS ET OUVRIÈRES de la maison PUIPEYROUX et LA-FAYE.

AUX OUVRIERS PRINCIPAUX des forges de MM. DOURSOUT.

Mentions honorables. — AUX CHEFS OUVRIERS DE LA VERRERIE DU LARDIN.

AUX CHEFS OUVRIERS DE L'USINE DE ROTTERSACK.

A M. MAUVIELLE, chef tonnelier de M. MERCIER, à Saint-Gy-branet.

AUX CHEFS OUVRIERS DES EXPLOITATIONS DE PIERRE MEULIÈRE de MM. ALLARD et C^e.

AUX CHEFS OUVRIERS DES EXPLOITATIONS DE PIERRE MEULIÈRE de MM. CHASSAING, PEYROT et C^e.

A M. PIEUCHIE, maître teinturier chez M. BARRET.

A M. YVER, maître coupeur chez M. MEYER.

A M. PRAVIS, employé chez M. PORCHER.

A MM. GOULARD, premier forgeron, ROBINET, charron, et PHILIPPE, ajusteur, chez M. DOIRIER.

3^e HORTICULTURE.

Dans un aperçu plein d'intérêt, M. le comte d'Abzac de Landouze a retracé la physionomie de cette gracieuse création. Il a dit :

Le concours horticole de 1862 ne le cède en rien, sous le rapport du nombre et de la qualité des lots, à celui de 1861. Cependant nous avons à déplorer l'abstention de quelques horticulteurs distingués; dont les apports auraient singulièrement contribué à l'éclat de l'exposition. Nous connaissons les motifs de plusieurs. Ils tiennent à des causes purement accidentelles, mais nous supplions tous ceux qui n'auraient cédé qu'à un sentiment d'apathie de secourir leur torpeur et de travailler au moins par patriotisme à développer le progrès horticole dans notre département.

Les sociétés d'horticulture de Bordeaux, de Bergerac et de Montauban ont bien voulu nous envoyer des représentants pour s'associer à nos travaux et resserrer les liens de confraternité déjà si heureusement noués avec leur sœur cadette. Ce renfort, joint au contingent fourni par la ville et les divers arrondissements, a permis au jury de se partager en deux sections, l'une spécialement chargée d'apprécier les fruits et les produits maraîchers, l'autre de juger les plantes d'ornement et les objets se rattachant à l'horticulture.

Nous avons remarqué dans les trois premières séries des lots vrai-

ment magnifiques. Parmi les plantes maraîchères, des produits de premier ordre donnaient aux visiteurs étrangers une haute idée du progrès réalisé dans nos méthodes de culture et dans le choix de nos variétés. De superbes fruits témoignaient de la fécondité de notre sol. Un lot admirable de fruits et légumes, envoyé à titre de simple ornement par la société d'horticulture de Bergerac, excitait un vif intérêt au triple point de vue de la beauté des produits, du nombre des espèces et de l'exactitude des déterminations.

Parmi les végétaux de serre chaude, une riche collection de bégonias et de caladium attirait tous les regards. On remarquait encore, dans le groupe de ces belles étrangères, le cyanophillum magnificum, une brillante phalange de gloxinias et d'achimenes, des ferdinandea eminens d'un merveilleux développement. Plusieurs très beaux lots de fuchsias se recommandaient tant par le choix des variétés que par l'excellence de la culture. Des conifères d'un rare mérite, un délicieux assortiment de fleurs coupées, des myrtes, lantanias et oranges d'une beauté exceptionnelle, des plantes nouvelles de pleine terre en assez grand nombre ont aussi et très justement captivé l'attention du jury.

Enfin, dans la catégorie des objets se rattachant à l'horticulture, nous avons spécialement distingué des sécateurs, serpettes et égoïnes d'une exécution parfaite et un thermosiphon perfectionné d'un prix facilement abordable, qui nous a paru appeler à rendre d'importants services.

Diverses sortes d'engrais ont été soumis à l'examen du jury. Dans l'impossibilité où il était de se prononcer sur leur valeur absolue et relative, il a dû en renvoyer l'expérimentation à une commission nommée *ad hoc* par la société.

En somme, l'exposition de 1862 est pour notre jeune association un nouveau succès, une étape nouvelle dans la voie du progrès horticole; elle doit augmenter notre confiance dans l'avenir, et nous donner vers les brillants horizons qu'il nous découvre un généreux élan.

Nous allons donner lecture des noms des lauréats du concours dans les différentes séries.

Le rapporteur croirait manquer à un devoir, s'il n'exprimait en terminant, au nom de ses collègues du jury et de la société d'horticulture de Périgueux tout entière, à M. Pantard, notre secrétaire général, et à M. de Lamothe, ses remerciements les plus sincères pour le zèle, l'intelligence et le bon goût dont ils ont fait preuve dans l'or-

ganisation du concours et l'heureuse création du jardin de l'exposition.

Il ne restait plus à connaître que les prix réservés à cette série. M. le rapporteur a donc convoqué sans retard les praticiens auxquels ils avaient été attribués.

PREMIÈRE SÉRIE. — PRODUITS MARAÎCHERS ET PLANTES ÉCONOMIQUES.

PREMIÈRE CLASSE.

Concours spécial entre marchands de graines potagères.

(Collections.)

Premier prix, médaille d'argent de première classe. — M. DUFOUR, marchand de graines à Périgueux.

Deuxième prix, médaille d'argent de deuxième classe. — M. LAVIALLE, marchand de graines à Bergerac.

SECONDE CLASSE.

Concours entre tous autres exposants.

1^o Pour le plus beau lot d'ensemble de légumes.

Premier prix, médaille d'argent de l'Empereur. — M. CHOURI, payeur du département.

Deuxième prix, médaille d'argent de première classe. — M. DELCROS, jardinier chez M. DE BEAUFORT, à la Cité.

Troisième prix, médaille de bronze de première classe. — M. CRAMIER, jardinier chez M^{me} Briffaut, à Borie-Bru.

2^o Pour plantes maraîchères à racines ou tubercules alimentaires.

Premier prix, médaille de bronze de première classe. — M. PIERRE, dit NADAL, jardinier à Périgueux, près du lycée.

Deuxième prix, ex aequo, médaille de bronze de deuxième classe. — M. DEGLANE, jardinier à Limoges, et M. MAZY jeune, jardinier au couvent de la Visitation, à Périgueux.

3^e Pour plantes à feuillage culinaire.

Premier prix, médaille de bronze de première classe. — M. CRAMIER, précité.

Deuxième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — M. CHOURI, précité.

4^e Pour plantes maraîchères à graines alimentaires (pois, fèves, haricots, etc.).

Premier prix, médaille d'argent de deuxième classe. — M. MAZY, précité.

Deuxième prix, médaille de bronze de première classe. — M. PIERRE, dit NADAL, précité.

Troisième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — M. DELCROS, précité.

5^e Courges et melons.

Premier prix, médaille d'argent de deuxième classe. — M. MAZY, précité.

Deuxième prix, médaille de bronze de première classe. — M. PIERRE, dit NADAL, précité.

Troisième prix, ex aequo, médaille de bronze de deuxième classe. — M. CRAMIER, précité, et M. DUPUY, propriétaire à Antonne, près Périgueux.

6^e Au lot des meilleures plantes maraîchères déjà connues dans l'usage habituel ou autres contrées de la France, et introduites dans le pays par l'exposant.

(Néant.)

7^e Au lot des plantes les plus méritantes d'introduction récente dans la culture française, intéressant l'horticulture et l'agriculture, à titre d'essai.

(Néant.)

PRIX D'HONNEUR DE LA SÉRIE. — Médaille d'or du gouvernement à disputer entre tous les concurrents des deux classes ci-dessus et devant être décernée au plus beau lot, quel qu'il soit, d'ensemble ou de spécialité. — M. MAZY jeune, jardinier à la Visitation de Périgueux.

Médaille d'or de S. Exc. le ministre de l'agriculture. — M. PIERRE, dit NADAL, jardinier à Périgueux.

DEUXIÈME SÉRIE. — FRUITS.

PREMIÈRE CLASSE.

Concours entre pépiniéristes.

1^o Pour le plus beau lot d'ensemble de fruits de toute nature.

Premier prix, médaille d'argent de première classe. — M. DENIS LAFAYE, pépiniériste à Périgueux.

Deuxième prix, médaille d'argent de deuxième classe. — M. DUPUY-DABZAC, pépiniériste à Périgueux.

Troisième prix, médaille de bronze. — M. GIBIAT, propriétaire à Périgueux.

. . . 2^o Pour une spécialité quelconque de fruits.

Premier prix, médaille d'argent de deuxième classe. — M. DUPUY-DABZAC (poires).

Deuxième prix, médaille de bronze de première classe. — M. CRAMIER (pommes).

Troisième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — M. GIBIAT (pêches).

Quatrième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — M. LUSSEAU (raisins).

3^e Pour fruits obtenus de semis par l'exposant.

(Néant.)

SECONDE CLASSE.

Concours entre tous autres exposants.

1^o Au plus beau lot d'ensemble de fruits de toute nature.

Premier prix, médaille d'argent de première classe. — M. GIBIAT, précité.

Deuxième prix, médaille d'argent de deuxième classe. — M. CHOURI, précité.

Troisième prix, médaille de bronze de première classe. — M. GUICHARD, jardinier à Labarde, près Bourdeilles, chez M. E. de Bellussière.

2^o Poires.

Premier prix, médaille d'argent de deuxième classe. — M. GIBIAT.

Deuxième prix, médaille de bronze de première classe. — M. LAFAYE (Denis).

3^o Pommes.

Premier prix, médaille de bronze de première classe. — M. X.

Deuxième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — M. DUROUCHARD, jardinier à Périgueux.

4^o Pêches.

Premier prix, médaille d'argent de deuxième classe. — M. GIBIAT.

Deuxième prix, médaille de bronze de première classe. — M. X.

5^e *Au plus beau lot de raisins de table ou autres.*

Prix unique, médaille d'argent de deuxième classe. — M. CHOURI.

6^e *Au plus beau lot de fruits mûrs de saison en plusieurs espèces, non compris celles ci-dessus désignées.*

Prix unique, médaille de bronze de première classe. — M. RONGIÉRAS, propriétaire à Ladouze.

7^e *Au plus beau lot de fruits secs, notamment de pruneaux dits d'Agen, récoltés et préparés dans la Dordogne.*

Prix unique, médaille d'argent de première classe. — M. DULAC, propriétaire à Chabans.

8^e *Fruits provenant de semis obtenus par l'exposant.*

Premier prix, médaille de bronze de première classe. — M. DE RAYMOND, à Sarliat.

Deuxième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — M. CHOURI.

PRIX D'HONNEUR DE LA SÉRIE.

Médaille d'or de la ville. — M. CRAMIER.

TROISIÈME SÉRIE. — FLEURS ET PLANTES D'ORNEMENT.

PREMIÈRE CLASSE.

Concours entre pépiniéristes et horticulteurs marchands.

1^e *Ensemble de plants, arbres, arbustes ou fleurs de toute nature.*

Premier prix, médaille d'argent de première classe. — M. DUPUY-DABZAC, précité.

Deuxième prix, médaille d'argent de deuxième classe. — M. LAFAYE (Denis), précité.

Troisième prix, ex æquo, médaille de bronze de première classe. — M. LUSSEAU fils, pépiniériste à St-Georges, et M..... à Périgueux.

Quatrième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — MM. NADAL frères, horticulteurs à Périgueux.

2^e Spécialité de plantes quelconques par collection de vingt-cinq au moins de chaque espèce.

Premier prix, médaille d'argent de deuxième classe (fuchsias parfaitement cultivés). — M. NADAL, précité.

Deuxième prix, médaille de bronze de première classe. — M. DUPUY-DABZAC (fuchsias).

Troisième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — M. M..... (geranium zonale).

3^e Plantes obtenues de semis par l'exposant.

Pas de premier prix.

Deuxième prix, ex æquo, médailles de bronze de première classe. — MM. LAFAYE (Denis) et LUSSEAU fils (fuchsias et petunias de semis).

Troisième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — M. MAZY, précité (reines-marguerites).

4^e Conifères.

Prix unique, médaille d'argent de deuxième classe. — M. LAFAYE (Denis), précité.

5^e Introduction de plantes nouvelles d'ornement.

Prix unique, médaille de bronze. — M. DUPUY-DABZAC, précité.

6^e *Plantes de serre chaude.*

Premier prix, médaille d'argent de première classe. — M. DUPUY-DABZAC, précité.

Deuxième prix, médaille d'argent. — M. LUSSEAU fils, précité.

7^e *Plantes de serre tempérée.*

Premier prix, médaille d'argent de deuxième classe. — M. DUPUY-DABZAC, précité.

Deuxième prix, médaille de bronze de première classe. — M. M...., à Périgueux.

8^e *Pour la plus belle collection de fleurs coupées.*

Premier prix, médaille d'argent de deuxième classe. — M. GÉNISSET, horticulteur à Bordeaux.

Deuxième prix, médaille de bronze de première classe. — M. LAFAYE (Denis), précité.

Troisième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — M. DUPUY-DABZAC, précité.

SECONDE CLASSE.

Concours entre tous autres exposants.

(Néant.)

PRIX D'HONNEUR DE LA SÉRIE. — *Médaille d'or offerte par la société d'horticulture de Bergerac.* — M. DUPUY-DABZAC, pôpiniériste.

Médaille d'or offerte par le commerce de Périgueux. — M. LAFAYE (Denis).

QUATRIÈME SÉRIE. — JARDINS ET DÉCORS.

1^o *Objets d'art et d'industrie se rattachant à l'horticulture, sauf ceux ci-après désignés.*

Mentions honorables. — M. DUBOURDIEU, à Thiviers, pour poterie.

M. DESMARTON, à Thiviers, pour poterie.

2^o *Cartes et plans de jardins.*

Premier prix, médaille d'argent de deuxième classe. — M. LE BRETON, architecte paysagiste, à Paris.

Deuxième prix, médaille de bronze de première classe. — M. LUSSEAU fils.

Troisième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — M. FERRAND, architecte paysagiste à Cognac.

3^o *Outils et coutellerie de jardin.*

Premier prix, médaille d'argent de première classe. — M. BRILLET, coutelier à Périgueux.

Deuxième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — M. BONITON, coutelier à Saint-Astier.

Troisième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — M. MONIÉ, à Périgueux.

4^o *Concours imprévus.*

Médaille de bronze de deuxième classe. — M. PRADIER, à Périgueux, pour son cueille-fruit.

5^o *Constructions horticoles, chauffage des serres et irrigations.*

Médaille d'argent de deuxième classe. — M. MANDAVY, à Périgueux, pour termosiphon perfectionné.

6^e Collections d'insectes.

Médaille de bronze de deuxième classe. — M. SALOMON, pour vitrines de papillons.

7^e Confitures, conserves, etc.

Mention honorable. — Mme CHAUVEAU.

8^e Oiseaux d'ornement.

Médaille de bronze de première classe. — M. MEYER, brasseur à Périgueux, pour poules bantam-blanches naines.

Médaille de bronze de deuxième classe. — M. DE VALBRUNE, poules diverses.

Mention honorable. — M. SALETTE, à Périgueux, pigeons divers.

OBJETS JUGÉS PAR LES DAMES PATRONESSES.

Bouquets montés.

Premier prix, médaille d'argent de première classe. — Mlle BLANCHARD, fleuriste à Périgueux.

Deuxième prix, médaille d'argent de deuxième classe. — MM. NADAL frères, précités.

Mention honorable. — Mme DORGUIN, à la gare de Périgueux.

Volière ouvragee et oiseaux étrangers.

Médaille d'argent de deuxième classe. — MM. DE BRACQUEMONT et SENSÈYE, à Périgueux.

VISITE DES JARDINS.

Jardins maraîchers.

Premier prix, médaille d'argent de deuxième classe. — M. CONSTANT, jardinier de M. DAUSSEL, à Périgueux.

Deuxième prix, médaille de bronze de première classe. — M. BENOÎT (Jean), jardinier de Mgr l'évêque, à Saint-Georges.

Amateurs.

Premier prix, médaille d'argent de deuxième classe. — M. CHOURI, à Jéva.

Deuxième prix, médaille de bronze de première classe au jardinier de M. LAPEYRIÈRE, au Tulou, près Périgueux.

Troisième prix, médaille de bronze de deuxième classe au jardinier de M. LAFON-RAPNOUIL, à Annesse-et-Beaulieu.

Mention honorable au jardinier de Mme BOUCLIER, à Puy-ferrat, près Saint-Astier.

Parterres.

Premier prix, médaille d'argent de deuxième classe. — Mme DE LEYMARIE, à Périgueux.

Deuxième prix, médaille de bronze de première classe. — Mme LAPORTE, à Périgueux.

Troisième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — Mme LA COMTESSE DE MALET, à Périgueux.

Mention honorable. — M. DESNOYERS, ferblantier.

Ornancement extérieure des balcons et terrasses à Périgueux.

Premier prix, médaille de bronze de première classe. — Mme LAROZIÈRE, maison Laronde.

Deuxième prix, médaille de bronze de deuxième classe. — Mme L. MIE, maison Laurière.

Mention honorable. — M. MARQUET, sabotier, place Mauvard, quartier Rue-Neuve.

(Les pépinières seront visitées ultérieurement.)

SERVICES HORTICOLES.

Prix ex æquo, 25 fr. et mention honorable à MM. REY (Jean), employé depuis dix-huit ans chez M. DUPUY-DABZAC, et DELUBRIAC (Jean), jardinier chez M. CHOURI depuis trente ans.

AU PLUS BEL APPORT DE PLANTES AYANT SERVI A LA DÉCORATION DU JARDIN DE L'EXPOSITION.

Médaille d'argent de deuxième classe. — M. SÉGUY, médecin à Périgueux.

Médaille de bronze de première classe. — M. DUPUY-DABZAC.

Médaille de bronze de deuxième classe. — M. NADAL.

Il était six heures, la nuit commençait, quand les échos de la salle ont cessé de retentir du bruit des triomphes des héros du jour, héros dont plusieurs, notamment MM. Montagut, de Segonzac, de Galard, de Damas, de Lentilhac, Durand et Guyonnet, etc., en un mot, tous ceux qui ont obtenu les plus belles récompenses ou les nominations les plus fréquentes, ont été l'objet de vives acclamations.

C'est aussi avec une expressive sympathie que les auditeurs ont accueilli les noms des ecclésiastiques et des instituteurs qui ont été proclamés. Le presbytère et l'école communale donnent, en se mettant à la tête du mouvement pour le perfectionnement industriel et agricole, qui va si bien de compagnie avec le perfectionnement moral le plus précieux de tous, un exemple d'une haute importance qui mérite et obtient une sincère reconnaissance.

Au moment où le cortège se retirait, accompagné par une dernière et éclatante fanfare, les barrières de Tourny se fermaient devant l'affluence du public, qui essayait encore de pénétrer sur la promenade qu'on avait bien de la peine à faire

évacuer. Depuis le matin, malgré le mauvais temps, les visites aux objets exposés n'avaient pas cessé. Des centaines d'ouvriers, de campagnards, de personnes de tout rang se pressaient continuellement aux portes et envahissaient les passages. Chacun voulait voir, étudier, juger une dernière fois. Il est impossible de fixer, même approximativement, le nombre de ceux qui ont circulé pendant la journée, où tous ont pu aller et venir gratuitement dans les trois enceintes.

On se fera d'ailleurs une idée de l'immense attrait exercé par ces spectacles instructifs sur la foule, quand on saura que nonobstant les averses il a été, du 1^{er} septembre, à quatre heures de l'après-midi, jusqu'au 3 au soir, reçu 2,500 fr. au bureau de perception, ce qui porte à 5,000 le nombre des visiteurs payants, et il faut se rappeler que plus de 1,000 cartes, donnant droit à l'entrée libre, avaient été mises à la disposition des membres des diverses sociétés concurrentes et des dames patronnesses. A quel chiffre ne serait-on pas arrivé si le temps eût été favorable, si tout ce qui avait été annoncé eût pu paraître?

Avec les expositions finissaient les fêtes de Périgueux; mais elles ne s'étaient pas bornées à ces solennités qui en ont fait seulement la partie principale. Il nous reste à présenter le tableau de celles qui se sont succédé pendant la durée des concours, et dont plusieurs, prises isolément, auraient suffi pour justifier l'envahissement de la ville par les étrangers.

Nous allons maintenant marcher avec confiance, car le secours des hommes spéciaux nous sera pleinement acquis, souvent même nous abandonnerons entièrement à nos complaisants collaborateurs le soin de diriger l'opinion dans les détails des faits qu'il nous faudra successivement aborder, heureux de pouvoir offrir de tels guides à nos lecteurs.

II.

PRIMES AUX ÉLEVEURS DE CHEVAUX.

M. Dubois, notre collègue à la société d'agriculture et médecine-vétérinaire départemental, a bien voulu nous transmettre les notes ci-après sur le concours ouvert entre les éleveurs de chevaux dans l'arrondissement de Périgueux.

Ces réflexions, il faut le dire, ne sont pas précisément flatteuses et encourageantes pour l'avenir d'une industrie qui s'était un moment montrée brillante et avait donné de vives espérances aux amis de la production chevaline autour de nous. Quel chemin en arrière nous avons fait depuis quelque temps ! Et combien peu nos exhibitions de juments et de poulains ressemblent à celles que nous avons vues lorsque l'action de la société hippique n'avait pas encore été réduite à néant en ce qui touche cette branche importante de l'industrie agricole ! Ce n'est pas avec deux seules stations d'étalons placées aux extrémités du département, à Larochechalais et à Bergerac, que l'on parviendra à régénérer notre race équine abâtardie. Ce n'est pas avec des primes, dont nous avons eu plusieurs fois à signaler l'insuffisance, que l'on poussera les propriétaires du Nontronais et des cantons nord-est de Périgueux, les plus aptes de tous pourtant de la Dordogne à produire le cheval dans de bonnes conditions, à préférer l'éducation de ce dernier animal à celle du bœuf, du porc et du mouton, qui leur offre de si beaux bénéfices.

Mais voici ce que nous écrit M. Dubois :

Le jury chargé de l'examen des juments poulinières et de leurs produits pour la distribution des primes à Périgueux, a constaté avec peine que le nombre des présentations allait chaque année en dé-

croissant. Ce manque de reproducteurs a mis le jury dans la douloureuse nécessité de remettre, sans pouvoir en faire la distribution, une partie des fonds que le conseil général avait votés pour ce concours.

Il serait de la plus grande utilité de connaître la cause qui empêche les éleveurs de notre arrondissement de se livrer avec plus de goût et de persévérance à l'élève du cheval. C'est-il la dépense, les soins trop assidus, la perte de temps qu'entraîne toujours l'éducation de ces animaux ? Les accidents auxquels sont exposés les jeunes élèves, la trop grande distance des stations, ou, malgré le nombre satisfaisant de juments poulinières qu'on conduit à la monte, restent-elles infertiles par suite de leur impuissance ou de celle de l'étalon ?

Quand on compare le concours de Périgueux à ceux de Bergerac et de Ribérac, on trouve une différence en faveur de ces deux derniers, sous le double rapport du nombre et de la supériorité des mères et de leurs produits. La population chevaline de Bergerac surtout a de la distinction et mérite qu'on s'occupe d'elle très sérieusement.

Nous possédons des fourrages de bonne qualité, peut-être en moins grande quantité que les arrondissements de Bergerac et de Ribérac ; nos prairies sont moins belles sans doute, mais le sol et le climat conviennent sous tous les rapports à la multiplication des animaux.

Mêmes frais de soins.

Mêmes conditions d'accidents.

Mêmes dépenses d'entretien ensuite, car dans l'arrondissement de Périgueux, si les frais sont moindres, les élèves sont inférieurs, et si en traitant l'éducation, et en donnant aux élèves, aussitôt que les dents peuvent les broyer, l'avoine et les autres condiments qui leur conviendraient, comme on le fait partout où l'on connaît l'élève du cheval, il est évident que les frais seraient plus considérables, mais que d'un autre côté l'élève acquerrait un prix qui compenserait et au-delà, et que notre arrondissement fournirait des produits supérieurs à ceux qui ont obtenu de bons succès en Périgord.

Il n'est pas rare de voir des poulains de trois ans qui n'ont eu encore pour toute nourriture que du foin, du vert à la saison, un peu de son et ce qu'ils ont trouvé dans les prés après l'enlèvement des principales récoltes, aussi restent-ils décousus, mal conformés, quand ils avaient en principe ce qu'il faut pour devenir bons chevaux.

Il y aurait donc, pour arriver à de meilleurs résultats, deux conditions essentielles à remplir :

La première et la principale serait l'établissement dans l'arrondissement de Périgueux d'une station d'étalons du gouvernement. Ces étalons auraient pour effet non seulement d'assurer la reproduction

des bonnes espèces et des belles formes, mais encore de stimuler les propriétaires d'étalons particuliers qui, devant une pareille concurrence, n'hésiteraient probablement pas à faire les sacrifices nécessaires pour avoir des reproducteurs remplissant les conditions indispensables.

La seconde condition serait d'encourager soit par des conseils, soit par des primes, les éleveurs à mieux soigner et à mieux nourrir leurs élèves ; on y arriverait surtout si on parvenait, par la création de nouvelles foires ou de nouveaux marchés, à appeler plus souvent dans le pays les marchands ou autres acheteurs de chevaux.

Si les primes accordées déjà par le jury sur les fonds alloués par le gouvernement et le conseil général, n'ont pas jusqu'à présent suffi pour stimuler le zèle des éleveurs et les engager à se présenter en plus grand nombre au concours, peut-être cela tient-il à la modicité de ces primes. Pour déterminer un éleveur à éléver bien et en grand nombre, il ne faut pas seulement lui offrir une perspective de rémunération pour un seul élève, il faut que la prime soit assez considérable pour le pousser à entreprendre l'élève sur la plus grande échelle possible. Il serait donc bon, selon nous, soit d'augmenter la somme destinée aux primes, soit, si cette augmentation n'est pas possible, d'augmenter le chiffre de chaque prime en réduisant le nombre.

A la suite de cette appréciation, M. Dubois nous fait connaître la nature et le nombre des primes à distribuer avec les noms des lauréats.

Concours pour primes aux pouliches de trois ans faits, saillies dans l'année.

Cinq primes du département devaient être distribuées.

Une prime de 120 fr.....	120 fr.
Une prime de 100 fr.....	100
Trois primes de 90 fr.....	270

Cinq primes.....	490 fr.

1^{er} prix : 120 fr. — Pouliche, par Raban, de selle, trois ans et demi, alezan doré, 1^m 47^e, à M. LAFFOREST (Armand), à Salegourde.

2^e Prix : 100 fr. — Pouliche de trait, trois ans et demi, alezan clair, 1^m 52^c, à M. LAFFOREST (Armand), à Salegourde.

3^e Prix : 90 fr. — Pouliche de trait, trois ans et demi, gris de fer, 1^m 40^c, à M. RACART, à Montplaisir, commune de Marssac. Pas d'autres concurrents.

Concours pour primes aux juments poulinières de quatre ans et au-dessus, suivées et saillies dans l'année.

Sur huit juments qui ont été présentées au concours, sept ont été primées.

1^{er} Prix : 130 fr. — Jument âgée de neuf ans, baie, 1^m 54^c, à M. LAFFOREST (Armand), à Salegourde.

2^e Prix : 100 fr. — Jument âgée de huit ans, bai marron foncé, 1^m 49^c, de trait, à M. LAFFOREST (Armand).

3^e Prix : 100 fr. — Jument âgée de quatre ans, grise, 1^m 49^c, à M. LÉPINE, au Change.

4^e Prix : 90 fr. — Jument âgée de onze ans, bai brun, 1^m 51^c, à M. LAFFOREST (Armand).

5^e Prix : 90 fr. — Jument hors d'âge, bai clair, à M. DE BOUSQUET, à Montanceix.

6^e Prix : 90 fr. — Jument de neuf ans, gris pommelé, 1^m 55^c, à M. DE BOUSQUET.

7^e Prix : 60 fr. — Jument âgée de huit ans, gris pommelé, 1^m 55^c, à M. DE BOUSQUET.

La jument de M. Bost, quoique bonne et suivée, n'ayant pas été saillie dans l'année, n'a pas dû être primée.

Ainsi, le combat s'est circonscrit entre quatre ou cinq éleveurs, dont deux ont emporté presque tout ce qui a été distribué. C'est honorable pour ceux qui concourent encore, mais c'est déplorable comme résultat. Si l'on veut voir renaitre les beaux jours, trop vite évanouis, de notre enthousiasme pour

une institution qui périclite, il est évident qu'il faut entièrement changer le système d'encouragement.

La société d'agriculture nous semble devoir hériter en très grande partie du rôle que la société hippique ne peut plus jouer. Elle se chargerait volontiers sans doute de cette nouvelle mission, et d'encourager la production du cheval, de concert avec celle du bétail, sans se préoccuper de l'action étrangère, qui pourrait s'exercer librement de son côté.

Pourquoi le conseil général ne lui allouerait-il pas dans ce but, s'en rapportant à ses lumières et à sa bonne volonté, la moitié des fonds qu'il consacre maintenant sans beaucoup de succès, force est bien de le reconnaître, à l'industrie de l'élève des chevaux, en dehors d'elle ?

Si l'exhibition faite des chevaux élevés chez nous n'a pas eu de quoi charmer les connaisseurs, il n'en a pas été de même des courses, cette création qui a rendu la vie à la foire de septembre de Périgueux, autrefois délaissée, et qui donne depuis plusieurs années une si grande animation à la ville sur la fin de l'été. Nous allons les laisser décrire avec leurs incidents divers par notre honorable vice-président, M. le marquis de Fayolle. Personne mieux que lui ne pouvait les raconter.

III.

COURSES DE PÉRIGUEUX EN 1862.

Je ne reviendrai pas, à l'occasion des dernières courses de Périgueux, sur la question de savoir si les courses ont leur utilité au point de vue agricole. J'ai étudié cette question dans un récent article publié dans les *Annales*; j'y renvoie nos lecteurs.

Je veux seulement aujourd'hui donner le compte-rendu de nos dernières fêtes hippiques. Cependant, je ne puis me dispenser de faire précéder ce récit de deux observations qui ont été faites par tout le monde.

La première est la prospérité croissante des courses de Périgueux, prospérité tout à l'honneur de la société hippique; c'est que loin d'imiter d'autres sociétés qui voient chaque année se réduire leurs ressources, celle de la Dordogne suit une constante progression, et est arrivée à ce résultat exceptionnel et dont elle a le droit de s'enorgueillir, que, Bordeaux excepté, aucune autre société de courses du midi, Limoges, Angoulême, Montauban, Mont-de-Marsan, Toulouse, etc., etc., n'atteint le chiffre des prix inscrits sur son programme par la société de Périgueux. Elle a ainsi mérité les encouragements de l'administration, qui, en lui accordant *le grand Saint-Léger du midi*, ne lui fait pas une faveur, mais lui décerne la juste récompense de ses efforts couronnés de succès.

Notre seconde observation est malheureusement d'une nature tout opposée à la première ; elle est l'expression d'un regret. L'article auquel nous avons renvoyé nos lecteurs, en commençant, expose tous les bienfaits et les avantages qu'on doit attendre de la *course des cultivateurs*. Cette institution si populaire n'a jamais obtenu un succès plus complet, et cependant ce succès coïncide avec le refus de la part du conseil général de la Dordogne d'accorder à la société hippique la modique somme qui lui était nécessaire pour continuer cet encouragement si éminemment local !

Que nos cultivateurs se rassurent cependant : un de nos collègues, dont le nom brille déjà parmi les bienfaiteurs de l'institution, frappé de l'avenir et de l'utilité de tels encouragements, s'est offert à remplir le vide fait par le refus du conseil général ; en sorte que ces prix reprendront l'importance qui

leur avait été donnée par leur premier et généreux fondateur.

Les courses de 1862 ont emprunté un nouvel éclat aux nombreuses solennités qui sont venues se grouper autour d'elles. Mais, plus heureuses que celles-ci, les courses ont joui d'un temps magnifique ; la pluie qui les a précédées avait merveilleusement préparé le terrain, adouci les ardeurs brûlantes du soleil ; enfin, l'immense affluence de spectateurs qui encombrait les tribunes et les abords pittoresques de l'hippodrome n'a vu le spectacle attristé par aucun des accidents qui ont signalé les courses de 1861.

Quatre prix ont été courus le dimanche. Le prix départemental n'a réuni que deux concurrents. L'insuccès persévérant de cette course, pendant que nous voyons réussir merveilleusement à côté d'elle la course des cultivateurs, nous confirme dans l'opinion qu'elle n'est pas adaptée aux besoins du pays. Aussi pensons-nous qu'il y a matière à une modification complète du programme en ce qui la concerne.

Margarita, à M. Lafforest, a gagné ce prix, qui s'élevait à la somme de 500 fr., courant contre une jument appartenant à M. Barbut, d'Agonac.

A cette course a succédé celle des *gentlemen*, qui excite toujours si vivement l'intérêt du public.

Six chevaux y ont pris part, montés par plusieurs des illustrations du turf. MM. le duc de Caderousse, Capdevielle, Héroult, le comte de Vogué, Bessey, véritable ressuscité de l'année dernière, venant montrer à notre public, si sympathique pour lui, qu'il a le cœur aussi solide que le corps ; enfin, M. de Vanteaux, dont nous avons si souvent applaudi les victoires, et qui a encore été vainqueur, montant *Miseria*, à M. le comte de Bony.

Ordre d'arrivée :

<i>Miseria</i> , au comte de Bony.....	1	2	1
<i>Fantaisie</i> , à MM. Régis.....	3	1	2
<i>Arcole</i> , au baron Nivière.....	2	»	»

Les trois autres non placés. Montant du prix : 1,950 fr. pour le premier, 300 fr. pour le deuxième.

Un singulier épisode s'est présenté à la troisième épreuve de cette course, qui n'était que d'un demi-tour. Le cheval de M. le comte de Vogué et la jument de M. Capdevielle étant partis avant le signal, ont fait, le premier, un tour et demi; le second, un tour d'hippodrome avant que leurs cavaliers aient pu les arrêter. Ils ont dû être retirés.

Le prix de l'Empereur a été couru par quatre chevaux et gagné facilement par *Solferino*, à M. Fould; *Yacht*, à M. de Vanteaux, était second.

Montant du prix, 3,300 fr. au premier; 300 fr. au second.

Enfin, le grand prix du Périgord a été couru par cinq chevaux et gagné par *Beausyre*, à M. du Garreau; *Ainsi soit-il*, à M. le baron de Nesson, deuxième.

Montant du prix, 6,600 fr. au premier; 1,000 fr. au second.

Le deuxième jour, lundi, a été consacré aux prix d'Hautefort, course des *cultivateurs*. Celle course étant restée cette année à la charge de la société hippique, la valeur des prix en avait été réduite de moitié; et cependant les concurrents ont été plus nombreux que jamais, et chacun a pu constater une amélioration sensible dans le mérite de quelques-uns d'entre eux.

Cinq chevaux sont partis dans la course de trois ans. Celui de Desfarges, arrivé premier, a reçu 120 fr.; Chassain, 60 fr.; Andrieu, 35 fr.; Barbut, 10 fr.

Six chevaux sont partis dans la seconde course. Couturas, arrivé premier, a reçu 120 fr.; Barbut, 60 fr.; Clavinas, 35 fr. Une partie des 500 fr. n'ayant pas trouvé d'emploi, a été ajoutée à une *souscription* ouverte séance tenante, et a donné lieu à une course dont nous devons signaler le résultat vraiment merveilleux. Il s'agissait d'une course de haies, exercice auquel chevaux et cavaliers étaient presque tous aussi étrangers les uns que les autres.

Sept chevaux se sont présentés : tous ont passé les haies ; tous sont arrivés au but et sans le moindre accident à signaler ! Le vainqueur a été un cheval gris au sieur Bourbon, monté par Latour. Bourbon a reçu 100 fr. et le cavalier 50 fr. Le second appartenait à M. Barbut ; 80 fr. ont été partagés entre le propriétaire et le cavalier. 20 fr. ont été également partagés entre le propriétaire du troisième arrivé, M. Durand et son jockey.

Répétons-le, l'entrain, l'émulation, le fiévreux intérêt du public à qui l'hippodrome est livré ce jour-là, ces exercices populaires font naître l'amour du cheval et créent des cavaliers parmi nos jeunes cultivateurs.

La troisième journée a vu les tribunes envahies par un public encore plus compacte que le dimanche.

Le prix spécial de 1,500 fr. a été gagné par *Wolfram*, à M. Fould ; le prix principal, 2,500, par *Yacht*, à M. de Vanteaux. Mais le prix impérial, 4,000 fr., a été le grand intérêt de la journée ; quatre chevaux sont partis dans cette course de 4,800 mètres. Ce prix semblait échu d'avance à *Faustine*, jument envoyée par la grande écurie, comme pour recevoir une proie assurée. Il serait impossible de décrire l'émotion, l'enthousiasme qui se sont emparés du public tout entier, lorsqu'on a vu *Ainsi-Soit-il*, à M. le baron de Neson, prendre les devants à la fin de cette grande lutte, et arriver, battant facilement la représentante des écuries du nord. Un tonnerre d'applaudisse-

ments a ébranlé l'air; on a vu des turfistes se jeter dans les bras l'un de l'autre. Je déclare, quant à moi, que j'ai rarement éprouvé une aussi vive émotion! Mais, il faut le dire, le nom du vainqueur n'était pas étranger à cette joie universelle, et l'ovation s'adressait plus directement encore à M. de Nesson qu'à la défaite imprévue des chevaux du nord.

Cette dernière journée s'est terminée par le handicap de 800 fr. Six chevaux sont partis. *Fantaisie*, à M. Th. Régis, est arrivée première, et *Encore-un*, à M. de Nesson, second, a reçu les entrées, montant à 120 fr.

Ainsi s'est terminée cette réunion de courses, où l'affluence des étrangers, le nombre des chevaux partants, l'absence de tout accident et l'ordre le plus parfait, ont prouvé une fois de plus la progression que ne cesse de suivre le succès de nos courses.

Chacun s'est retiré satisfait, car, chose rare à constater, aucune écurie n'a écrasé ses émules; les prix se sont à peu près également répartis; et tous, public et coureurs, se louant de la proverbiale hospitalité périgourdine, se sont donné rendez-vous à Périgueux pour l'année prochaine.

Marquis de FAYOLLE.

IV.

CONCOURS ORPHÉONIQUES

ET DE FANFARES.

La Société des fêtes de charité de Périgueux avait eu l'idée d'organiser un concours d'harmonie au profit des pauvres de la ville, et, dans ce but, elle avait fait un appel aux associations chorales et instrumentales des départements voisins, comme à

celles des divers arrondissements de la Dordogne. Un bon nombre d'elles sont arrivées et ont rivalisé de leur mieux devant les savants artistes appelés pour les juger. Le lundi 1^{er} septembre devait avoir lieu sur Tourny la distribution solennelle des récompenses. Le programme était attrayant, la foule aurait été énorme, la recette prodigieuse et la misère bien heureuse; mais point! le vent s'est mis à mugir, la pluie a formé des torrents qui couraient en grondant d'un ton sinistre. Cette musique, sur laquelle on ne comptait pas et qu'on était loin de désirer, a fait changer les dispositions arrêtées.

A sept heures, toutes les corporations orphéoniques ou de fanfares se sont réunies, bannières en tête, et, précédées de l'orphéon de Périgueux, ainsi que de la musique du 91^e de ligne, se sont rendues au lycée. Cette marche triomphale s'est faite aux flambeaux au milieu de plus de dix mille curieux accourus de toutes parts pour jouir de ce spectacle.

Le local où a eu lieu le concert était malheureusement beaucoup trop étroit pour recevoir toutes les personnes qui désiraient y assister. La recette au bénéfice des indigents aura sans doute été grandement diminuée par suite de cette fâcheuse circonstance.

La plupart de nos autorités étaient présentes.

Le festival a commencé à 8 heures. L'orphéon de Périgueux, qui faisait les honneurs de la soirée, s'y est distingué. Après un discours de M. Ivan de Valbrune, les récompenses ont été décernées dans l'ordre que voici :

Concours d'Orphéons.

TROISIÈME DIVISION. — *Troisième section.*

Premier prix descendant. — ORPHÉON D'AMBARÈS.

Pour reconnaître le mérite hors ligne de cette société, le jury,

à l'unanimité, lui accorde une MÉDAILLE D'OR offerte par la ville de Périgueux.

Deuxième section.

Premier prix descendant. — Médaille de vermeil offerte par la ville de Périgueux. — SOCIÉTÉ CHORALE D'EXCIDEUIL.

Deuxième prix descendant. — Médaille d'argent donnée par l'orphéon de Périgueux. — ORPHÉON DE CHALAISS.

Troisième prix descendant. — Médaille offerte par la société d'horticulture. — ORPHÉON DE BRANNE.

Première section.

Premier prix descendant. — Médaille d'or offerte par le cercle Michel-Montaigne. — ORPHÉON DE BARBEZIEUX.

Deuxième prix descendant. — Médaille d'argent offerte par la ville de Périgueux. — ORPHÉON DE BELLAC.

Troisième prix descendant. — Médaille d'argent offerte par la ville de Périgueux. — SOCIÉTÉ CHORALE DE BRIVE.

Quatrième prix descendant. — Médaille d'argent donnée par l'orphéon de Périgueux. — SOCIÉTÉ CHORALE DE NONTRON.

Cinquième prix descendant. — Médaille d'argent donnée par l'orphéon de Périgueux. — ORPHÉON DE SAINT-JAMES DE BERGERAC.

DEUXIÈME DIVISION.

Premier prix descendant. — Médaille d'or offerte par le cercle de la Philologie. — ORPHÉON DE PAILLET.

DIVISION SUPÉRIEURE.

Premier prix. — Médaille d'or donnée par S. M. l'Empereur. — ORPHÉON D'ANGOULÈME.

Concours de Fanfares.

TROISIÈME DIVISION. — *Deuxième section.*

Prix descendant. — Médaille de vermeil. — SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE JARNAC. — Directeur, M. BRACONNIER.

Première section.

Premier prix. — Médaille d'or de l'Empereur. — FANFARE DE LA TESTE. — Directeur, M. Ch. VANOT.

Deuxième prix. — Médaille d'argent de l'Empereur. — FANFARE DE NONTRON. — Directeur, M. AUCOUTURIER.

Ceux de nos lecteurs qui cultivent la musique seront bien aises de retrouver ici le rapport motivé du jury, en ce qui concerne les orphéons. Ce document est l'œuvre de M. Camille de Vos, de Paris, dont le nom fait autorité en parcellle matière.

3^e DIVISION. — 3^e SECTION.

Orphéon d'Ambarès, directeur M. Graywinkel. — On remarque dans cet orphéon une bonne distribution entre les parties, une grande égalité sonore, et, par contre, fusion des registres. Justesse, sagesse de nuances et décision dans l'attaque. Voilà les qualités qui distinguent cette société de la 3^e section. Voici en quels termes le jury a constaté, au procès-verbal, son jugement « pour reconnaître le mérite hors ligne de l'Orphéon d'Ambarès ; le jury, à l'unanimité, lui accorde une médaille d'or. » La médaille destinée à cette section était en argent.

3^e DIVISION. — 2^e SECTION.

Orphéon de Chalais, directeur M. Chaignaud. — Lorsque les ténors chantent des notes élevées, il faut que le timbre reste le même. *Marchons, soldats*; dans ce *forté*, les voix ne conservent pas leur sonorité primitive, ce qui leur retire de la rondeur. Il sera facile de corriger cela en expliquant aux chanteurs qu'on n'obtient aucune force lorsque les voix sont poussées au point de crier. Les basses sont en trop petit nombre. Les *pianissimo* sont toujours mieux rendus que les *forté*, par la raison que l'organe n'est pas tourmenté et qu'alors l'égalité sonore est toute naturelle. En disant *tayaut*, il ne faut pas trainer les voix. Egalité entre les parties, dans les *forté* comme dans les *piano*,

voilà ce qu'il faut soigner pour faire disparaître la crudité des notes élevées. Il ne faudra pour cela que surveiller la qualité du son, qui se modifiera quand on chantera avec force sans crier.

Société chorale de Branne, directeur M. Ichon. — Il est essentiel, avant de commencer un morceau et surtout pour le deuxième chœur, de bien prendre l'accord ; la justesse est la première des qualités, elle ne souffre aucune faiblesse, on ne saurait donc y mettre trop de soin. Dans aucune circonstance les accords ne doivent disparaître, ils sont écrits pour être entendus ; entre les *bouches fermées* et une partie qui prononce, et par conséquent articule, on saisira toujours l'harmonie par la différence des moyens employés. Les effets de bouches fermées sont jolis et agréables ; mais ces moyens, presque dangereux pour des chanteurs aguerris, ne devraient jamais être tentés dans la 5^e division. La bouche fermée accompagne le plus souvent une partie récitante, mais cela ne veut pas dire qu'elle doit jouer le rôle d'un mauvais instrument. Un directeur doit, avant d'introduire de tels moyens dans sa société, être bien certain que ce genre exceptionnel, si bien employé par les Allemands et avec tant de sagesse, sera vocal et que les voix y seront traitées choralement. Autrement une guitare ferait bien mieux l'affaire. Nous recommandons ces observations, non pas pour exclure les *bouches closes*, mais pour empêcher les sociétés de s'égarer.

Société chorale d'Exideuil, directeur M. Laussinotte. — Nous engageons les sociétés à lire les observations qu'elles trouvent pour chaque orphéon, afin de nous éviter des répétitions inutiles. Ce que doivent avant tout connaître les orphéons, ce sont les défauts. Sur les notes tenues de *patrie*, par exemple, on doit conserver une égale sonorité ; si la note porte un *decrecendo*, alors il faut une attention particulière sous peine de léser la justesse. Dans le deuxième chœur, nos observations portent sur l'ensemble des attaques et sur l'intégrité de la justesse. Le remède est facile ; que chaque partie parte bien ensemble ; rien n'est fâcheux comme de pouvoir reconnaître des chefs de parties ; ils doivent exister à la condition que tous les chanteurs donneront à la fois.

3^e DIVISION. — 1^{re} SECTION.

Orphéon Saint-James de Bergerac, directeur M. Bertier. — Cette société a fait de notables progrès ; nous lui reprochons encore certaines hésitations qui laissent un peu de doute sur la justesse. Le morceau imposé a été beaucoup mieux, l'accompagnement, toutefois, doit être plus rythmé. *Honneur aux enfants de Vésone* a été rendu avec

force et énergie, qualités qui prouvent les moyens de cet orphéon et obligent pour l'avenir.

Société chorale de Brive, directeur M. E. Mas. — Empêchez vos ténors, il faudrait presque dire votre ténor, car il a une voix qui domine trop, de donner ces notes *crues* et *aigres*; elles détruisent l'ensemble. La correction sera facile à obtenir, car les mêmes voix sur des notes également élevées, avaient bien meilleure sonorité dans le chœur imposé. C'est que tous chantaient ici, et que dans le premier morceau on se fiait à une ou deux voix. Mauvais moyen. Dans l'accompagnement, on n'entendait pas les barytons. Les *fortés* avaient de l'éclat et cela dans d'excellentes conditions; le mordant des ténors s'y fondait bien.

Orphéon de Barbezieux, directeur M. Arberet. — Cet orphéon se recommande par une interprétation distinguée, de l'assurance, du charme même, dans certains moments. Il arrive à donner du corps à sa sonorité; il faut à présent que l'orphéon de Barbezieux s'exerce à posséder les délicatesses *des nuances dans les nuances*, cela complètera son style et il s'élèvera promptement aux divisions qui lui fourniront des concurrents dignes de son zèle.

Société chorale de Nontron, directeur M. Aucouturier. — Maintenez vos chanteurs; ils s'élancent avec plus d'ardeur que d'assurance; on doit bien se pénétrer que de l'attaque dépend toute une phrase. L'accompagnement du chœur imposé a été bien établi, les barytons ont accusé les croches sans précipitation, ainsi qu'elles doivent être faites. Nous conseillons à M. le directeur de ne pas tant espacer les chanteurs. Il faut toujours grouper les exécutants de façon à pouvoir les guider avec les yeux, et à appuyer, par l'expression de la physionomie, la mesure qu'on donne. Les chanteurs qui perdent de vue la figure du directeur ne sont que des conscrits.

L'Orphéon de Bellac, directeur M. Couturaud, — est celui qui a le mieux compris le chœur imposé; malheureusement les moyens de cette société sont très limités; nous conseillons à M. le directeur d'allonger la sonorité de sa société; cette expression un peu étrange sera, pensons-nous, comprise par les intéressés. Ainsi les tenues son légèrement écroûtées; cela peut, cela doit être changé; des exercices sous des notes de longue durée, avec une égale intensité de force, sera un moyen d'obtenir de la rondeur et de l'éclat. La justesse a été parfaite.

L'orphéon de Bellac a fort bien imité le vent, c'est un résultat insignifiant pour des voix. Cela ne vaut pas un petit bout d'expression. Le mérite des chanteurs ne consiste pas à imiter le vent, le chant du

coq et autres plaisanteries bien plus du domaine du charlatanisme que de celui de l'art musical, qui consiste à rendre des sensations, à exprimer des sentiments. On doit toujours s'élever et on ne doit jamais descendre à de vulgaires imitations. Vous avez bien réussi ce que vous vouliez imiter ; mais votre société n'a pas gagné une qualité à cela ; un instrument qui arrive à s'approcher de la voix humaine frise la perfection ! une voix qui imitera à s'y tromper les bruits qui frappent journallement nos oreilles ne sera jamais qu'un instrument dégradé.

Il y a des effets d'un ordre très élevé dans les émissions à *bouche close*, à la condition de rester vocales. L'organe possède des sonorités très variées, sa palette est riche en couleurs et son expression est sans fin.

2^e DIVISION.

Orphéon de Paillet, directeur M. Souteyron. — Le chœur imposé a été dit avec charme et avec une grande distinction. Les éléments de cet orphéon sont excellents, les voix sont sympathiques, et malgré l'absence d'un grand nombre de ténors, les quatre voix présentes ont soutenu très dignement l'honneur de la bannière.

DIVISION SUPÉRIEURE.

Orphéon d'Angoulême, directeur M. A. Graire. — L'*O salutaris* doit se rendre encore un peu plus lentement. La *Nouvelle alliance* a été attaquée avec une belle précision ; l'interprétation est excellente et les voix s'y soutiennent bien jusqu'à la fin.

Nous recommandons à l'Orphéon d'Angoulême de soigner sa sonorité, qui manque de rondeur. Les basses graves sont en très petit nombre, mais ceci n'est la faute de personne ; on n'est pas maître de faire naître les éléments, on peut seulement développer les qualités dont on dispose. De même qu'on accorde les parties entre elles afin d'arriver à la concordance des parties, il faut aussi arriver à la fusion des voix dans chaque partie. De tels soins donnent souplesse, rondeur et force.

Pour le jury :

Le président, CAMILLE DE VOS.

Nous regrettons de ne pouvoir insérer un semblable travail sur le concours des fanfares. Tout ce que nous savons de celui-ci, c'est que l'exécution des diverses réunions instrumentales a paru très satisfaisante en général.

M. de Vos, dont nous venons de citer l'appréciation sur les qualités musicales des orphéons qui prétendaient aux médailles promises, a rendu compte, dans la *France chorale*, des impressions qu'ont laissées dans son souvenir les luttes harmonieuses qui l'ont eu pour auditeur et en partie pour arbitre, ainsi que les démonstrations dont il a été l'objet avec ses collègues. Nous reproduisons son récit :

A vrai dire, Périgueux n'est pas précisément une ville musicale; un concours d'orphéons y semble chose étrange. Le côté artistique, fraternel ou moral semble échapper au tempérament scrutateur des habitants. Pour eux, les sociétés chorales sont des cohortes chantantes. Il faut le dévouement de M. Duteil, l'intelligente activité de M. Richard et la raison des orphéonistes, pour résister à une si grande et si stérile indifférence. M. le chevalier de Cremoux, président de l'orphéon, mérite de sincères éloges, pour avoir osé ouvertement protéger et aimer ces dignes et braves orphéonistes.

Le concours a été très satisfaisant dans son ensemble. Les sociétés nouvelles de la troisième division ont été toutes fort convenables, les conseils et les comparaisons qui s'établissent, par l'audition des concurrents, feront faire des progrès prompts et certains.

Le festival prouvera — à quelques esprits attardés — que des orphéonistes, composés d'éléments si divers, peuvent et savent, sans aucune répétition, chanter et unir leurs voix fraternelles avec une simplicité qu'on chercherait vainement ailleurs. Ici, une même pensée guide tout le monde, la musique seule peut faire naître de telles assemblées.

M. de Valbrune, secrétaire des fêtes de charité, avait donné tous ses soins pour assurer au festival l'éclat digne de tant de sociétés. La place Tourny était décorée et heureusement disposée pour recevoir les exécutants et le public payant et non payant. Il est toujours à désirer que les concerts populaires puissent être entendus par ceux que la fortune oublie, mais que la musique adopte sans conditions. Hélas! une pluie battante est venue changer l'ordre établi; le festival ainsi que la distribution des prix, a eu lieu à la salle du Lycée.

Avez-vous vu, sur cette estrade trop étroite, les orphéonistes debout, serrés dans une position fatigante, exténués de lassitude! Avez-vous remarqué avec quelle attention ils ont chanté les morceaux

d'ensemble! Certes, on ne pouvait guère se douter que ces Sociétés chorales ne s'étaient jamais vues. Plus de bannières, plus d'individualités! Ces orphéons qui, tout à l'heure, combattaient pour faire constater les résultats de leurs travaux, viennent, dans une même pensée, se ranger sous la direction d'un seul homme, nous devrions dire d'une seule baguette! Les chœurs chantés par les sociétés réunies ont pleinement réussi. Quand on en sera arrivé à vouloir faire une sérieuse répétition préparatoire, on obtiendra les résultats tant admirés en Allemagne.

Parmi les morceaux chantés au festival, on a fort applaudi et remarqué les *Enfants de Vésone*. Les paroles, bien inspirées, sont de M. A. Matagrin; la musique, parfaitement écrite dans le style chorale, est traitée avec les qualités vocales que l'heureux auteur, M. Monestier, est à même de bien connaître, car il est lui-même à la tête d'un excellent orphéon, les *Enfants de Saint-Denis*. Les orphéonistes ont chanté sous la direction de M. Duteil, de façon à prouver, malgré certaines difficultés, ce qu'on peut espérer de leur zèle et de leur constance.

Dans un déjeuner improvisé, les orphéonistes ont voulu remercier le jury. Nous avons apprécié la grâce et la délicatesse de cette invitation spontanée. Outre les moments pleins d'entrain et le concert accidentel, mais si franchement agréable!... nous avons fait la connaissance de collègues aussi modestes qu'ils sont bons musiciens: M. Aubert, chef de musique au 91^e de ligne, est une de ces natures qui ont besoin de l'intimité pour se révéler. Puisse-t-il conserver de nous le sympathique souvenir qu'il nous a laissé. M. Adriet, sous-chef, modeste et tranquille comme ces talents qui craignent d'attirer l'attention, sans doute pour se faire pardonner leur mérite.

La journée si bien commencée a fini de même. Le soir, l'orphéon de Périgueux nous a fait ses adieux par une sérénade qui, une fois de plus encore, doit sceller la solidarité et l'estime réciproque entre le jury et les orphéons.

CAMILLE DE VOS.

Ceci commence par un grief contre nous; à vrai dire, il est fondé, du moins jusqu'à présent il a paru l'être. Pourquoi en est-il ainsi? Nous l'ignorons. Toujours est-il que dans une ville où il y a tant de mélomanes et où les pianos envahissent les maisons à tous les étages, il est regrettable qu'il n'y ait pas plus d'accord entre les adeptes de l'art. Bien des essais tentés

pour établir l'harmonie parmi eux ont échoué; mais maintenant il y a symptôme d'amélioration. Avant peu sans doute tout maramera parmi nous à souhait sous ce rapport comme sous tant d'autres. Les corporations musicales bien comprises et bien conduites ont leur incontestable utilité, et leurs concours, pourvu qu'ils ne deviennent pas une occasion trop fréquente de perte de temps, sont un moyen d'émulation très appréciable, outre qu'ils procurent aux populations une distraction des plus agréables. L'intérêt si vivement excité par le festival du 1^{er} septembre, et la persévérance de notre orphéon dans ses études artistiques bien dirigées, prouvent que les Périgourdins aiment et apprécient le beau dans toutes ses manifestations. Nos concitoyens et nos hôtes s'attendaient à de magnifiques concerts sous de beaux arbres, à la clarté d'une illumination féérique. Le cadre a été un peu réduit par la tempête; mais on n'a pas pu dire du projet primitif: *autant en emporte le vent*. La partie décorative a seule souffert en partie, et pendant que la brise de l'Océan faisait rentrer les lampions promis et gémir les branchements de nos ormeaux, comme des harpes éoliennes, les rossignols, chassés des allées, n'en ont pas moins, malgré l'ouragan, chanté dans la nuit, à la lueur des bougies remplaçant les étoiles, mélodieusement, mais, faute d'espace, devant trop peu dheureux.

V.

RÉJOUISSANCES PUBLIQUES.

Conclusion.

Tandis que se déroulait la chaîne dorée des spectacles émouvants et utiles que nous venons d'énumérer, de joyeuses distractions étaient offertes à nos visiteurs pendant les intervalles de repos d'une lutte à une autre. Le dimanche au soir, un

feu d'artifice, tiré par les soins de la ville, inaugurerait les fêtes. Le public aime les fusées, ces météores resplendissants partis tout à coup l'on ne sait d'où, qui flamboient en s'élevant, montent avec une trace lumineuse en semblant se dire : *quo non ascendam?* Jusqu'où n'irai-je pas ? et qui tout-à-coup éclatent et s'éteignent sans laisser de traces, comme des célébrités du jour. L'on a fort applaudi le bouquet radieux de soleils et de bombes, qui semblait pronostiquer et célébrer à la fois l'éclat des joûtes qui commençaient.

Une heure après, le palais de justice voyait accourir des flots pressés d'invités à un bal offert dans la vaste salle des pas-perdus par une commission qui l'avait organisé au moyen de souscriptions, et qui lui a donné le plus grand charme. Accueil courtois, disposition parfaite du local, service irréprochable du buffet, distinction, y étaient réunis.

Le surlendemain, un second bal avait lieu dans les salons du cercle de la Philologie, ouverts par les membres de cette association, fidèles à leurs habitudes de gracieuse hospitalité, d'élegance et de bon goût, comme les amis du plaisir délicat et de la bonne compagnie sont fidèles à se trouver tous ensemble à leurs rendez-vous.

Enfin, lorsque le temps le permettait, des sérénades et des jeux publics occupaient et réunissaient les promeneurs.

Plusieurs banquets ont eu lieu. M. de Vos a mentionné celui des sociétés chorales et instrumentales. La société d'horticulture en a offert un à MM. les jurés étrangers venus pour son exposition, à l'hôtel du Périgord, sous la présidence de M. Daussel, qui a porté un toast à l'union des horticulteurs de la Dordogne et des autres provinces. M. Vallon, délégué de Montauban, a, de son côté, prononcé quelques paroles bien senties et pleines d'à-propos.

Enfin, à l'issue des concours, un grand dîner a réuni qua-

rante conviés, grâce à l'initiative de plusieurs zélés habitants de Périgueux et sous les auspices du commerce. M. le préfet y assistait à la place d'honneur, ayant à ses côtés M. Edmond Maigne, conseiller d'état, et M. Lalande, adjoint au maire. Vis-à-vis étaient assis M. Romain Bonnet, président du tribunal de commerce; M. Véchembre, vice-président du tribunal civil, et M. le vicomte de Crémoux, président de la société d'agriculture. MM. les sous-préfets de Nontron et de Bergerac, ainsi que plusieurs étrangers de distinction, se trouvaient au nombre des assistants. Parmi les invités on comptait des lauréats des expositions choisies parmi ceux qui avaient obtenu des médailles d'or, d'argent ou de bronze.

Au dessert, M. Ladreit de Lacharrière a porté le toast suivant :

« Messieurs,

» J'ai l'honneur de vous proposer un toast à la santé de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince Impérial.

» Nous venons d'assister à un des concours les plus mémorables que notre contrée ait jamais offerts aux arts qu'elle aime et qu'elle cultive, particulièrement à l'industrie et à l'agriculture.

» C'est un privilège des fêtes du travail de faire vibrer dans les cœurs l'amour de la patrie. Le travail ne vit pas seulement du lucre que procurent ses succès : il lui faut la gloire que la patrie reflète sur ses enfants.

» La gloire de notre patrie, sa prospérité, sa grandeur, comment les séparer de ce grand nom qui, depuis un demi-siècle, les résume dans le monde entier ? comment oublier surtout que nous en devons le retour au prince dont le puissant génie, en rendant à la France, avec la possession d'elle-même, la paix intérieure et le respect du monde, a su ajouter un nouvel éclat à l'immense gloire de son nom ?

» Comment oublier, au jour du triomphe de nos laboureurs, cette grande protection étendue sur nos campagnes, avec tant de sollicitude et d'affection pour ceux qui les cultivent ?

» Aimons-le donc, messieurs, ce nom glorieux de Napoléon. Qu'au dehors il accompagne toujours le drapeau respecté de la France !

Qu'au dedans, il demeure à jamais comme un lien indissoluble entre tous les enfants de notre chère patrie !

» A l'Empereur Napoléon III ! A l'Impératrice, dont la grâce et les bienfaits embellissent le trône en le faisant aimer ! Au Prince Impérial, qui complète le bonheur présent en assurant celui de l'avenir ! »

M. Lalande a exprimé des vœux pour M. le préfet et pour les exposants.

M. Bonnet a bu au progrès. Il s'est exprimé ainsi :

A la prospérité de la Dordogne, au développement du progrès, cette loi suprême de l'humanité !

« Messieurs,

» Notre département possède de grands éléments de richesse. Le mineraï y est abondant et de qualité supérieure; de nombreuses et puissantes chutes d'eau, les produits agricoles les plus variés, un sol fertile, un climat favorable, tout devait concourir à son développement. Une seule chose lui manquait : des chemins de fer. Le gouvernement l'a doté d'une main libérale; la nature et le souverain ont fait leur tâche, le reste dépend de sa volonté.

» L'exposition à laquelle nous assistons depuis six jours, le concours empressé des exposants, l'affluence du public, prouvent qu'il se réveille, qu'il veut marcher. Déjà un progrès notable peut être constaté, mais le progrès est une chose comparative; c'est par des expositions, renouvelées à certaines périodes, qu'on pourra apprécier sa marche; il faut donc faire des vœux pour l'avancer et se donner rendez-vous d'ici à quelques années.

» Regretons, messieurs, que la santé de notre illustre compatriote, qui depuis plus de dix ans occupe si dignement sa place dans les conseils de l'Empereur, ne lui ait pas permis d'assister à ce banquet. Remercions-le d'avoir fait prévaloir nos droits dans les décrets du gouvernement. S. Exc. M. Magne est avec nous par la pensée; il prend, soyez-en assurés, la part la plus vive à tout ce qui intéresse notre cher Périgord et applaudit de tout son cœur aux progrès dont on a eu l'heureuse idée de constater la marche remarquable.

» Au progrès ! »

Avec l'honorable chef de notre magistrature consulaire nous disons aussi : au progrès ! Au progrès moral et religieux, source de tous les autres, garantie de l'ordre, de la paix et de la justice d'abord; au progrès des arts ensuite. Au progrès bien compris, ce mouvement fécond qui repousse toute utopie fallacieuse, et donne avec empressement la main à toute vérité; au progrès du travail , au progrès de la prospérité de notre pays !

Ces souhaits commencent à être exaucés. Il nous semble que plus de calme se fait dans les masses, malgré des agitations factices, que l'esprit d'équité se répand, et les solennités dont Périgueux vient d'être témoin nous ont clairement prouvé que l'élan vers l'amélioration des diverses branches de l'industrie est sérieux et sera durable.

Il nous est doux de penser, au souvenir de ce que nous avons vu , que nous avons toujours été du nombre de ceux qui ont bien auguré de l'avenir de notre pays, qui ont demandé pour lui l'épreuve, persuadé qu'il en sortirait honorablement comme il l'a fait. Nous sommes heureux de le dire, de le redire encore, le Périgord s'est montré dignement. L'humble mouscheron qui allait murmurant souvent, de manière à être parfois importun, que le département pouvait plus qu'on ne le pensait, aime à célébrer en bourdonnant la réalisation de ses espérances.

Comme il sonna la charge, il sonne la victoire.

Mais cette victoire n'est pas la sienne sur le lion; c'est, au contraire, celle de ce dernier: c'est ce réveil de roi qui doit faire présager pour nos contrées bien des succès futurs. Qui ne s'en réjouirait !

Pourtant tout n'a point été parfait, on l'a vu. Peut-être aussi quelques esprits se sont-ils sentis froissés dans la foule. Il en est qui n'ont pu paraître ; d'autres qui pensent avoir été méconnus. Qu'ils ne se découragent pas ; qu'ils se préparent , au contraire,

à se signaler bientôt de manière à forcer le triomphe à venir à eux. Les défaillances sont dans la nature humaine; mais elles ne prouvent rien contre la valeur de ceux qui en sont accidentellement atteints. Le soleil lui-même a ses éclipses, après lesquelles il n'en paraît que plus beau.

Que d'acclamations l'auraient salué s'il s'était dégagé des nuages au moins le dernier jour de nos fêtes ! Il a persisté à se cacher, il nous a voilé son éclat, mais il n'en sera pas toujours ainsi. D'autres solennités se préparent pendant lesquelles il reprendra sa splendeur en nous éblouissant de sa gloire.

Que les malheureux de 1862 fassent en 1864 comme lui !

L. DE BESSOT DE LAMOTHE.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES ET ARTS DE LA DORDOGNE.

*Séance des assises agricoles lors du concours départemental,
le 3 septembre, à sept heures du soir.*

L'assemblée est nombreuse, malgré la peine et la fatigue qu'entraîne pour plusieurs de nos collègues une si belle et si riche exposition.

Conformément au programme, on s'est occupé de la situation nouvelle faite à notre agriculture périgourdine et définie par le président. Plusieurs considérations ont été émises en divers sens. Voici à peu près ce qui s'est dit de plus essentiel :

On a rappelé que dans l'ordre de fertilité en ce qui concerne les céréales, le département de la Dordogne est classé le quatre-vingt-onzième sur les quatre-vingt-cinq, et que la moyenne du rendement de l'hectare n'y dépasse pas huit hectolitres et demi, tandis que dans les départements, la plupart du nord, mis en tête de ce classement, cette moyenne serait de vingt-deux à vingt-sept. Il fut un temps où, à défaut de routes, de rivières navigables et surtout de chemins de fer, le Périgord se ressentait assez peu de cette disproportion dans les rendements. Il avait ses prix à part, sa vie agricole à lui, et la différence du revenu (argent) de l'hectare pour notre département, comparé aux au-

tres, était loin de correspondre à celle des rendements en nature. Le *statu quo* se maintenant, on sentait peu et trop peu le besoin du progrès, et l'on continuait de donner beaucoup de place dans nos terres à la culture du froment, la place, du reste, qu'elle occupe encore à peu de chose près aujourd'hui. On subsistait ainsi assez médiocrement peut-être, sans crainte toutefois de voir abandonner nos campagnes et d'arriver à un état de détresse ou de ruine entière.

Mais aujourd'hui, avec les puissants moyens d'une circulation de plus en plus facile, si précieuse d'ailleurs pour le reste de la France, avec la suppression de toute distinction de zones en même temps que du système auquel cette distinction était inhérente, avec le nivellement absolu et général des prix de toute denrée qui doit s'ensuivre, et qui n'est pas celui des revenus respectifs, le produit argent de l'hectare de froment ici n'atteindra pas moyennement, en temps ordinaire, un tiers de celui de la même contenance dans un grand nombre des autres départements. Ajoutez à ces considérations celle d'un travail plus pénible et plus long, grâce à la nature et à la forme accidentée de notre sol, qui rend d'ailleurs si difficile et même impossible parfois l'emploi des machines et instruments nouvellement en usage, et calculez les conséquences qui vont se développer pour notre contrée et auxquelles nous avons à parer.

On objecte que le Périgord a d'autres denrées que le blé. Nous savons, en effet, que le maïs est en possession encore en trop d'endroits d'alterner avec le froment et d'accélérer l'épuisement de notre sol. Nos vignes, on ne le nie pas, quoique bien peu considérables, comptent dans nos revenus. Les cultures fourragères sont essayées, bien que pas assez propagées; mais le blé occupe la plus grande partie de nos terres, et c'est contre nature; c'est du moins l'inverse de ce que demanderait la spécialisation de ces mêmes terres. Cette culture, au contraire, y

est capitale, à ce point que du prix du blé dépend le montant du prix du travail dans nos campagnes, en sorte que le blé tombant à 16 ou 17 fr., le colon se trouve ne retirer en réalité que 18 ou 20 sols de chacune de ses journées. Alors l'émigration redouble, et la ruine de notre agriculture locale tend à se consommer sur bien des points à la fois.

Voilà ce qui attend notre agriculture du pays. Cette situation n'a pas été ressentie encore dans ce qu'elle a de plus fâcheux, adoucie ou ajournée qu'elle est par des circonstances purement météorologiques des plus exceptionnelles. Depuis près de trois ans, le nord de la France et les contrées étrangères, qui sont si habituellement, sous ce rapport, dans des conditions meilleures que nos régions méridionales, ont, au contraire, été fort maltraitées. Le Périgord, comparativement favorisé, a eu du blé en quantité assez satisfaisante, et a pu le vendre à un prix très élevé, chose des plus rares ! C'est ce qui a fait son salut.

Mais négligerons-nous de rechercher ce qu'il y a de mieux à faire dans la prévision d'un retour certain à nos conditions normales ? Les moyens d'y parer rentrent tout simplement dans des méthodes et systèmes que nous préconisons tous les jours, mais dont l'application complète et immédiate est aujourd'hui de nécessité absolue. Ces système et méthode nous feraient, vous le savez, restreindre la culture des céréales, en ce sens d'en diminuer la quantité ensemencée, et non pas la quantité récoltée. Tels sont les asselements à trois, quatre et cinq soles dont nous nous sommes occupés dans nos conférences et qui sont consignés dans nos *Annales* ; ils nous feront propager sur une échelle bien plus considérable les cultures fourragères, et l'on sait à quelle étude on s'est livré en dernier lieu à l'égard des trèfles, sainfoins et luzernes, pour en venir, du reste, à multiplier et perfectionner nos animaux. La question du recours

aux animaux étrangers perfectionnés, est celle à laquelle l'assemblée est passée alors, sur l'invitation du président.

Une vive polémique s'est établie à ce sujet entre des membres dont les études et les expériences ont principalement embrassé ce point important. On s'est plu à entendre M. Ringuet, se livrant à des développements très instructifs, bien que ses conclusions aient paru susceptibles d'être combattues. Partisan des bonnes races du pays, il paraissait, à la majorité de l'assemblée, tendre trop exclusivement à perfectionner ces races par elles-mêmes, ou à créer par sélection et consanguinité une race plus parfaite au moyen d'éléments limousins, garonnais ou agenais. C'est ainsi, d'après son opinion, qu'on avait à procéder d'abord sans rejeter toute pensée de croisement dont le moment viendrait plus tard.

M. le vicomte de Segonzac, qui, de son côté, a exposé sa manière d'envisager la question avec des développements d'une grande clarté, en est arrivé à la conclusion suivante :

C'est que la société a deux devoirs à remplir, dit-il, 1^o d'exhorter les éleveurs à ne point faire de croisements au hasard avec des races et des sujets qui gâteraient leurs espèces au lieu de les améliorer ;

2^o De recommander spécialement les races utiles pour perfectionner les nôtres par le croisement, et comme l'administration des haras, qui, en primant et en approuvant les étalons, les recommande aux éleveurs, la société d'agriculture doit indiquer les races approuvées d'elle.

Pour l'espèce bovine, les races indigènes indiquées doivent être la limousine et la garonnaise, et dans l'opinion et d'après les expériences de M. de Segonzac, la seule race étrangère qui peut les améliorer est la race durham. Quelques observations se font entendre ; mais M. de Segonzac affirme toujours, d'après

ses expériences , qu'elle seule peut leur donner une conformation plus avantageuse pour l'engraissement et même pour le travail. L'animal issu de ce croisement , dit-il , travaillera aussi bien et engrassera mieux et à moins de frais que le limousin ou le garonnais purs ou croisés entre eux. Il veut que le croisement se fasse par un taureau durham avec des vaches limousines ou garonnaises.

Pour l'espèce ovine , il conseille le bétail southdown avec la femelle du pays, dont la race indigène a son mérite.

Pour l'espèce porcine , il veut un verrat de petite ou grande race anglaise perfectionnée. Avec la première on obtient plus de précocité. Cette recommandation , dit-il , ne saurait tendre à faire disparaître la race périgourdine. Ceux qui la possèdent dans sa beauté la maintiendront. Elle a des avantages capables sans doute de contrebalancer ceux des croisés , mais il faut des soins et la sélection. Il doit être entendu , observe-t-on , du reste , qu'on ne fera point servir les produits de croisement à la reproduction.

Le président , rapprochant alors les deux opinions , les présente comme différant bien moins l'une de l'autre que l'assemblée n'a paru le penser. En somme , dans celui des deux systèmes le moins favorable aux croisements avec races étrangères , ces croisements seraient ajournés et non repoussés , et dans tous les deux serait consacré le principe de destiner presque uniquement à la consommation , surtout dans l'espèce bovine , les produits de ces mêmes croisements.

En terminant , le président rappelle l'article du programme des assises relatif aux études archéologiques et historiques , et invite M. Dessalles à donner dans nos *Annales* , à l'occasion de la solennité actuelle , quelque chose de ses savantes recherches. Il regrette que celui de nos collègues de l'arrondissement ,

M. Galy, qui prit une part des plus distinguées aux travaux du congrès scientifique tenu ici en 1858, n'ait pu assister à la séance, et n'en compte pas moins sur son concours pour reproduire tout ce qui a été de nature, dans ces mêmes travaux, à intéresser le plus vivement les habitants de Périgueux.

Vu :

Le Secrétaire perpétuel, DAUSSEL.

